N°1 DEPUIS 1909 — HISTORIA.FR

HISTORIA

David, le révolutionnaire

La belle époque des cabarets

PRISONS

500 ans d'histoire derrière les barreaux

M 02630 - 944 - F: 6,90 € - RD

NOVEMBRE 2025
N°944
ALL 8,40 €
BEL/ESP/GR/ITA/LUX/PORT 7,90 €
CH 12 CHF - DOM/S 7,90 €
TOM/S 1030 XPFMAR 75 DH
TUN 11 TND - CAN $ 11,99

EXPOSITION IMMERSIVE

MAGELLAN

UN VOYAGE QUI CHANGEA LE MONDE

22 OCTOBRE 2025
1ER MARS 2026

MUSÉE NATIONAL DE LA MARINE
PARIS-TROCADÉRO

DESSINS : REMEMBERS. Adapté de la collection documentaire « L'incroyable périple de Magellan » écrite et réalisée par François de Riberolles, produite par Camera Lucida. © Camera Lucida Productions — Arte France — Minimal Films — Belgica Films — Sienna Productions – 2022 / Design graphique de l'affiche : Justin Gaxotte

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

EN CO-PRODUCTION AVEC
lucid realities
camera lucida

CIC

RATP arte JUNIOR Le Point HISTORIA connaissance des arts Le Parisien RTL

HISTORIA
SFPA (Société française de promotion artistique).
10, boulevard de Grenelle, CS 10817,
75738 Paris Cedex 15.
www.historia.fr ; tél. : 01 87 39 84 84.

Pour toute question concernant votre abonnement : 01 55 56 70 56.
Historia service abonnements : 45, avenue du Général-Leclerc, 60643 Chantilly Cedex.
E-mail : serviceclients@historia.fr
Tarifs France : 1 an, 10 nos d'*Historia* : 59 € ; 1 an, 10 nos d'*Historia* + 4 *Historia Hors-série* (trimestriel) : 88 €.
Belgique : Edigroup. Tél. : 070 233 304.
Suisse : Edigroup. Tél. : 022 860 84 01.
Tarifs autres pays : nous consulter.

Directeur de la publication et gérant de SFPA : Pierre Louette.
Éditrice : Claire Lénart.

Rédaction
Directeur éditorial : Franck Ferrand.
Rédacteur en chef : Éric Pincas.
Rédacteur en chef adjoint chargé du *Hors-série* : Victor Battaggion.
Assistante : Florence Jaccot.
Création graphique : Quintin Leeds.
Directeur artistique : Stéphane Ravaux.
Secrétaires de rédaction : Alexis Charniguet, Nathalie-Anne Soumaire.
Rédactrice photo : Anne-Laure Schneider.
Rédacteur en chef adjoint chargé du Web : Pierre-Louis Lensel.
Rédactrices Web : Véronique Dumas, Élise Neyret.
Comité éditorial : Jean-Yves Boriaud, Laure de Chantal, Bruno Dumézil, Bruno Fuligni, Jean-Yves Le Naour, Catherine Salles, Thierry Sarmant, Bénédicte Vergez-Chaignon, Laurent Vissière.
Directrice marketing et des revenus clients : Lise Benamou.
Fabrication : Catherine Massabuau, Bruno Santin, Naïma Mensouri.
Ventes messageries : Gaëlle Trabut.
Réassort kiosque : venteshistoria@teamdiffusion.fr
Agrément postal Belgique n° P207 231.

Publicité Les Échos-Le Parisien Médias
Tél. : 01 87 39 78 00. Pour obtenir votre correspondant, composer le 01 87 39 suivi des chiffres entre parenthèses.
Les adresses e-mail se constituent ainsi : initialeduprenomnom@lesechosleparisien.fr
Présidente : Corinne Mrejen.
Directeur général adjoint : Nicolas Danard.
Directrice de la publicité : Karine Lyautey (89 87).
Impression : Maury Eurolivres Manchecourt.
Imprimé en France/Printed in France.

Dépôt légal : novembre 2025.
Commission paritaire : n° 1026 K 80413.
ISSN : 1270-0835.
Historia est édité par SFPA.
RCS Paris 304 951 460.
Historia est une publication du groupe Les Échos-Le Parisien.
Ce numéro comporte un encart *First Voyage France* et un encart *L'homme Moderne* sur la diffusion abonnés.
Photo de couverture : Andrejs Zemdega

Origine du papier : Finlande - Taux de fibres recyclées : 0% - Eutrophisation : PTot = 0,06kg/tonne de papier.



Édito
Par Éric Pincas

Entre les murs

C'est une histoire que l'on ne connaît pas vraiment et dont on parle rarement, comme tenue à l'ombre de sujets jugés plus nobles ou plus recommandables. La prison – espace de privation et de réclusion des criminels et des délinquants – est le plus souvent synonyme de mort sociale, reléguant la réinsertion au rang de vaine illusion. Et cela en raison des dysfonctionnements qui se cachent derrière ses murs. Au printemps dernier, des agents pénitentiaires furent frappés par une série d'attaques sans précédent, jusqu'à leur domicile. Signe paroxystique de problèmes structurels explosifs, au premier rang desquels la surpopulation carcérale, qui a battu un nouveau record en juillet 2025 avec 84 951 détenus pour 62 509 places, 29 établissements affichant même un taux d'occupation de… 200 %. Selon une étude publiée par le Conseil de l'Europe en juillet 2025, la France occupe la troisième position en matière de surpopulation carcérale derrière la Slovénie et Chypre. Et n'allez pas voir dans la création de prisons de haute sécurité pour les narcotrafiquants les plus dangereux – la première du genre a été inaugurée l'été dernier à Vendin-le-Vieil (Pas-de-Calais) – un quelconque progrès propre à soigner en profondeur le mal qui ronge le système pénitentiaire. Il ne s'agit là que d'une mesure d'urgence pour répondre à la violence sans limites des réseaux criminels, révélée lors de l'évasion de Mohamed Amra en mai 2024. C'est cette photographie alarmante de l'univers carcéral, laquelle revient mois après mois dans l'actualité, sans mise en perspective réelle, qui nous a incité, pour la toute première fois, à y consacrer un dossier complet. Avec une question centrale: depuis quand la prison est-elle devenue une peine à part entière, encadrée par le Code pénal, en rupture avec l'arbitraire royal qui fut la règle pendant des siècles? Car outre les sujets trop remuants visés par une lettre de cachet et mis au secret, on a tendance à oublier que, jusqu'à la Révolution française, les prisons existaient, certes, mais elles n'étaient que des lieux de rétention où étaient enfermés les détenus avant d'être jugés. En France, l'histoire de la prison s'est écrite par étapes, occasionnant des débats passionnés, où les réflexions philosophiques se sont souvent heurtées aux considérations les plus pragmatiques. Une histoire à plusieurs voix, à la rencontre des pailleux, des pistoliers, des porte-clés et autres acteurs d'un monde en marge du monde.

> « En France, l'histoire de la prison s'est écrite par étapes »

HISTORIA SOMMAIRE

6



22



30



6 Portfolio

Colette, l'encre de l'audace

La BnF consacre une exposition à la femme de lettres et ses mondes jusqu'au 18 janvier 2026.

12 Échos de l'Histoire
13 novembre 2015, dix ans après ; le souvenir de Franco ; la croix de fer…

16 Ils font l'événement
L'Étranger, une éternelle source d'inspiration ; l'exposition « Momies » sous le signe de l'émotion.

20 Aux premières loges
Franz-Olivier Giesbert, confesseur de la République. **PAR FRANCK FERRAND**

22 Récit

Jacques-Louis David, le Raphaël des sans-culottes

Le Louvre consacre une exposition à l'ensemble de la carrière du peintre, l'occasion d'évoquer sa période révolutionnaire. **PAR FRANCK FERRAND**

30 Dossier

La prison au parloir de l'Histoire

Des geôles de l'Ancien Régime aux établissements de haute sécurité voulus par Gérald Darmanin en 2025, l'histoire de la détention reste méconnue. Elle raconte pourtant les maux de notre société…

32 **De la prévention à la punition** JEAN-MICHEL ARMAND
35 **Pailleux et pistoliers, quand l'argent fait la différence** BRUNO FULIGNI
36 **Codes, lois et décrets : la détention se discipline** JEAN-MICHEL ARMAND
38 **Gardien : les clés du métier** SOPHIE ABDELA
39 **Seul entre les murs… Histoire de l'isolement** SOPHIE ABDELA
40 **La peine de prison : une révolution oubliée** HERVÉ LEUWERS
43 **Compagnes de cellule** FRANCK SÉNATEUR
44 **Tocqueville et le modèle de l'Amérique carcérale** JEAN-LOUIS BENOÎT
46 **Les ténors des barreaux** BRUNO FULIGNI
48 **Paroles de détenus** BRUNO FULIGNI
50 **La p'tite musique argotique des prisons** BRUNO FULIGNI
52 **D'une galère à l'autre…** FRANCK SÉNATEUR
56 **Cellules de crise pour péril jeune** JEAN-MICHEL ARMAND
59 **Belle-Île-en-Mer, la chasse aux enfants** NICOLAS CHAUDUN
60 **Humaniser les prisons, mission impossible ?** JEAN-LUCIEN SANCHEZ
64 **La tribune de Franck Ferrand**

66



76



90



66 Récit

La belle époque des cabarets

À la fin du XIXe siècle, un nouveau type d'estaminet se répand comme une traînée de poudre sur la butte Montmartre. Parmi les plus célèbres, le Chat noir, le Lapin agile ou le Moulin rouge, antres du non-conformisme et de la liberté. **PAR CÉLINE DU CHÉNÉ**

70 Reportage

Sur les traces du musée de la Chasse

Au cœur de Paris, les hôtels de Guénégaud et de Mongelas abritent, depuis 1967, le musée de la Chasse et de la Nature qui questionne la relation de l'homme au sauvage. **PAR JEANNE MORCELLET**

76 Une œuvre, un artiste

Jupiter et Sémélé de Gustave Moreau

Décryptage d'une œuvre inspirée de la mythologie, mystérieuse et foisonnante, réalisée par l'un des maîtres du symbolisme. **PAR SERGE LEGAT**

80 Cahier culture

80 **Expos** L'Art déco a 100 ans…
82 **Écrans** Cinéma, télévision…
84 **Livres** La sélection essais, romans et BD.

90 Tête-à-tête

Julie Depardieu & Juliette Drouet

Chaque mois, une personnalité évoque son lien avec une figure historique. **PROPOS RECUEILLIS PAR STÉPHANIE GATIGNOL**

94 Histoire sur ordonnance

Au XIXe siècle, un médecin hongrois découvre l'utilité du lavage des mains !
PAR JEAN-NOËL FABIANI-SALMON

98 L'humeur

d'Emmanuel de Waresquiel

Contributeurs

Sophie Abdela Spécialiste de l'histoire carcérale française, professeure à l'université de Sherbrooke (Canada). **Jean-Michel Armand** Directeur pénitentiaire honoraire, membre associé au Centre des ressources de l'histoire des crimes et des peines de l'École nationale d'administration pénitentiaire. **Jean-Louis Benoît** Philosophe, spécialiste de Tocqueville. **Nicolas Chaudun** Écrivain, éditeur d'art et documentariste. **Céline du Chéné** Productrice à France Culture, spécialiste de l'histoire des femmes et des marges culturelles. **Bruno Fuligni** Historien et écrivain. **Stéphanie Gatignol** Journaliste. **Laurent Lemire** Journaliste. **Serge Legat** Historien d'art. **Hervé Leuwers** Historien spécialiste de la Révolution française. **Jeanne Morcellet** Journaliste. **Denis Peschanski** Historien contemporéaniste, chercheur pour le programme 13-11, co-auteur d'un ouvrage sur les attentats du 13 novembre 2015. **Jean-Lucien Sanchez** Docteur en histoire contemporaine, chargé d'études historiques au ministère de la Justice. **Franck Sénateur** Spécialiste de l'histoire de la colonisation pénale, auteur de plusieurs ouvrages sur les bagnes.

Portfolio

Colette

Jusqu'au 18 janvier 2026, la BnF rend hommage à la romancière, comédienne, journaliste, scénariste… et femme d'avant-garde, avec l'exposition « Les Mondes de Colette ».



L'encre de l'audace



COLLECTION MICHEL RÉMY-BIETH/SP

Mise en scène L'affiche publicitaire de la pièce adaptée du livre de Colette assume totalement le scandale. Car le roman est sulfureux pour l'époque : liberté de ton, éveil à l'amour, homosexualité… Mais l'écrivaine transforme la polémique en argument commercial, jouant de sa réputation (1902).

Créature Dans son costume de faune, créé pour la pantomime *Le Désir, la Chimère et l'Amour*, dans laquelle elle fait ses débuts au théâtre, Colette pose à l'antique. Très sportive, elle revendique la liberté du corps féminin. Ces séances photographiques, audacieuses pour l'époque, témoignent de sa conception moderne de la femme artiste (1906).

MAURICECOUTURE/BNF/CHANCELLERIE UNIVERSITÉS PARIS/BIBLIOTHÈQUE LITTÉRAIRE JACQUES DOUCET/SP

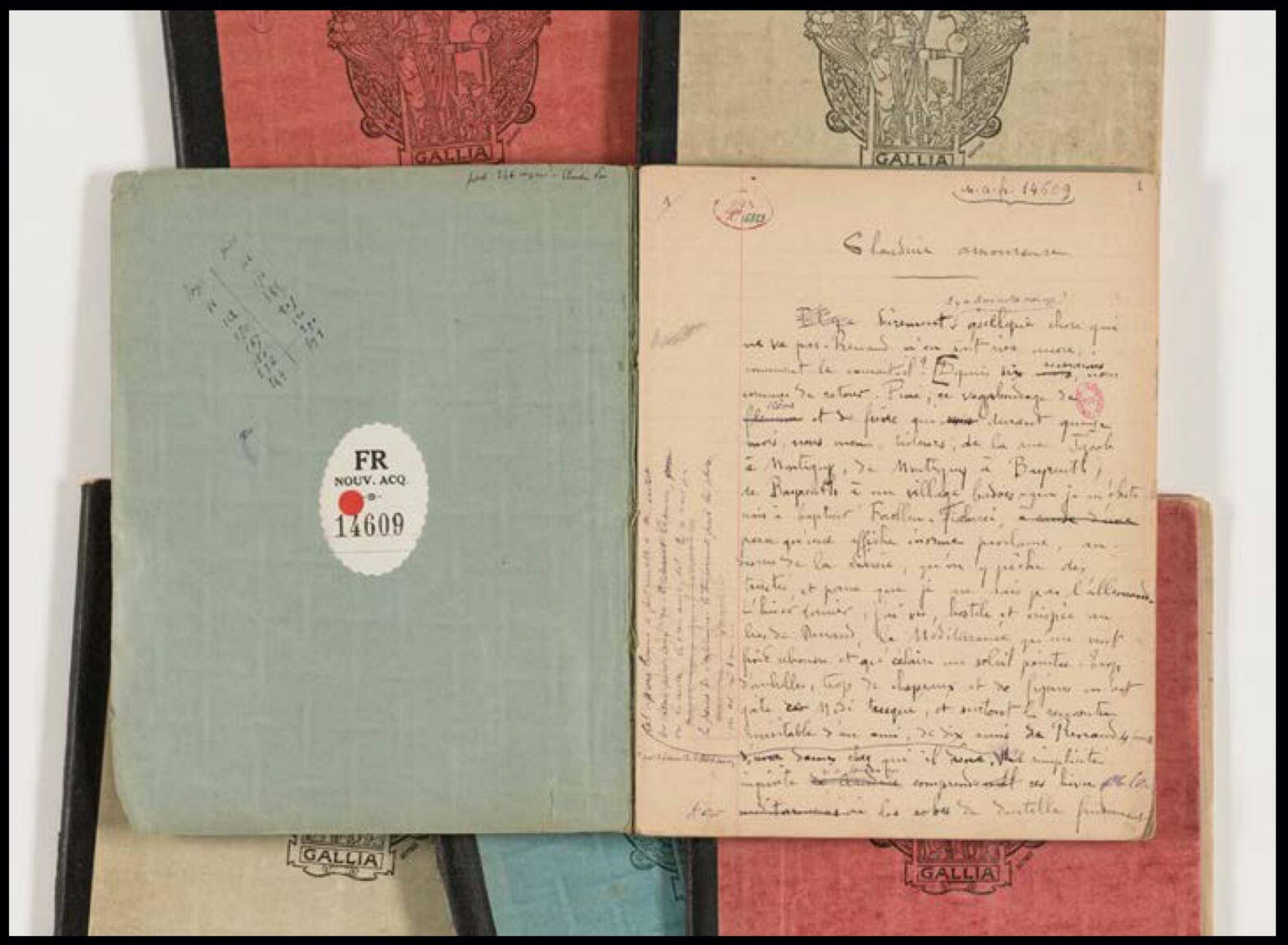
BIBLIOTHÈQUE LITTÉRAIRE JACQUES DOUCET/SP

Prête-plume Colette et son premier mari, Henry Gauthier-Villars, dit Willy, travaillent dans leur bureau commun à l'écriture des *Claudine*. Cette mise en scène domestique dissimule la réalité de la tâche littéraire : Colette écrit, Willy corrige et signe. L'apparente harmonie conjugale cache une spoliation méthodique du talent féminin (1903).

BNF/CHANCELLERIE UNIVERSITÉS PARIS/BIBLIOTHÈQUE LITTÉRAIRE JACQUES DOUCET/SP







BNF/SP

« Claudinomanie » Le succès des *Claudine* dégénère en phénomène de mode et se décline en plusieurs produits (ici, un dessin publicitaire). Les livres sont aussi adaptés au théâtre, où la comédienne Polaire (dont la ressemblance avec Colette n'a pas échappé à Willy, qui a le sens de la publicité) triomphe dans le rôle de l'héroïne, pendant que l'inventrice du personnage demeure invisible, dépossédée de sa propre imagination (1903).



CHARLES GERSHEL/COLLECTION PARTICULIÈRE/SP

Preuve écrite Dans les manuscrits et éditions originales de la série des *Claudine* (ci-dessus), l'on aperçoit bien deux écritures cohabiter. Pourtant, seul le nom de Willy orne les couvertures colorées des ouvrages édités par la maison Ollendorff.

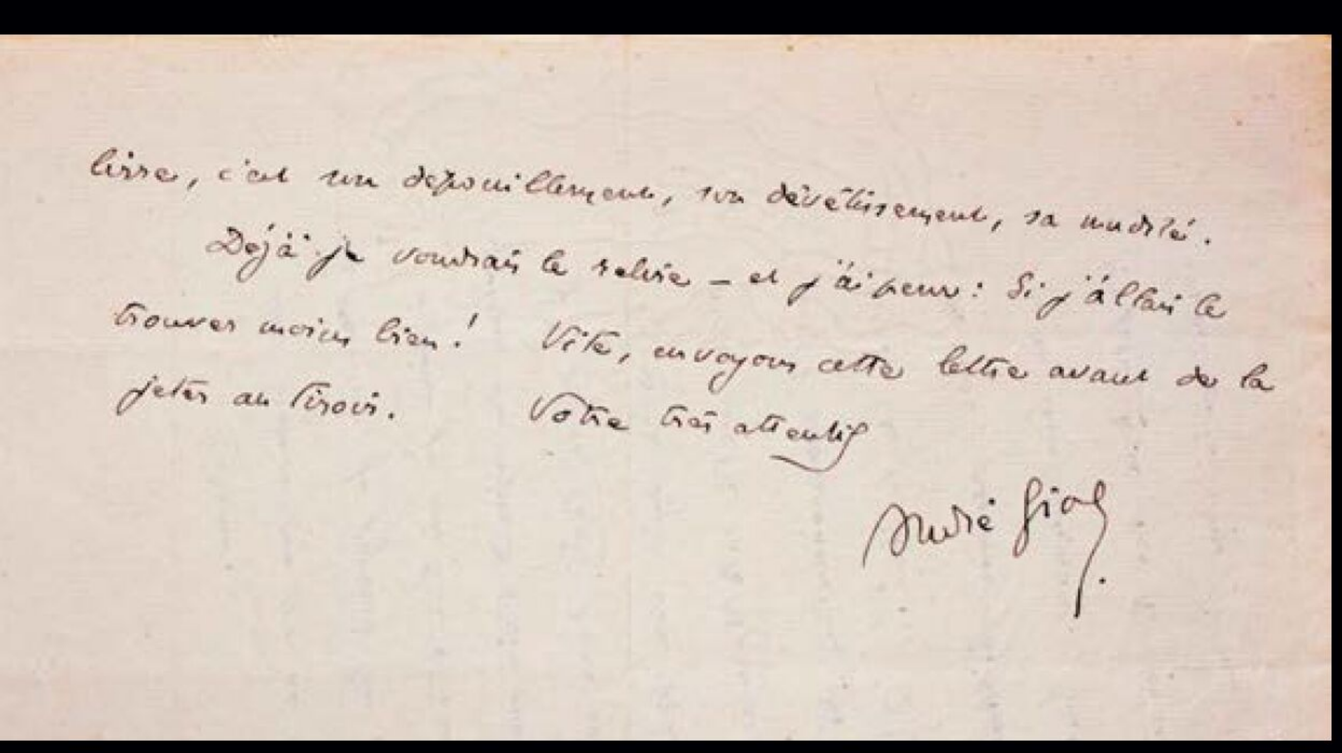
Avatar Willy, Colette transformée en simple incarnation de son héroïne, Claudine, et Toby-chien posent devant l'objectif de Charles Gershel. Par cette photographie officielle du couple littéraire, Willy, fort de ses treize années de plus et de son influence, fabrique une légende où l'auteur véritable disparaît derrière son personnage (v. 1902).

Portfolio



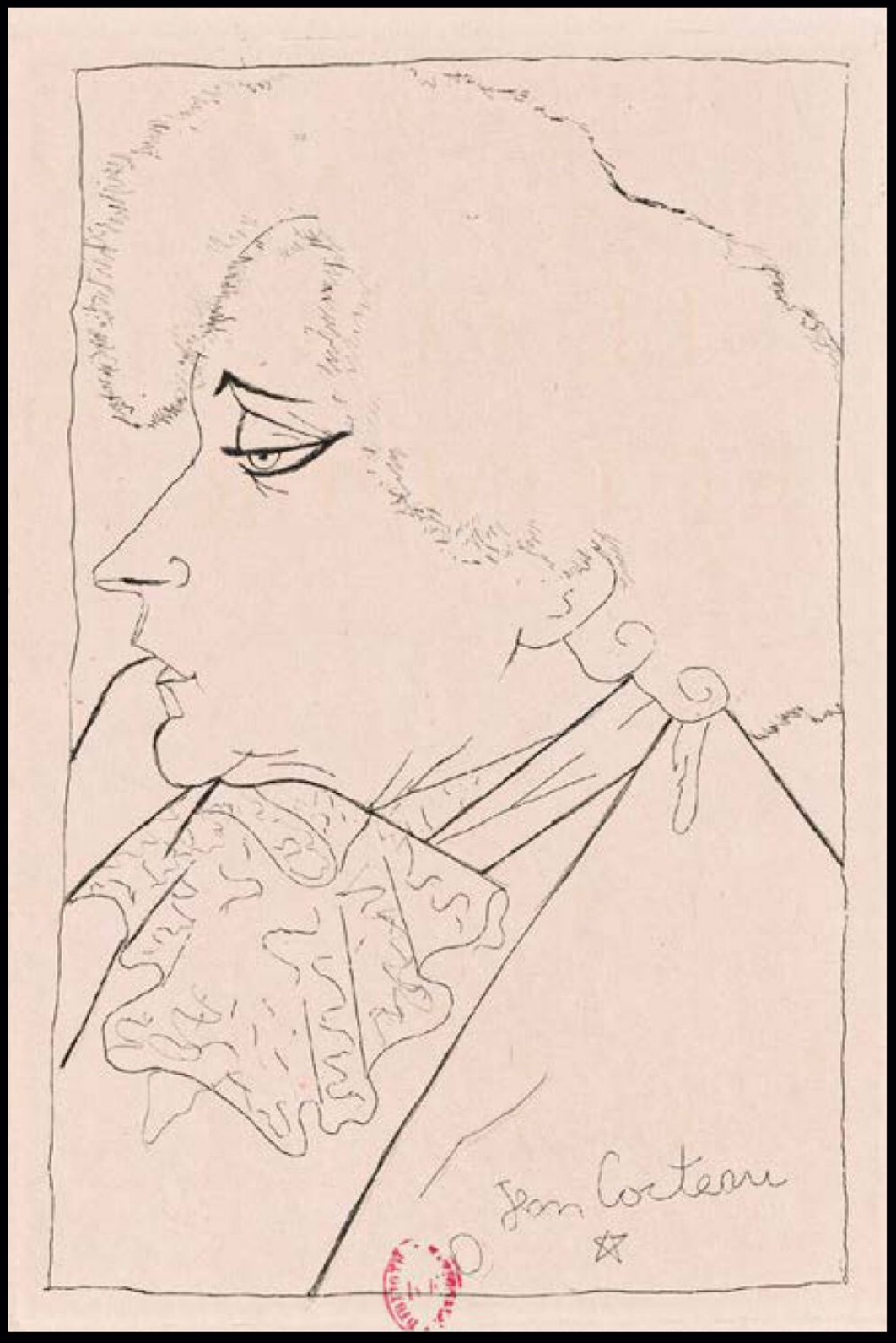
BRIDGEMAN IMAGES/SP

D'une muse à l'autre
C'est lors d'un tournage sur la Côte d'Azur, en 1951, que Colette rencontre Audrey Hepburn, encore inconnue. La romancière insiste alors pour que la jeune actrice britannique incarne Gigi, le personnage d'un de ses derniers livres, dans la version théâtrale prévue pour Broadway. Elles se rencontreront pour travailler ensemble dans l'appartement de Colette, sur les jardins du Palais-Royal. La pièce, jouée entre 1951 et 1952, est un triomphe qui ouvre à Audrey Hepburn les portes de Hollywood.


lisse, c'est un dépouillement, un dévêtissement, sa nudité.
Déjà je voudrais la relire – et j'ai peur : si j'allais la trouver moins bien ! Vite, envoyons cette lettre avant de la jeter au rivoir. Votre très attentif
André Gide.

BERTRAND HUET/COLLECTION COLETTE ET BERNARD CLAVREUIL/BNF/SP

Reconnaissance
Dans cette lettre qu'il adresse à Colette, en décembre 1920, à propos de son roman *Chéri*, le grand écrivain signe : « Votre très attentif André Gide », une formule révélant la déférence de l'auteur, futur prix Nobel de littérature (1947), à l'égard de Colette, et faisant de l'ancienne « nègre » de Willy son égale.



BNF/ADAGP, PARIS, 2025/SP

Le cadeau du poète
Jean Cocteau réalise ce portrait de Colette, gravé à l'eau-forte, à l'occasion de la réédition de *Ces plaisirs...* (1932) sous le titre *Le Pur et l'Impur* (1941). Cet hommage d'artiste à artiste, ce trait épuré de Cocteau capture l'essence d'une Colette parvenue au sommet de la gloire littéraire.

De véritables encyclopédies s'appuyant sur une importante iconographie, des cartes détaillées, des frises chronologiques pour offrir une compréhension complète de ces périodes fascinantes.

Glénat
www.glenat.com

Plongez dans l'Histoire

En librairie le 13 novembre



LE GRAND ATLAS DES VIKINGS
Stéphane Coviaux



LE GRAND ATLAS DES ROIS ET REINES DE FRANCE
Collectif, préface de Guillaume Picon



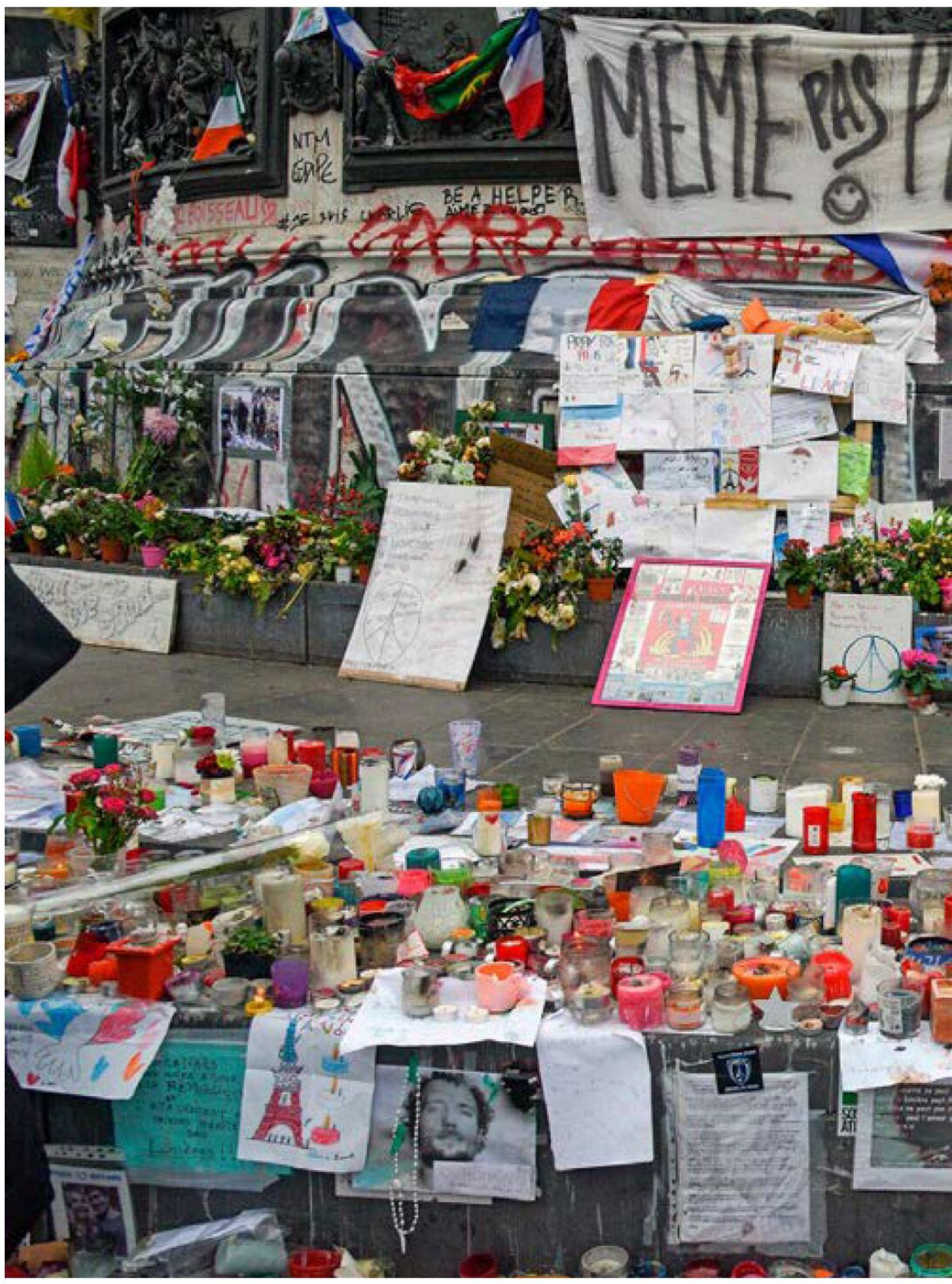
SUR LES TRACES DE L'EMPIRE ROMAIN
3 000 ans de vestiges et richesses archéologiques
Collectif

DANS TOUTES LES LIBRAIRIES

RUBRIQUE COORDONNÉE PAR VÉRONIQUE DUMAS

Se souvenir de novembre 2015...

Laboratoire. L'historien Denis Peschanski travaille désormais sur l'impact des attentats terroristes islamistes, perpétrés il y a dix ans dans la capitale et à Saint-Denis. Ainsi se dévoile comment se cristallisent une ou des mémoires...



Très rapidement après les attentats terroristes islamistes du 13 novembre 2015, cela s'imposa comme une évidence: nous devions répondre avec nos armes, celles de la recherche. Comme nous collaborions depuis plusieurs années sur les questions mémorielles, le neuropsychologue Francis Eustache et moi-même avons mis sur pied un projet de recherches qui s'est avéré rapidement hors norme, le «Programme 13-Novembre» qui s'attache non à l'événement proprement dit mais à sa mémoire individuelle et collective.

Hors norme parce qu'associant, dans une perspective transdisciplinaire, historiens, sociologues, juristes, linguistes, mais aussi neuroscientifiques, psychologues, informaticiens... Hors norme aussi parce qu'il était prévu de durer de 2016 à 2026. Ce projet est soutenu par des ministères, par les associations de victimes et dispose d'un financement important de l'État. Parmi la dizaine de volets que compte ce programme, l'historien est singulièrement intéressé par «l'Étude 1000».

Une première mondiale

Son objectif? Obtenir l'enregistrement audiovisuel de 1000 volontaires, du plus proche (les exposés) au plus lointain (trois villes en région), et retrouver au maximum les mêmes personnes à quatre reprises en dix ans. Ils sont près de 80 % à revenir d'une phase à l'autre et nous en sommes à 4500 heures recueillies pour 2700 témoignages. Dans la tradition de l'histoire orale, c'est bien la vérité du témoin qui nous intéresse. Avec un plus: pour chaque segment de cinq minutes de ces trois heures qu'a duré l'événement, nous pouvons croiser dix ou quinze témoignages. Pour les examiner, nous disposons d'outils d'analyse statistique du vocabulaire. Ainsi, les exposés diffèrent selon qu'il s'agit de témoins indirects, de rescapés ou d'intervenants (policiers, médecins etc.), mais aussi de femmes, d'hommes, de jeunes ou d'individus plus âgés.

L'historien explore aussi l'évolution de la mémoire collective. Entre 2016 et 2024, huit études ont ainsi été conduites, une autre première mondiale. On note, par exemple, une double condensation mémorielle: le 13 novembre 2015 apparaît régulièrement en premier quand on demande aux Français quels sont les actes

Lumières dans la nuit Comment s'inscrit l'événement dans notre histoire et dans celle des personnes qui l'ont vécu? Quelques-unes des questions que pose cette enquête inédite. Place de la République (Paris), décembre 2015).



DRAGAN LEKIC/HANS LUCAS

terroristes qui les ont le plus marqués depuis l'an 2000 ; de même, c'est le Bataclan qui est cité quand on les interroge sur les lieux du 13 novembre, tandis que s'effacent les références aux terrasses et au Stade de France. Avec, également, des différences en fonction du niveau de diplôme ou du positionnement politique, par exemple.

L'historien tente aussi de répondre à d'autres interrogations majeures. Ainsi, cette double condensation mémorielle a un impact sur les rescapés et les endeuillés. Pour eux, c'est la double peine : ils souffrent de ce qu'ils ont subi et ont bien conscience qu'on tend à les oublier. Ainsi à Nice, après le 14 juillet 2016. Et, puisqu'on parle du choc traumatique, on peut se demander pourquoi des personnes qui ont vécu la même attaque, et qu'on retrouve dans l'étude biomédicale, présentent qui un trouble de stress post-traumatique vivace, qui une résilience. Au-delà de la biologie, l'environnement familial, social, professionnel des personnes rentre en compte, ce que Boris Cyrulnik définit comme milieu « sécure » ou « insécure ». C'est donc peu dire que les sciences de la mémoire doivent s'appuyer sur ce pari de la transdisciplinarité et de la dialectique entre mémoire individuelle et mémoire collective. **DENIS PESCHANSKI**

Le mot du mois de Virginie Girod



Hystérique

Ce vilain qualificatif surgit dans l'imaginaire de ceux qui connaissent l'histoire… le visage du neurologue français Jean-Martin Charcot, né il y a 200 ans. Depuis l'Antiquité, les médecins pensaient que les crises de démence féminine étaient liées aux caprices de leur utérus. Deux mille ans plus tard, le roi de l'hôpital de la Salpêtrière pressent en l'hystérique une femme malade. Son objet d'étude favori est une adolescente nommée Augustine. Celle-ci ne souffre d'aucune pathologie et, pourtant, la moitié droite de son corps est insensible, comme anesthésiée. Elle a aussi des paralysies décorrélées de toute atteinte moteur. Mais le plus remarquable, ce sont ses crises d'hystérie que Charcot déclenche sur commande grâce à l'hypnose. Augustine est élevée au rang de cobaye du maître pendant ses cours en amphithéâtre.

Vêtue d'une simple jupe et d'un corsage léger pour mieux observer ses mouvements, la voilà qui se cabre sur le sol, ses mains se crispent entre ses cuisses, ses lèvres forment des mots obscènes, ses muscles se durcissent tant et si bien qu'on peut la faire tenir comme une planche en appui sur les dossiers de deux chaises. Quel spectacle pour les étudiants ! Charcot est sur une piste, l'hystérie est un mal sexuel… Pourtant, ses traitements au moyen d'une ceinture comprimant les ovaires d'Augustine se révèlent un échec. Il faudra du temps pour comprendre que ces pauvres filles ont souvent, en réalité, été victimes de violences sexuelles. Aujourd'hui, les grandes crises d'hystérie ont presque disparu. Les symptômes psychosomatiques des traumatismes obéissent aux modes. Alors les Lio et autres Marlène sont-elles hystériques ? Certainement pas. Ceux qui les nomment ainsi ont peut-être des pensées fallacieuses à leur sujet.

Franco, l'autre passé qui ne passe pas

Mémoire. Il les aura donc tous enterrés : Hitler bien sûr, mais aussi Staline, Churchill, Eisenhower, de Gaulle… sans oublier Picasso et Pompidou ! Franco tirait sa révérence, à 82 ans, le 20 novembre 1975, après une longue agonie, entourée de mystère et guettée par tous, tant ce régime, à la fois daté et hors du temps, semblait une aberration. Mais quelle mémoire, pour quel Franco, ce régime a-t-il laissée ? C'est tout l'intérêt du travail que l'historien Stéphane Michonneau (*Franco, le temps et la légende*, Flammarion) vient de nous livrer. Dans un minutieux et très malin parcours à rebours, il souligne que le Caudillo de 1975 n'est que l'ultime avatar d'une légende changeante, tour à tour général victorieux, leader fasciste, père modernisateur d'une nation qui s'ouvre au tourisme puis, après 1975, personnage décrié, adulé ou (faussement) oublié. Un souvenir aussi encombrant que son cadavre – exhumé en 2019 –, qui hante encore les débats dans l'Espagne d'aujourd'hui. ✚ FRANCIS LABORDA



ALINARI/ROGER-VIOLLET



BNF

En marche Le 9 avril 1927, le wagon dans lequel fut signé l'armistice de 1918 quitte le musée des Invalides pour être installé à Rethondes, en forêt de Compiègne.

Sur les rails de l'Histoire

Le 11 novembre 1918, la voiture 2419D devient le « wagon de l'Armistice ». La clairière près de Rethondes, dans la forêt de Compiègne, est choisie par Foch pour recevoir les représentants allemands à l'abri des regards. Autrefois wagon-restaurant de la Compagnie internationale des wagons-lits (CIWL), le wagon 2419D est réquisitionné, réaménagé et incorporé au train de commandement de l'armée française en octobre 1918. Après l'armistice, la voiture retrouve sa fonction originelle jusqu'à ce que le gouvernement de Clemenceau décide de la récupérer. La compagnie ferroviaire en fait don à l'État et le wagon est exposé, de 1921 à 1927, dans la cour des Invalides, après un unique voyage présidentiel jusqu'à Verdun en 1920. Victime des intempéries, le wagon s'abîme. Grâce au financement de l'Américain Arthur-Henry Fleming, sa rénovation et la construction d'un bâtiment pour le protéger sont actées en 1927 et, comme en témoigne cette photographie, le wagon quitte les Invalides pour retrouver Rethondes. Le 22 juin 1940, Hitler impose la signature de l'armistice dans ce même wagon. Il est ensuite exposé à Berlin avant de disparaître dans l'incendie accidentel de la gare de Crawinkel (Thuringe) en 1945. La voiture 2439D qui le remplace aujourd'hui au Mémorial de l'Armistice est issue de la même série fabriquée en 1913 et, elle aussi, a été offerte par la Compagnie des wagons-lits en 1950. ✚ THOMAS LIÉNARD

La croix de fer, un enfer !



DR

Épinglé Le général Speidel, qui dirige l'Otan en Europe de 1957 à 1963, arbore la croix de chevalier reçue en avril 1944.

Oui, décidément, les temps ont bien changé: personne, ou presque, en France, ne s'est ému en mai dernier de la volonté du chancelier Merz de doter l'Allemagne de «l'armée [...] la plus puissante d'Europe». Il y a soixante-dix ans, pourtant, la naissance de la *Bundeswehr* provoquait une levée de boucliers: comment une armée allemande pouvait-elle réapparaître si vite? Mais la guerre froide a ses raisons et, le 12 novembre 1955, est actée la création de cette armée, composée de «citoyens en uniforme», mais commandée par des officiers qui s'étaient illustrés sur les champs de bataille d'Europe, d'Afrique et de Russie! La *Bundeswehr* («Défense fédérale», nom soufflé par l'ancien général de panzers, Hasso von Manteuffel!) doit, très vite, se réinventer. Et on sait que la force des armées repose sur la discipline et les traditions... Ces traditions, justement, il ne faut pas en laisser l'exclusivité à la NVA (l'armée de RDA), qui parade déjà au pas de l'oie. Mais attention aussi à ne pas trop en faire au risque de passer pour le fantôme ressuscité de la Wehrmacht! Alors se pose vite la grave question des décorations que souhaitent reporter leurs récipiendaires! Que faire des milliers de médailles délivrées entre 1939 et 1945? La RFA décide, non sans d'âpres débats, de les reconnaître toutes en 1957, à l'exception des décorations SS et du Parti, mais exige leur «dénazification» – en remplaçant la croix gammée par une feuille de chêne. C'est ainsi que les vétérans membres ont pu – lors de rares occasions exigeant une «grande tenue» – exhiber à nouveau *Eisernen Kreuz*, *Ritter Kreuz* et autres *Ostmedaille* sur un uniforme de la *Bundeswehr*, spécialement retaillé à cet effet... **STÉFAN SPIVAK**



BnF Bibliothèque nationale de France

Saison 2025-2026

Europes en partage

Le musée de la Bibliothèque nationale de France

Johann Walter (1604-1677), Composition de pommes, nèfles, tomates, noix, coings, raisin et oiseau, 1662. BnF, Estampes et photographie

MINISTÈRE DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Richelieu
5, rue Vivienne, Paris 2e
mardi : 10 h - 20 h
du mercredi au dimanche : 10 h - 18 h

L'Étranger, éternelle source d'inspiration

Cinéma. Peu de réalisateurs se sont risqués à fixer sur la pellicule ce monument de la littérature. François Ozon relève le pari et perpétue la destinée hors-norme de ce roman né en 1942.

Adapté au cinéma par Visconti en 1967, avec Marcello Mastroianni et Anna Karina, *L'Étranger* de Camus a de nouveau séduit la caméra, celle de François Ozon, l'occasion de revenir sur cet ouvrage phare de la littérature française. *L'Étranger* n'est pas un livre d'histoire, c'est le livre d'une histoire, celle du désenchantement algérien qui accompagne la désillusion du monde. Ce premier roman d'Albert Camus (1913-1960) paraît le 19 mai 1942 chez Gallimard, dans un Paris occupé. La première phrase donne le ton: «Aujourd'hui, maman est morte.» On comprend qu'autre chose est mort et que le narrateur ne versera pas une larme, pas plus aux obsèques de sa mère qu'à celle de son pays, cette Algérie de la colonisation qui survit encore un peu.



***L'Étranger*, de François Ozon, avec Benjamin Voisin, Rebecca Marder, Pierre Lottin, Swann Arlaud... (120 min). Sortie le 29 octobre 2025.**

Camus n'est pas dupe. Ses lecteurs non plus. On parle de son écriture blanche, de sa brièveté comme d'une opération sans anesthésie. Sauf que la plaie est profonde. En 1943, dans *Les Cahiers du Sud*, Sartre le considère comme le «meilleur livre depuis l'armistice». Il trouve la clé du roman dans l'essai de Camus qui paraît quelques mois plus tard, *Le Mythe de Sisyphe*. C'est ainsi que la notion philosophique de l'absurde apparaît. Meursault l'indifférent ne parvient pas à saisir sa vie dans un pays fantôme, où la seule réalité se manifeste à ses yeux par le soleil perpétuel d'Alger, ce soleil qui aveugle et lui fait tuer un homme.

L'absurdité de la justice

Traduit en anglais dès 1946, *L'Étranger* devient une œuvre emblématique de la génération de l'après-guerre, étudiée dans les universités et largement diffusée. Dans les années 1950-1960, le roman prend son essor aux États-Unis, porté par l'image d'un Camus philosophe de l'absurde, nobélisé en 1957. En Angleterre, on l'associe à l'existentialisme sartrien, bien que l'écrivain s'en soit toujours démarqué. Toujours est-il que le personnage de Meursault prend une résonance universelle. L'histoire de cet homme condamné plus pour son indifférence que pour son crime est interprétée à l'aune du colonialisme, de l'absurdité de la justice ou de l'«ultramoderne solitude». Dans le monde arabe, la réception est plus polémique. On condamne volontiers l'absence de profondeur donnée au personnage de «l'Arabe», tué sans nom, ce qui nourrit les débats postcoloniaux.

Camus est un pied-noir. Il défend une position de coexistence et refuse l'indépendance totale de l'Algérie, ce qui lui vaut critiques et isolement, notamment de la part de Sartre. Certains voient l'indifférence de Meursault comme une métaphore du désintérêt face aux «Arabes». Après l'indépendance de l'Algérie (1962), le roman est lu comme un document sur l'aveuglement colonial. Pour les lecteurs algériens, il est à la fois un chef-d'œuvre littéraire et un témoignage involontaire de l'effacement des Arabes.

Le meurtre de «l'Arabe» (jamais nommé, jamais décrit, jamais entendu) devient central. Ce silence est perçu comme révélateur d'un biais colonial: les Algériens sont réduits à des figurants anonymes dans une

> «Meursault, l'antihéros existentiel, prend une résonance universelle»



LEONIDAS AEVANITIS/FOZ-GAUMONT-FRANCE2 CINÉMA-MACASSAR PRODUCTIONS/SP

Zone grise
L'acteur français Benjamin Voisin incarne Meursault, un homme qui semble sans émotions, dans le nouveau film de François Ozon, adapté de *L'Étranger*, totalement tourné en noir et blanc.

histoire « française ». Meursault n'est plus seulement un antihéros existentiel : il symbolise aussi le colon européen, indifférent à la vie indigène. Dans son essai *Culture et impérialisme* (1993), l'universitaire palestino-américain Edward W. Said (1935-2003) souligne l'effacement du contexte historique dans le récit.

Lu, relu et réinterprété

Traduit en 68 langues, en troisième place des romans francophones les plus lus dans le monde après *Le Petit Prince* de Saint-Exupéry et *Vingt Mille lieues sous les mers* de Jules Verne, *L'Étranger* est devenu un classique de la littérature française du XX^e^ siècle, lu, relu et réinterprété. En 2013, Kamel Daoud signe *Meursault, contre-enquête*. L'auteur, né en Algérie, prix Goncourt 2024 pour *Houris*, continue le roman de Camus. Il donne un nom et une voix au frère de « l'Arabe » (Haroun), assassiné dans les dernières pages. Il inverse ainsi la perspective en redonnant dignité à la victime. Il remonte ce fil d'Ariane en cherchant la sortie du labyrinthe Camus, avec un personnage lui aussi en plein désarroi, déçu par son pays. Car le roman de Camus dépasse la seule réalité coloniale. Il l'élargit à un monde vidé de sens. Meursault refuse la religion et toute idée de rédemption. *L'Étranger* révèle la faillite des valeurs sociales et morales. La société juge Meursault non pas pour son crime, mais pour son indifférence. Camus dénonce des conventions sociales vidées de substance, qui se substituent à une vraie éthique. Ainsi s'installe le sentiment d'un monde bureaucratisé où la forme compte plus que le fond.

Le roman exhibe enfin la solitude moderne. Meursault est radicalement seul : sans attaches affectives profondes, sans croyances, sans horizon collectif. Il incarne le désenchantement occidental : l'homme moderne, coupé des mythes, des grands récits, des dieux, se retrouve face à sa propre finitude. Le sublime ayant disparu, il ne reste que l'ordinaire, la confrontation avec l'absurde et les angles morts de la réalité coloniale.

LAURENT LEMIRE

« Momies », une rencontre sous le signe de l'émotion

Vie éternelle. Pour les dix ans de sa réouverture, le musée de l'Homme consacre une ambitieuse exposition aux momies. Affirmant, ainsi, son point de vue dans les controverses que suscite la présentation des restes humains au public.





PARIS, MNHN-JC DOMENECH/SP

Ancêtres Jeune femme dite « des chullpas » (Bolivie, fin VIIIe-milieu Xe s.) et jeune homme chachapoya (Pérou, XIIe-XVIe s.), réputé avoir inspiré Gauguin. Musée de l'Homme.

Si notre imaginaire associe la momie à l'Égypte ancienne, c'est aux Chinchorros que reviennent les plus anciens corps momifiés connus, âgés de 9000 ans, découverts entre le Pérou et le Chili actuels. « Deux articles récents présentent des squelettes qui montreraient des signes d'une momification antérieure, au Portugal et en Asie du Sud-Est, il y a 10000 et 12000 ans, mais l'hypothèse ne fait pas l'unanimité », affirme Pascal Sellier, co-commissaire de l'exposition du musée de l'Homme avec Éloïse Quétel. Quoi qu'il en soit, l'ambition est de rendre justice à la diversité du sujet. « Nous voulions dépasser les clichés et montrer que cette pratique funéraire a concerné tous les continents, jusqu'à la période contemporaine ». Chez les Toraja, sur l'île de Sulawesi, elle perdure, d'ailleurs, de façon très spectaculaire!

Une première partie de l'exposition retrace l'évolution des pratiques à travers le temps et l'espace. On y apprend que des défunts momifiés ont été retrouvés des Marquises à la Chine, et même aux Martres-d'Artière, dans le Puy-de-Dôme, où deux paysans découvrirent en 1756, un sarcophage contenant un jeune garçon. « Cette momie gallo-romaine est un cas à part très intéressant, souligne Éloïse Quétel, car la crémation était ultra-majoritaire. » Une deuxième section, vouée aux techniques et rites, explore les différents procédés de préservation. Saviez-vous qu'aux Canaries, les Guanches boucanaient les dépouilles avant de les emmailloter de peaux tannées? Qu'au Pérou, les Chancay plaçaient les défunts dans un paquet de tissu?

Pour rendre compte de cette réalité plurielle, neuf corps complets sont présentés et certains, comme ceux de l'égyptienne Myrithis ou de l'enfant retrouvé en Auvergne, sont visibles pour la première fois. Un choix assumé, alors que de nombreux musées se refusent, désormais, à montrer des restes humains. « Convaincre qu'on peut les exposer avec décence, déontologie et de façon intéressante est, pour nous, un enjeu important », explique Pascal Sellier. Une section aborde donc la question sensible de leur patrimonialisation, en revenant sur les conditions dans lesquelles les momies ont intégré les collections occidentales, sur la façon dont elles ont été soumises aux regards, etc. « Le but est de faire valoir le point de vue d'une institution particulièrement concernée par ces questionnements éthiques puisque le Muséum national d'histoire naturelle est sans doute l'une de celles qui conservent le plus de restes humains dans le monde [dans les réserves du musée de l'Homme, ndlr] », souligne Éloïse Quétel.

Dans l'exposition, chaque corps est accompagné d'une fiche d'identité mentionnant les conditions de son entrée, parfois obscure, dans les collections – certains provenant de dons mal renseignés ou de collectes peu scrupuleuses. Parler des momies sans que le public puisse les « rencontrer »? Ce serait, nous dit-on, priver le sujet d'une dimension fondamentale: l'émotion.

« Momies », du 19 novembre 2025 au 25 mai 2026, musée de l'Homme (Paris, 16e), www.museedelhomme.fr

STÉPHANIE GATIGNOL

HISTOIRE TV

SÉRIE INÉDITE

JOURNAL INTIME DU IIIE REICH

LES MARDIS 25 NOVEMBRE ET 2 DÉCEMBRE
DÈS 20H50

CETTE SÉRIE DOCUMENTAIRE PLONGE DANS LES RÉCITS PERSONNELS DE HUIT INDIVIDUS AUX PARCOURS VARIÉS SOUS LE IIIE REICH, EN UTILISANT DES JOURNAUX INTIMES, DES IMAGES EXCLUSIVES ET DES ANIMATIONS DE QUALITÉ.

bouygues canal 121 · DISPONIBLE AVEC CANAL+ canal 118 · free canal 205 · orange canal 124 · SFR canal 177 · Chips Time · .nordnet. · Vialis · WiBox

© DR. ROLAND FLADE, VINCENT BURMEISTER & ASTFILM PRODUCTIONS

REPLAY DISPONIBLE JUSQU'À 60 JOURS



PHILIPPE PETIT/PARISMATCH/SCOOP

Franz-Olivier Giesbert confesseur de la République

Il aura vu, de ses yeux vu, se faire l'histoire de la Ve République. Alors qu'aujourd'hui le régime vacille et que, soixante-sept ans après leur fondation, les institutions gaulliennes semblent peiner à faire face, sa connaissance des rouages politiques et – mieux – une familiarité d'un demi-siècle avec nos dirigeants font du journaliste et romancier un incontournable témoin. PAR FRANCK FERRAND

Ce qui, dans l'Histoire, passionne Franz-Olivier Giesbert – FOG pour les gens de médias – c'est le pouvoir que, par leur tempérament, de rares individus s'arrogent de faire dévier le cours des choses. Une personne seule peut-elle ainsi tout changer? «Je pense à ce qu'il s'est passé à Reykjavik, en Islande, en 1986, raconte-t-il. Cette rencontre Reagan-Gorbatchev, en assez petit comité, où le président américain, accompagné de Shultz, a donné en même temps un coup d'accélérateur au désarmement et un coup de grâce au régime soviétique… J'ai eu la chance que Youri Doubinine, alors ambassadeur d'URSS à Washington, et Gorbatchev lui-même, me racontent cela par le menu – c'était passionnant!», ajoute ce confident des grands de ce monde, jamais blasé d'échos issus de l'intérieur.

Enfant prodige du journalisme

«Un animal politique comme Schröder par exemple qui, envers et contre tous, relance l'économie allemande, me fascine», reprend-il, saluant la trempe de l'ancien chancelier en dépit de défauts criants – et rappelant au passage que l'étoffe et le souffle ne se décrètent pas. Neville Chamberlain ne sera jamais Winston Churchill, ni Harold Wilson, Margaret Thatcher… Et les présidents français, dans tout cela? Après tout, l'ancien patron du *Nouvel Observateur*, puis du *Figaro*, puis du *Point*, parfois confesseur, souvent contempteur de François Mitterrand, Jacques Chirac et Nicolas Sarkozy, fut mieux placé que beaucoup d'autres pour juger sur place de leurs caractères respectifs. «Gouverner, au fond, est une affaire de courage, tranche-t-il. Et de caractère. Sarkozy n'en était pas dépourvu, mais il n'avait peut-être pas encore la maturité qu'il a acquis depuis avec ses ennuis judiciaires…»

Enfant prodige du journalisme, jeté dans le chaudron à un âge encore tendre, Giesbert s'est forgé «au contact de figures magnifiques, qui avaient fait des guerres et ne se laissaient pas intimider». Avant les hommes politiques, ce furent des écrivains et des artistes qui répondirent à ses questions parfois impertinentes: Aragon, Montherlant, l'architecte Le Corbusier ou le sculpteur Giacometti qui l'accueillit dans l'atelier mythique de la rue Hippolyte-Maindron, comme un ami de la famille. Mais revenons à son terrain de prédilection: la politique. Ce qu'il regrette le plus, de cette époque révolue? «La nuance et la souplesse, répond-il, imprévisible. Les luttes partisanes, même âpres, pouvaient alors plier devant l'intérêt général. Un Robert-André Vivien, gaulliste, et un Robert Ballanger, communiste, pouvaient très bien s'entendre» s'il y allait du bien public. «Et puis, tous ces gens-là possédaient une culture encyclopédique», soupire-t-il. Serait-ce à dire que la culture, aujourd'hui, ferait défaut sous les ors de la République?

«Le personnel politique d'il y a trente, quarante ou cinquante ans donnait le sentiment de vivre dans l'Histoire; pour les gens d'alors, les références historiques faisaient partie de la vie», rappelle celui qui fut initié par son père aux grands historiens britanniques, Gibbon puis Toynbee. «Chirac, c'était l'histoire ancienne et lointaine: les Babyloniens, les Perses, les Chinois… Même s'il s'ingéniait à le cacher, il maîtrisait des références inimaginables sur toutes sortes de civilisations anciennes. Mitterrand, c'était plutôt l'histoire de France; lui avait lu les biographies de tous nos rois – et il parlait des uns et des autres comme s'il s'était agi de vieilles connaissances. Quant à Giscard, avec son goût de l'uchronie, c'était un peu un mélange des deux.» Et avant ceux-là? «À la génération précédente, je me rappelle – parmi tant d'images fortes – la table jonchée de livres, comme dans une librairie, qui accueillait les visiteurs chez Edgar Faure.»

> **«La classe politique d'aujourd'hui a beaucoup perdu; très peu sont des intellectuels»**

À ce stade de l'échange, le regard, tellement ironique en temps normal, du confesseur du régime s'attendrit à l'évocation des vaches sacrées d'une époque révolue. Jeune journaliste parlementaire, il grimpait dans les tribunes des hémicycles en compagnie de son ami Jean-François Kahn pour écouter, notamment, les grandes tirades d'un Christian Fouchet au sommet de son art – morceaux d'éloquence dont il faisait son miel… Où la comparaison devient cruelle: «La classe politique d'aujourd'hui a beaucoup perdu de ce point de vue; très peu sont des intellectuels. La plupart ne lisent presque pas.» Dans sa bouche, un tel constat vaut désaveu.

Récit

Jacques-Louis David, le Raphaël des sans-culottes

À l'occasion du bicentenaire de la mort du peintre, le 29 décembre 1825, le Louvre propose une exposition consacrée à l'ensemble de sa carrière. Mais la peinture a un temps cédé la place à une autre passion : la politique, qui entraîne l'artiste dans la Révolution, pour un combat qui le dépasse et le prend au piège. FRANCK FERRAND



Dans l'inconscient collectif des Français, David s'identifie au Consulat et à l'Empire; il reste avant tout, aux yeux du plus grand nombre, le portraitiste attitré de Napoléon. Cependant le chef de file des néoclassiques n'a pas attendu le 18-Brumaire pour se faire connaître; il était très apprécié déjà sous l'Ancien Régime; par la suite, trois de ses chefs-d'œuvre auront eu partie liée avec l'épopée révolutionnaire: le *Serment du Jeu de paume*, *Marat assassiné* et la *Mort du jeune Bara*. Si la vaste composition du premier demeure inachevée – elle n'a même été qu'esquissée –, le deuxième, offert par le peintre à la Convention nationale, a fait sa renommée; quant à la glorification posthume du petit tambour républicain sous la forme ambiguë d'un nu androgyne, elle donne lieu encore à des exégèses… Au nombre des productions de David liées à la Révolution, n'oublions pas enfin ce petit dessin pris sur le vif, hâtivement croqué, certes, mais marquant pour le moins, et qui figure Marie-Antoinette à son dernier voyage *(voir p. 26)*.

Si l'on ajoute à cela quelques rares portraits, l'on doit pouvoir estimer à une douzaine d'œuvres la production de David dans les cinq années qui courent de 1789 à 1794. Soit un rendement bien faible. Serait-ce qu'en ces temps heurtés, l'homme de l'art se serait effacé en lui devant l'homme d'action? •••

ADRIEN DIDIERJEAN, SYLVIE CHAN-LIAT/RMN-GRAND PALAIS

Grisaille **C’est un David en prison, revenu de ses illusions politiques, qui réalise cet autoportrait.** Autoportrait (1794), musée du Louvre.



GÉRARD BLOT/RMN-GRAND PALAIS

Cinémascope La Constituante charge le peintre d'immortaliser le serment du Jeu de paume sur une toile… grandeur nature. Le tableau, de 3 m sur 6, restera inachevé faute de financement et de stabilité politique. *Serment du Jeu de paume* (1791), château de Versailles.

••• Dès les premiers frémissements de la Révolution, le maître vibre à l'unisson de ces députés qui veulent en découdre avec une monarchie à bout de souffle. Avant même que la période ne s'y prête, l'auteur du *Serment des Horaces* (achevé en 1784) s'était imprégné d'idées républicaines « à l'antique». Athée, franc-maçon, proche des milieux aristocratiques les plus libéraux, David manifeste tôt son ouverture aux idées nouvelles. Ainsi, alors que se réunissaient à peine les États généraux, avait-il osé livrer à l'administration royale un tableau bien audacieux: les *Licteurs rapportant à Brutus les corps de ses fils*. La censure en ayant contesté le sujet, par trop républicain, autant que le traitement, par trop réaliste, il avait tout de même dû consentir à gommer de son œuvre les têtes tranchées des jeunes monarchistes, carrément plantées sur des piques! À la fin de l'été 1789, tandis que la jeune Assemblée nationale abolit les privilèges et vote la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, le peintre à la tête chaude – bien qu'issu, comme ses pairs, de l'Académie royale de peinture et de sculpture – prend la tête des «Académiciens dissidents». Selon lui, n'en déplaise à la vénérable institution, même les artistes non-agréés devraient pouvoir exposer au Salon.

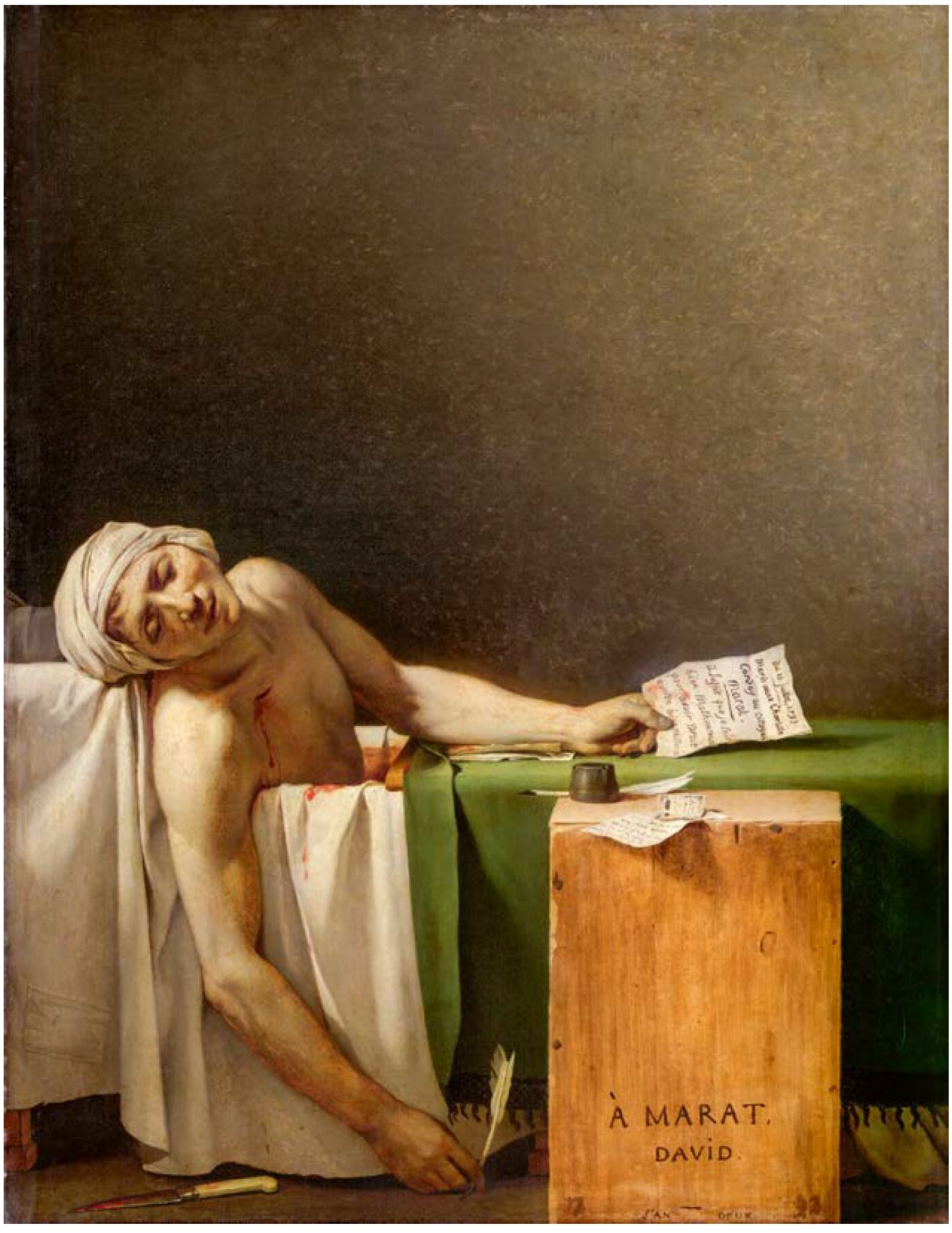
David entend devenir le peintre de la Révolution

«[Jacques-Louis David] considère que la mission de peintre révolutionnaire lui est destinée, estime Gilles Néret dans son ouvrage *David, la terreur et la vertu* (Mengès, 1995). Il la revendique hautement et elle ne tarde pas à lui être confiée. Tout concourait en effet à faire de lui le "Raphaël des sans-culottes", mais aussi le "tyran des arts". En octobre 1790, l'Assemblée constituante lui ordonne de réaliser, sous ses auspices, un tableau représentant le serment du Jeu de paume, événement décisif dont on entend fêter dignement le premier anniversaire.» Faut-il préciser que la toile a été commandée gigantesque, monumentale? Grandeur nature. Consigne est passée «que le beau moment du serment prêté au Jeu de paume fasse le sujet d'un tableau de trente pieds de hauteur sur vingt de large, et dont la société fera hommage à l'Assemblée nationale, pour orner le lieu des séances».

David est ému aux larmes, lors de la séance où cette commande lui est passée; «tout pâle d'enthousiasme, il monta à la tribune et il exprima d'une

“Gendre d’un entrepreneur des Bâtiments du roi, David va montrer qu’il n’a rien d’un modéré et, délaissant les pinceaux, se jette dans la tumultueuse vie politique des révolutionnaires parisiens…”

Peinture au couteau Chef-d’œuvre de l’artiste, le tableau *La Mort de Marat* (1793) est l’hommage du peintre mais aussi celui du citoyen, compagnon de la victime et révolutionnaire enragé. Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique (Bruxelles).



J. GELEYNS/MUSÉES ROYAUX DES BEAUX-ARTS DE BELGIQUE, BRUXELLES/SP

voix frémissante sa gratitude». Les mots du peintre sont touchants: «On m’a ravi le sommeil pour une série de nuits.» Aussitôt, une vaste toile vierge est installée à l’église des Feuillants, non loin des Tuileries – ce qui permet aux députés de venir facilement poser, tant il est vrai que le *Serment* s’offre à voir comme une immense galerie de portraits. Le maître est à l’œuvre, multipliant les croquis, les dessins préparatoires. Hélas, la souscription votée ne rencontre guère de succès; on est même loin de la somme escomptée; il faudra que l’État se substitue à l’enthousiasme défaillant des citoyens… Le projet traîne en longueur: fin 1791, nombre de ceux dont l’effigie devait y figurer – Mirabeau, Barnave… – sont devenus suspects, sinon indésirables. La Révolution va trop vite pour les pinceaux de ceux qui ont la charge d’en immortaliser la geste.

Et si, demandent les plus enragés, ce peintre formé sous la royauté, ce gendre d’un entrepreneur des Bâtiments du roi, était en fin de compte un agent dormant de la contre-révolution – un «modéré» en somme? Modéré, • • •



VILLE D'AVIGNON, MUSÉE CALVET/SP

Au service de la légende En représentant, en 1794, le martyre – pas forcément authentique d'ailleurs – du jeune tambour Bara tué par des Vendéens, David immortalise la geste républicaine et ses héros. Musée Calvet (Avignon).



CC0 WIKIMEDIA COMMONS

Sanguine Après avoir assisté au procès de la reine, il croque Marie-Antoinette sur le chemin de l'échafaud.

••• lui? Jacques-Louis va se charger de montrer ce qu'il en est à tous ceux qui pourraient douter de ses convictions. Alors que s'étiole un trône mourant, la carrière artistique de David ne conditionne plus son ambition politique. Au désespoir d'une épouse, Marie-Charlotte, qui finira par le quitter, il déborde sciemment des questions artistiques et, s'impliquant dans la vie des idées, adhère à la Société des amis de la Constitution. En septembre 1791, il va jusqu'à mettre de côté sa palette – laissant la trop grande toile en plan – pour postuler au mandat de représentant de Paris; il sera électeur de la section du Louvre et participera aux élections des députés du Corps législatif.

Ses idées se sont précisées, se sont accusées; il n'est plus si éloigné, dans les conceptions, d'un certain nombre de ces enragés qui appellent de leurs vœux la République. N'a-t-il pas même, quelques mois plus tôt, signé une pétition réclamant la déchéance de Louis XVI, pourtant devenu entretemps souverain constitutionnel? Notons qu'à cette époque, David n'en a pas moins accepté commande de l'Assemblée pour un portrait de ce même roi, «donnant la Constitution à son fils, le prince royal». Il s'agit de redresser autant que possible l'image ternie d'un monarque qui, depuis Varennes, a perdu l'amour de son peuple. Bien que républicain, plus que jamais, le portraitiste se met au travail au tournant de l'année 1792. Mais de nouveau, le projet ne dépasse pas le stade des esquisses et des croquis – les changements politiques, une fois encore, frappent de péremption la commande…

David Chanteranne vient de faire paraître une biographie – *Jacques-Louis David, l'empereur des peintres* (Passés/Composés) – où il suit notamment les progrès de l'artiste dans son engagement révolutionnaire. Moins d'une semaine avant la proclamation de la République, «le 17 septembre, en qualité de membre du corps électoral de Paris, il est élu vingtième député de la capitale à la Convention nationale par 450 voix sur 583 votants», écrit-il. «Hésitant encore entre les différents partis, c'est finalement la trop grande mansuétude des Girondins à l'égard de l'Académie qui le pousse définitivement vers les Jacobins. Les vingt-deux mois qui suivent comptent parmi les plus intenses mais aussi les plus controversés de son existence.»

Un proche de Robespierre

Voilà notre homme, en effet, siégeant aux côtés de Marat, Danton, Robespierre, Collot d'Herbois… Rien ne semble plus le retenir d'adopter certaines positions radicales. Bientôt membre du Comité d'instruction publique, c'est à ce titre qu'il sera, parmi d'autres tâches, chargé d'organiser des fêtes civiques et révolutionnaires. Dans *David, l'art et le politique* (Gallimard, 1988), Régis Michel les a énumérées: «Fête de la Liberté sur la place de la Révolution avec un grand char allégorique. Fête de la Fraternité, le 10 août 1793, de la Bastille au Champ-de-Mars, avec la figure du Peuple écrasant l'aristocratie. Fête de l'Être suprême, le 8 juin 1794 au Champ-de-Mars, avec sa

montagne artificielle, l'Olympe rocheux du déisme philosophique.» Il serait tentant dès lors – et certains n'y ont pas manqué – d'imaginer un député préoccupé seulement de questions esthétiques, bornant son influence et ses interventions aux affaires d'uniformes, de parades, de symbolique ou de pavoisement. Ce n'est pas, il s'en faut, le seul champ d'intervention du peintre David. Et lorsque, par exemple, s'ouvre le procès de Louis XVI, souverain déchu – ce roi même qu'il avait eu naguère pour mission de faire mieux aimer –, on le voit se passionner pour les débats et – faut-il s'en étonner? – voter la mort de Louis Capet.

L'adversaire acharné des « ci-devant tyrans »

La veille du fatidique 21 janvier, un collègue de David – comme lui député régicide – est assassiné au Palais-Royal par un royaliste vengeur. Lepeletier de Saint-Fargeau devient un martyr pour la jeune République; est-il besoin de préciser le nom du grand ordonnancier de ses obsèques? David en fera même un tableau, exposé à la Convention. Cette œuvre aujourd'hui perdue n'est que la première d'une série dédiée aux victimes de la cause révolutionnaire: Marat suivra donc, et le petit Vendéen Bara par la suite, pour instituer sans nul doute, aux yeux des Républicains de l'époque, le socle d'un art tout à la fois grandiose et funèbre, régénéré par les idées nouvelles. La Terreur va s'installer, à présent; l'heure est à la traque de tous les vestiges, de tous les insignes, de tous les symboles pouvant rappeler les «ci-devant tyrans».

À la tribune, le peintre se fait orateur: «Que les débris tronqués de leurs statues, lance-t-il, forment un monument durable de la gloire du peuple et de leur avilissement. Que le voyageur qui parcourt cette terre nouvelle, reportant dans sa patrie des leçons utiles aux peuples, dise: "J'ai vu des rois dans Paris, j'y suis repassé: ils n'y étaient plus."» Comment un tel sectateur ne deviendrait-il pas l'ami de Robespierre? Président des Jacobins en juin 1793, puis très vite secrétaire de la

> **«Le grand peintre devient l'un de ces inquisiteurs modernes qui hantent la Révolution»**

Convention, il entre, en septembre, au Comité de sûreté générale, pour diriger – incroyable mais vrai – la section des interrogatoires! Que cela plaise ou non, il faut imaginer le grand peintre dans la peau d'un de ces inquisiteurs modernes qui auront hanté la Révolution. Tour à tour Fabre d'Églantine ou Alexandre de Beauharnais – pour citer les plus fameux – vont faire les frais de ses questions ironiques, parfois fielleuses.

Pis: dans le cadre du procès – ou de la parodie de procès – intenté à Marie-Antoinette, c'est bel et bien David que l'on voit conduire l'interrogatoire de l'ancien dauphin Louis-Charles – Louis XVII pour ses partisans – et ce, de la manière la plus ignoble… Signataire, hélas, de quelque trois cents arrestations, on le dira de marbre devant la détresse de ceux qui, en d'autres temps, avaient plus ou moins été ses amis: le poète Chénier, le chimiste Lavoisier, les frères Trudaine ou la duchesse de Noailles… Cela jusqu'à ce que se lézarde, vacille et périclite le système robespierriste.

8 thermidor an II – 16 juillet 1794. Mis en accusation au sein même de la Convention, Robespierre hausse la voix au milieu d'une assemblée hostile: «S'il faut succomber, eh bien! mes amis, vous me verrez boire la ciguë avec calme.» Dans le silence relatif qui suit cette déclaration, le peintre David se lève et proclame: «Je la boirai avec toi!» Ce qui n'est pas tout à fait vrai: le lendemain, 9 thermidor, le peintre n'est pas à l'Hôtel de Ville avec le dernier carré; il se cache au contraire et se terre, avant de venir, devant ses collègues députés, trahir la mémoire du tyran et s'accuser lui-même: «Personne, leur lancera-t-il, ne peut m'inculper plus que moi-même. On ne peut concevoir jusqu'à quel point ce malheureux m'a trompé. C'est par ses sentiments hypocrites •••



AURIMAGES

Temps nouveaux **Admirateur de Bonaparte, l'ancien conventionnel passe au service du nouvel empereur et devient le « premier peintre » du régime, signant notamment la toile du *Sacre*.** *Napoléon décorant David au Salon de 1808*, d'après un tableau inachevé de Gros.

••• qu'il m'a abusé.» Et de conclure: «Citoyens, je vous prie de croire que la mort est préférable à ce que j'éprouve en ce moment.» Pathétique défense d'un grand artiste fourvoyé dans un épisode politique où la mesure n'avait pas sa place.

Arrêté malgré tout, il est incarcéré à l'hôtel des Fermes, rue de Grenelle-Saint-Honoré (actuellement rue Jean-Jacques Rousseau), puis mis au secret dans une cellule individuelle et sans barreaux à la fenêtre du palais du Luxembourg, l'ancienne résidence du comte de Provence, frère du défunt roi. Et, parce que c'est la seule fuite possible, le seul refuge de cet artiste dans l'âme, il reprend ses pinceaux et nous livre l'autoportrait d'un homme de 46 ans vigoureux encore, presque juvénile par certains de ses traits, mais dont le regard fixe, comme fiévreux et chargé d'une sorte de rage coupable, paraît moins fixer le spectateur qu'envisager, au loin, un échafaud qui se dessine *(voir p. 23)*. Ce n'est pas la mort qui l'attend pourtant, mais une remise en liberté, dès le mois de décembre, assortie d'une prudente retraite à Saint-Ouen. De nouveau mis sous les verrous au printemps 1795, au collège des Quatre-Nations cette fois – l'établissement où il avait étudié dans son enfance –, on ne donne pas cher de sa peau. Mais, alors que le général Bonaparte écrase, le 5 octobre 1795, une insurrection royaliste, c'est l'épouse du peintre, Marie-Charlotte, qui finalement va se démener pour le tirer de sa geôle. Retour à Saint-Ouen, en liberté surveillée, certes, mais tout de même en liberté.

C'en est désormais fini, pour Jacques-Louis David, de tout engagement en politique, rapporte Jean-Baptiste Gallen ; discret serviteur du régime autoritaire, antirévolutionnaire et même bientôt monarchiste qui se profile, il n'aura plus aucun mot, hors du champ strict du dessin, de la peinture, de l'art et de l'esthétique, qu'il ne cessera plus d'enseigner à une myriade d'élèves admiratifs… Entré au nouvel Institut dans la section «peinture, littérature et beaux-arts», le maître David reprendra le fil de son grand œuvre à l'endroit même où l'avait interrompu la Révolution.



J. GELEYNS/MUSÉES ROYAUX DES BEAUX-ARTS DE BELGIQUE, BRUXELLES/SP

Olympien David se réfugie à Bruxelles durant la Restauration et peint, à 75 ans, ce dernier tableau, bien éloigné de la politique et chant du cygne du néoclassicisme.
Mars désarmé par Vénus et les Grâces (1824), musées royaux des Beaux-Arts de Belgique (Bruxelles).

Resté fidèle à ses idéaux révolutionnaires

Son nouveau projet, un tableau monumental sur le thème antique de l'enlèvement des Sabines, va occuper son génie pendant trois années réparatrices. Le résultat fascine les foules et fait figure d'archétype idéal du grand style néoclassique. Il faut payer pour le voir un droit d'entrée d'un franc quatre-vingts. «Sa célébrité, alliée à la curiosité extrême que faisait naître son nouvel ouvrage, rendit l'opération profitable et lui rapporta 65000 francs, raconte Gilles Néret. Il fallait bien cela pour remplir sa bourse: depuis le tableau des *Horaces* et celui de *Brutus*, payés 3000 francs chacun, si l'on excepte quelques portraits, David n'avait tiré aucun profit de son pinceau pendant la Révolution. Sur ce point, l'Ancien Régime avait du bon. Bonaparte lui-même paiera son entrée pour voir la toile et aura à cette occasion son premier contact avec l'artiste dont il fera par la suite son peintre favori.»

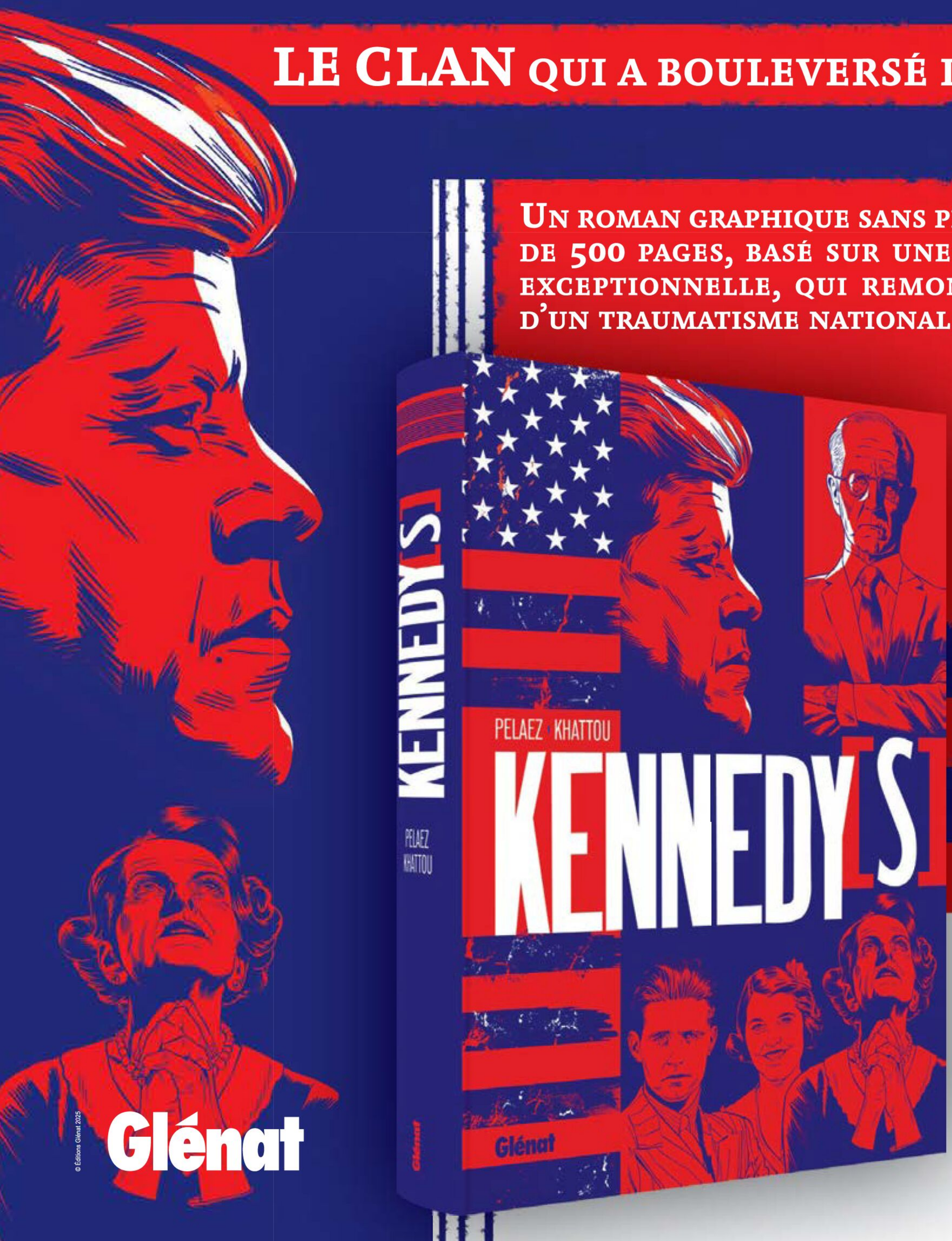
Le mot de la fin, sur ces cinq années politiques de la vie de Jacques-Louis David, doit pouvoir revenir à l'intéressé lui-même, dont David Chanteranne cite un mémoire de défense, conservé à la Bibliothèque nationale de France: «L'exaltation des idées favorables à la liberté, y plaide-t-il avec feu, ne peut être un crime aux yeux des patriotes qui savent qu'elle n'est qu'un produit de cet amour ardent de la patrie, de la chaleur du sentiment et de cette vigueur de l'âme sans lesquels il n'y aurait point eu de Révolution.» Amour de la patrie, chaleur du sentiment et vigueur de l'âme: ne seraient-ce là ce qu'on appelle d'antiques vertus romaines?

KENNEDY[S]

PELAEZ · KHATTOU

LE CLAN QUI A BOULEVERSÉ L'AMÉRIQUE

UN ROMAN GRAPHIQUE SANS PRÉCÉDENT DE PLUS DE 500 PAGES, BASÉ SUR UNE DOCUMENTATION EXCEPTIONNELLE, QUI REMONTE AUX SOURCES D'UN TRAUMATISME NATIONAL.



BD DISPONIBLE

© Éditions Glénat 2025

Glénat

Enfermé La peine de prison est entrée dans le code pénal en 1791, complétant l'arsenal des sanctions de justice. Maison d'éducation surveillée d'Aniane (Hérault), photo de Gaston Paris (v. 1946).

Dossier

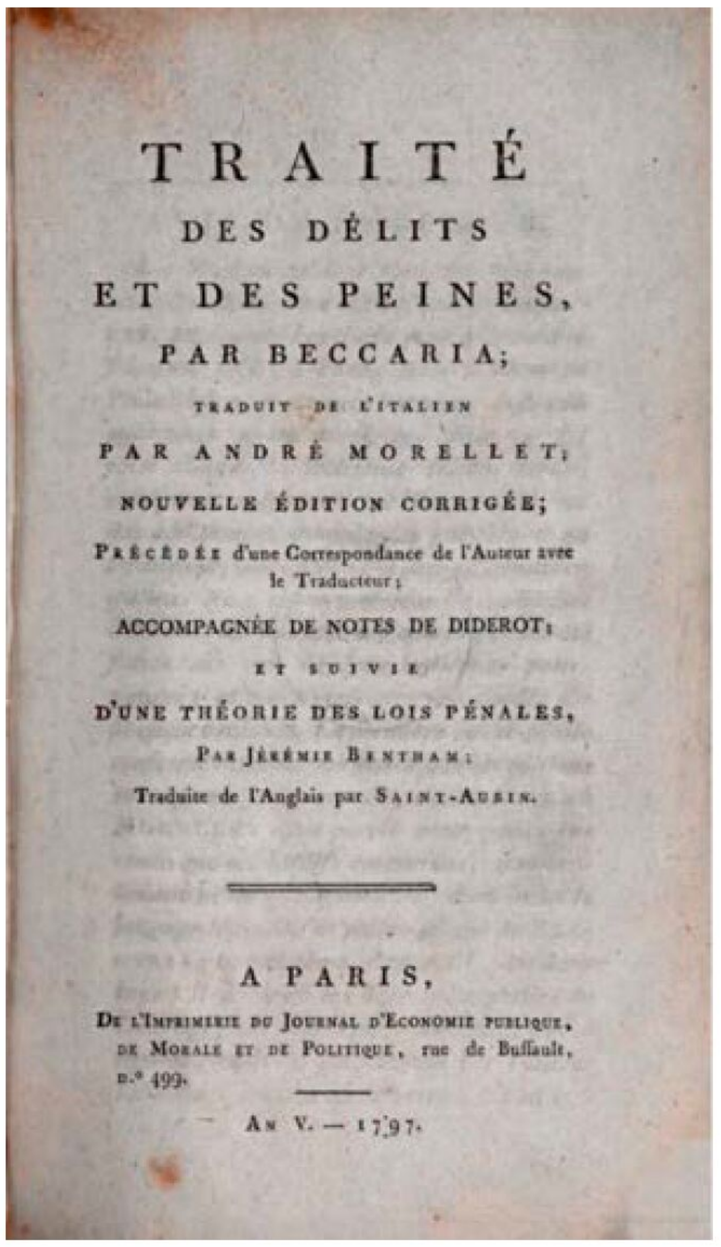
La prison au parloir de l'Histoire

Alors que le premier établissement français de haute sécurité a ouvert ses portes en juillet dernier, *Historia* vous invite à une exploration peu commune : celle de l'univers carcéral à travers les siècles. De l'Ancien Régime à nos jours, ce monde obscur a connu des évolutions constantes. Avec, en toile de fond, la question aujourd'hui fondamentale du respect de la dignité humaine.

GASTON PARIS/ROGER-VIOLLET

De la prévention à la punition

La prison n'a pas toujours été une sanction. Jusqu'à la Révolution, l'incarcération se fait essentiellement dans l'attente du procès. Après 1791, l'emprisonnement devient une peine à part entière – notamment en remplacement des châtiments corporels – qu'il va désormais falloir gérer par la création d'une administration centrale. PAR JEAN-MICHEL ARMAND


TRAITÉ
DES DÉLITS
ET DES PEINES,
PAR BECCARIA;
TRADUIT DE L'ITALIEN
PAR ANDRÉ MORELLET;
NOUVELLE ÉDITION CORRIGÉE;
PRÉCÉDÉE d'une Correspondance de l'Auteur avec le Traducteur;
ACCOMPAGNÉE DE NOTES DE DIDEROT;
ET SUIVIE
D'UNE THÉORIE DES LOIS PÉNALES,
PAR JÉRÉMIE BENTHAM;
Traduite de l'Anglais par SAINT-AUBIN.
A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE DU JOURNAL D'ÉCONOMIE PUBLIQUE, DE MORALE ET DE POLITIQUE, rue de Buffault, n.° 499.
AN V. — 1797.

DR

Fondation Pionnier du droit pénal moderne avec cet ouvrage paru en 1764, le juriste Cesare Beccaria va fortement influencer la justice en proposant notamment de proportionner la peine au délit.

Sous l'Ancien Régime, la peine de prison comme sanction pénale ne fait pas partie de celles prévues par le code criminel, elle ne le deviendra qu'à la Révolution. Jusqu'en 1791, la prison sert «non pour la peine mais pour la rétention». C'est une simple mesure de sûreté. Seule l'officialité (justice relevant des évêques) utilise la détention comme une peine.

L'histoire de la prison est consubstantielle à celle des législations pénales qui jalonnèrent les différentes époques de notre histoire. Si le haut Moyen Âge est encore imprégné de l'esprit de la loi gombette (du roi burgonde Gondebaud) – compromis entre le droit romain qui punit et le droit germain plus soucieux de la réparation –, cet idéal de «justice restaurative» se dilue progressivement et, à compter du XIVe siècle, le pays s'est déjà couvert de milliers de prisons ordinaires: celles des seigneurs, des communautés religieuses, des villes, du roi. Elles accueillent alors des populations très hétérogènes de prévenus, accusés, petits condamnés, enfants, dettiers, prostituées…

C'est la grande ordonnance criminelle dite ordonnance de Saint-Germain, signée par Louis XIV (1670), qui va organiser, pour la première fois, une hiérarchie des condamnations au regard des délits et des crimes commis. L'incarcération reste encore essentiellement préventive avec la procédure inquisitoire qui l'autorise «jusqu'à plus ample informé». Exception à cet enfermement préventif, le plus souvent d'assez courte durée, les prisons d'État où l'on est enfermé par la très redoutée lettre de cachet *(lire l'encadré p. 34)*. Le titre XIII de l'ordonnance consacré aux prisons témoigne pourtant du souci nouveau qu'elle ne soit plus un lieu dégradant: «Nous voulons que les prisons soient saines et disposées en sorte que la santé des prisonniers n'en puisse être incommodée.» L'ordonnance restera en vigueur jusqu'à la Révolution.

Pour faire prison, tout est bon : château ou… simple auberge

À cette époque, les prisons sont regroupées dans deux catégories principales, les «prisons ordinaires» et les prisons d'État, telles la Bastille, Vincennes, le château d'If ou encore Belle-Île-en-Mer. Il n'existe pas non plus d'administration des prisons. Le concierge est le responsable de «sa» prison, ayant sous ses ordres des guichetiers et des porte-clefs qu'il recrute et qu'il paie. Les détenus les plus fortunés achètent toutes les commodités dont on a besoin en ces lieux. C'est le système dit de la pistole [les détenus en bénéficiant sont les pistoliers, ndlr]. Quant aux autres, les pailleux, ils devront se contenter du pain du roi. On comprend qu'un tel système génère toutes sortes d'arrangements et de trafics.

Il n'existe, par ailleurs, aucune norme architecturale concernant les lieux d'emprisonnement. En dehors des grandes prisons, on peut trouver différents lieux de sûreté dans des endroits parfois surprenants: tour urbaine, château, monastère, palais épiscopal voire une simple auberge. S'y ajoutent les



BRIDGEMAN IMAGES

Masques blancs **Les détenus de la maison d'arrêt de Fresnes soumis au régime cellulaire passent la majorité de leur temps isolés. Et n'en sortent que cagoulés, comme ici en allant au prétoire, pour ne pas communiquer ni se voir.** Henri Manuel, 1930.

quartiers de force des hôpitaux généraux. En 1778, on en comptabilisera plus de 10000 dans tout le royaume.

Sous l'influence des Lumières, on connaîtra à cette époque quelques avancées en matière de politique pénale. Louis XV supprime la peine des galères (1748), remplacée par les prisons maritimes que furent les bagnes de Toulon, Rochefort et Brest. La publication en 1764 du traité *Des délits et des peines* par le juriste italien Cesare Beccaria va poser les bases d'une réflexion moderne en matière de droit pénal. Il théorise la question de la proportionnalité entre le délit (ou le crime) et la peine encourue. Ses idées diffusent et Louis XVI s'attache à en finir «avec les odieuses prescriptions» prévues par le code criminel. Même si la volonté réformatrice est sincère, elle arrive trop tard! C'est le Code pénal de 1791, adopté par l'Assemblée nationale législative, qui va faire de l'emprisonnement une peine à part entière. Le texte prévoit trois catégories de condamnations: les fers (réclusion de vingt-quatre années maximum), la gêne (vingt ans maximum), et la détention simple (six ans maximum).

Séparer les criminels des « petits » délinquants

Puisque dorénavant la prison devient une peine, il va falloir la gérer. L'administration des prisons (c'est le nom officiel) est donc créée par décret le 12 octobre 1795. Elle est rattachée au ministère de l'Intérieur et le restera jusqu'en 1911. Idéalement, on ne souhaite plus mélanger les «petits» délinquants aux criminels d'habitude, les prévenus aux condamnés. On veut évidemment séparer les hommes des femmes et les mineurs des adultes. Les députés votent donc le principe de création de trois établissements distincts: la maison d'arrêt pour les prévenus, la maison de justice pour les détenus dont l'affaire est en cours de jugement et la maison de correction pour les condamnés, sans anticiper le coût d'un pareil investissement immobilier.

L'État n'ayant pas les moyens de les construire, on demande aux départements de les édifier, lesquels s'empressent de «fusionner» les trois entités. Certains d'entre eux afficheront dans la pierre «Maison d'arrêt départementale» ou «Prison départementale», les élus voulant témoigner qu'elles ont bien été construites avec l'argent du département. Le Code pénal de 1810 modifie profondément ceux de 1791 et de 1795. Dans l'ensemble, toutes •••

••• les peines sont aggravées. Pour celles égales ou supérieures à une année (considérées comme «longues»), Napoléon veut des établissements sur le modèle inspirant des *Workhouses* hollandaises: un détenu doit non seulement ne pas coûter au budget de la nation mais il doit payer par son travail sa dette à la société. Ces établissements qui vont centraliser tous les détenus condamnés à plus d'un an de prison sont appelés «maisons centrales» et deviendront des prisons-manufactures. L'Empereur étant «pressé», il faut vite trouver des bâtiments disponibles. Le choix porte sur des abbayes vendues comme bien national durant la Révolution, que l'État rachète huit à dix fois le prix cédé quinze ans auparavant. On ouvre ainsi les centrales de Clairvaux, Fontevrault, Nîmes…

Le Second Empire crée la transportation en Guyane (le tristement célèbre bagne) tandis que les républicains de la III[e] République, obsédés par «l'armée du crime», ne voient d'autres solutions d'écarter ceux qu'on nomme les «incorrigibles» que dans la mesure de relégation. Ceux que l'on considère comme amendables peuvent bénéficier d'un sursis ou d'une libération conditionnelle. Dans les congrès pénitentiaires et criminologiques, la polémique se poursuit entre les tenants des systèmes auburniens – isolement la nuit – et pennsylvaniens – isolement jour et nuit – *(lire p. 44-45)*. La France s'efforcera de trouver un modus vivendi même si la loi du 5 juin 1875 consacre l'encellulement individuel dans les prisons départementales.

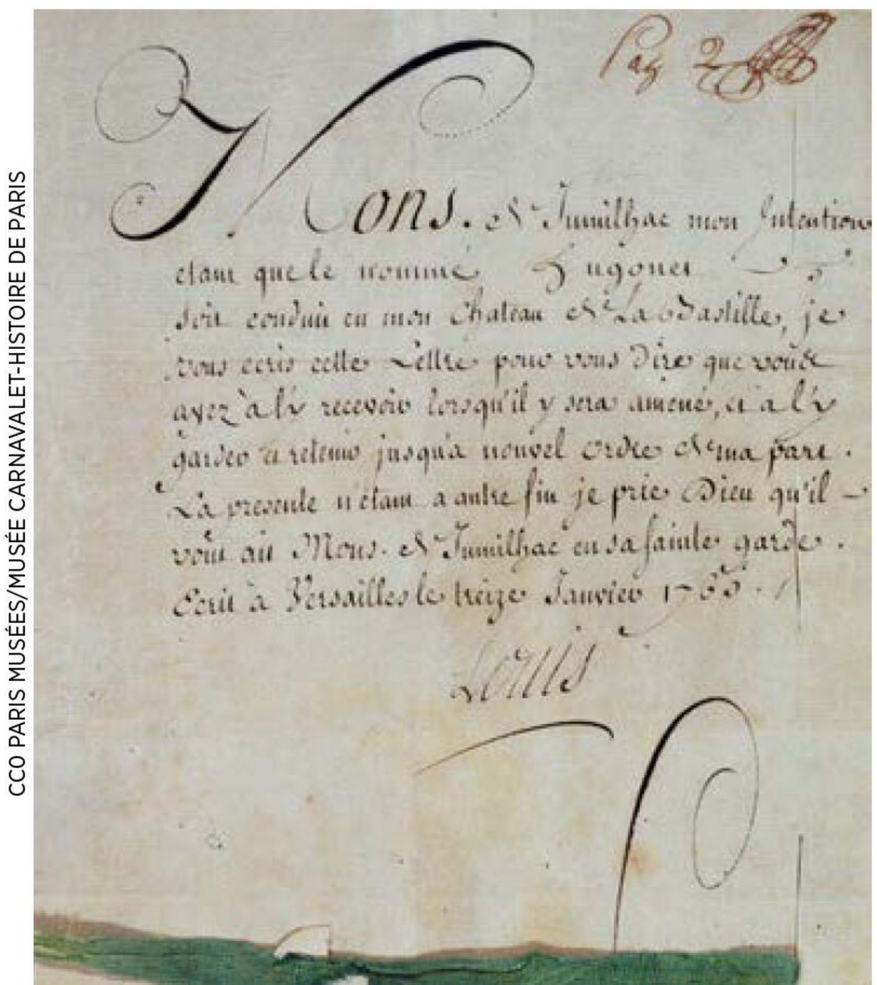
Le détenu doit être « traité » plutôt que puni

La saignée générationnelle de la Grande Guerre fait mécaniquement tomber les chiffres de la délinquance et de la criminalité entre 1920 et 1940. La question des prisons est quasiment absente des préoccupations politiques durant cette période. C'est l'élan réformateur du Gouvernement provisoire de la République qui va, en 1944, relancer le débat. En nommant Paul Amor – un préfet un temps interné par les Allemands –, le pouvoir exécutif souhaite repenser totalement le système des peines. La réforme en 14 points est inspirée de la Défense sociale nouvelle – théorie du magistrat Marcel Ancel: la peine doit être un instrument de réadaptation sociale – qui en sera l'architecture juridico-philosophique: le détenu doit être «traité» plutôt que puni. Mais cette réforme ambitieuse requiert des moyens qui n'existent pas. La France doit se relever et a d'autres préoccupations.

Toutefois, les peines alternatives de probation contenues dans la réforme subsisteront et seront consacrées par l'ordonnance de décembre 1958, qui verra la création du juge d'application des peines et du sursis avec la mise à l'épreuve. Mais les moyens restent faméliques. Les éducateurs et assistantes sociales qui devaient être les fers de lance de la réforme sont recrutés au compte-goutte jusque dans les années 1970, années qui ouvriront une période de contestation du système carcéral. Il aura fallu mettre le feu aux prisons pour que, enfin, on daigne regarder ce qui se passe derrière leurs murs. ■

Une lettre de cachet, tout droit au cachot !

Symbole de l'arbitraire, la lettre de cachet *(ci-dessous celle de Louis XV adressée au gouverneur de la Bastille, pour l'emprisonnement d'un dénommé Hugonet, le 13 janvier 1765)* sert, sous l'Ancien Régime, à transmettre un ordre particulier du roi, autorisant l'incarcération sans jugement, l'internement d'office voire l'exil de personnes jugées indésirables. D'abord réservée aux affaires d'État, la lettre de cachet devient un moyen répressif de plus en plus courant, notamment au service de la police et des familles, qui les sollicitent pour ordonner des internements administratifs. Elle porte la signature du roi, même si le plus souvent, il s'agit de celle du secrétaire de la Maison du roi. Elles ne doivent être lues que par leur destinataire et ne sont pas « opposables » : aucun recours n'est possible devant la volonté du monarque. C'est par la lettre de cachet de Louis XIV adressée à d'Artagnan que celui-ci arrêtera le surintendant Fouquet. À partir du milieu de son règne s'y ajoutent les affaires touchant l'ordre public.



CC0 PARIS MUSÉES/MUSÉE CARNAVALET-HISTOIRE DE PARIS

Sous Louis XV, elles se banalisent, devenant des imprimés préremplis des motifs invoqués. Ne restait plus qu'à cocher le « bon » motif ! Mirabeau sera enfermé – à Saint-Martin-de-Ré, au fort de Joux (Jura) puis au donjon de Vincennes plusieurs fois – pour inconduite et dettes de jeu à la demande de son père. Donatien de Sade le sera à la demande de sa belle-mère pour éviter la honte d'une condamnation pour viol. La lettre de cachet confère à celui qui en est frappé une immunité le plaçant hors de portée du système judiciaire ordinaire. Devant la banalisation de la lettre de cachet au seul bénéfice des familles, et pour éviter les abus, Louis XVI fera procéder à des enquêtes préalables pour éviter les fausses accusations. Mirabeau, qui savait de quoi il parlait, la définira comme « l'arme la plus sûre du pouvoir arbitraire ». Incontestablement, cette lettre-ci – il y en eut d'autres, telles les lettres de grâce, de rémission, de réhabilitation… – fait partie de la légende noire de l'Ancien Régime. J.-M. A.

Pailleux et pistoliers, quand l'argent fait la différence

Entre les indigents, entassés à plusieurs sur la paille d'un cachot, et les nantis, en prison presque comme à l'hôtel, le régime carcéral de l'Ancien Régime se révèle profondément inégalitaire. PAR BRUNO FULIGNI

Dans les anciennes prisons, «la paille» désignait la salle où s'entassaient les détenus indigents: ils n'avaient pas d'autre litière et dormaient donc comme des bêtes dans une étable. Les «pailleux», ainsi qu'on les nommait, dépendaient pour leur subsistance des secours apportés par les ordres religieux et personnes charitables, les prisons ne disposant pas de crédits pour les nourrir: il faut attendre la fin du XVIIIe siècle pour que Malesherbes généralise le «pain du roi», distribué aux détenus sur le budget de l'État.

Les prisonniers qui avaient un peu d'argent pouvaient «cantiner», c'est-à-dire acheter des vivres ou de menus objets au concierge, qui tirait de ce commerce sa principale rémunération – les prix s'établissant à la tête du client. Les plus miséreux se contentaient de «bottiner», c'est-à-dire de solliciter leurs codétenus plus aisés.

Des huîtres avant la guillotine

Quant aux prisonniers fortunés, ils étaient détenus «à la pistole», c'est-à-dire qu'ils payaient repas et mobilier commandés à l'extérieur. Appelés par leur nom et respectés par leurs gardiens, ils ne frayaient pas avec le peuple des malandrins mais résidaient en «chambres pistolières».

Même sous la Révolution, l'égalité n'existe pas sous les barreaux. On sait qu'Armand-Louis de Gontaut-Biron, ci-devant duc de Lauzun, réveillonnait dans sa cellule quand on vint le chercher pour être guillotiné, le 11 nivôse an II (31 décembre 1793). «Tu me permettras bien de manger ma dernière douzaine d'huîtres», lance-t-il à l'exécuteur, à qui il offre même une bouteille de vin blanc: «Prenez donc! Vous devez avoir besoin de courage avec le métier que vous faites!»

Au XIXe siècle, la pistole était surtout applicable aux «dettiers» (prisonniers pour dettes) et aux opposants emprisonnés pour délit de presse ou complot. À la prison de Sainte-Pélagie, l'aile réservée aux «politiques» fut surnommée le «Pavillon des princes» et, en 1833, Sosthène de La Rochefoucault obtint que lui soit prêté le salon du directeur pour y faire jouer des airs d'opéra. Sous le Second Empire, les polémistes républicains considéraient comme un honneur d'être conduits à «Pélago» [diminutif de Sainte-Pélagie, ndlr], où ils trompaient l'ennui par des soupers fins et récitals.

Théoriquement supprimé après la chute du Second Empire, le régime de la pistole a survécu à la prison pour femmes de Saint-Lazare. Les pistolières ne travaillent que si elles le souhaitent. Elles ont la permission de prendre l'air dans la cour, d'acheter des vivres au-dehors et de faire leur cuisine. Elles ont même des domestiques: quatre «filles de service», autrement dit des détenues ordinaires, doivent faire leur lit, cirer leurs chaussures et servir leurs repas.

C'est à la «pistole 12» qu'est logée Henriette Caillaux en 1914, après avoir assassiné le directeur du *Figaro*, Calmette. L'épouse du ministre des Finances et président du Conseil ne pouvait être mêlée aux criminelles et prostituées. Mata Hari, arrêtée pour espionnage et fusillée en 1917, bénéficia elle aussi d'un régime de faveur: elle fut la dernière pistolière de France. H



ADOC-PHOTOS

Homme de paille Le brigand de grand chemin Louis Dominique Cartouche attend son exécution, enchaîné dans la prison du Châtelet à Paris, en octobre 1721. Anonyme.

Codes, lois et décrets : la

Depuis la création de la peine de prison et l'adoption du Code pénal, la politique pénitentiaire française a connu de nombreuses réformes, visant au fil du temps à humaniser l'incarcération, et avec l'objectif de réinsérer les détenus. En théorie tout du moins…

PAR JEAN-MICHEL ARMAND



© PARIS MUSÉES/MUSÉE CARNAVALET-HISTOIRE DE PARIS

Philanthropie Présidée par le duc d'Angoulême (ci-dessus) de 1819 à 1830, la Société royale pour l'amélioration des prisons préconise des réformes du régime carcéral.

25 septembre-6 octobre 1791

Adoption par l'Assemblée nationale législative de l'ensemble des articles du code criminel (Code pénal). L'adoption de ce code abroge, de facto, toutes les ordonnances criminelles en vigueur dans l'Ancien Régime.

Octobre 1795

Création de l'administration des prisons. Elle est placée sous l'autorité du ministère de l'Intérieur et le restera jusqu'en 1911.

25 octobre 1795

Adoption du Code des délits et des peines par la Convention nationale. Il traite surtout de l'organisation judiciaire et de la procédure pénale. Les députés font le choix de lui donner le nom du traité publié par Cesare Beccaria dont les idées ont guidé le choix des nouvelles pénalités.

9 avril 1819

Création de la Société royale pour l'amélioration des prisons, laquelle publiera de nombreuses enquêtes sur l'état des prisons du royaume.

28 avril 1832

Loi de réforme du Code pénal sur, notamment, l'extension de la possibilité des circonstances atténuantes dans toute affaire criminelle ; et l'abolition de la marque, de l'ablation du poing (pour les parricides), du carcan et du pilori.

1er janvier 1833

Publication de l'ouvrage de Gustave de Beaumont et d'Alexis deTocqueville *(lire p. 44-45)* sur le système pénitentiaire aux États-Unis et son application en France. Recommandation d'un système dit « pennsylvanien » : enfermement individuel de jour comme de nuit. D'autres lui préfèrent le système dit « auburnien », où les détenus sont réunis en journée dans des ateliers mais isolés la nuit. La question fera débat tout au long du XIXe siècle.

30 octobre 1841

Règlement général des prisons départementales (maison d'arrêt, de justice et de correction). Premier grand texte décrivant la composition du personnel, selon l'importance de l'établissement.

5 août 1850

Loi Corne sur l'éducation et le patronage des jeunes détenus. Elle généralise le placement des enfants délinquants dans les colonies pénitentiaires.

détention se discipline

27 mars 1852
Décret sur la transportation en Guyane française des condamnés aux travaux forcés, détenus dans les bagnes.

5 juin 1875
Loi prescrivant l'enfermement individuel dans les prisons départementales.

27 mai 1885
Loi sur la relégation des récidivistes [internement à vie dans les colonies ou possessions françaises, loin du sol métropolitain, ndlr].

14 août 1885
Loi sur les moyens de prévenir la récidive: création de la libération conditionnelle, toujours en vigueur aujourd'hui.

26 mars 1891
Loi sur l'atténuation et l'aggravation des peines: instauration du sursis simple, cinq ans à dater du jugement.

13 mars 1911
Décret rattachant l'administration pénitentiaire au ministère de la Justice.

22 juillet 1912
Loi instaurant les tribunaux pour enfants et adolescents, et sur la liberté surveillée. Irresponsabilité pénale en dessous de 13 ans.

23 septembre 1926
Suppression de 218 «petites» prisons.

17 juin 1938
Décret-loi supprimant la transportation des condamnés aux travaux forcés. La peine de travaux forcés sera désormais exécutée dans une maison centrale avec obligation au travail.

24 juin 1939
Décret supprimant les exécutions publiques (devant les prisons depuis 1870). Elles se feront dorénavant dans l'enceinte des établissements.

1945
Réforme dite «Amor» (du nom du nouveau directeur de l'administration pénitentiaire). Quatorze points de réforme pour parvenir prioritairement à l'amendement et au reclassement social des condamnés.

1er février 1946
Création des comités d'assistance et de placement des libérés. Les CAPL ont pour mission de surveiller les libérés conditionnels et d'aider les libérés définitifs qui le souhaitent.

31 mai 1952
Circulaire organisant le statut du service social des prisons qui regroupe l'ensemble de ses tâches. Officialisation des CAPL.

23 décembre 1958
Ordonnance modifiant le code de procédure pénale: création du sursis à l'emprisonnement avec mise à l'épreuve. Légalisation des mesures d'aménagement de peine (semi-liberté, permission de sortie).

1968
Ouverture à Fleury-Mérogis (Essonne) du plus grand centre pénitentiaire d'Europe, prévu pour recevoir 3 500 détenus.

1971
Une centaine d'incidents secouent les prisons françaises: refus de réintégration des cellules, feux de cellules, protestations collectives…

19 juillet-5 août 1974
Violentes mutineries dans 130 prisons: détenus sur les toits, incendies etc. mais aucune agression sur les personnels.

Août 1974
Ensemble de réformes engagées suite aux émeutes de l'été: assouplissement du régime disciplinaire, autorisation d'abonnement à certains journaux, droit de porter cheveux plus longs, barbes ou moustaches, possibilité de détenir un poste de radio en cellule…

Mai 1975
Parution de *Surveiller et Punir* de Michel Foucault *(lire p. 64)*.

1981
Avec l'abolition de la peine de mort, la peine privative de liberté devient la peine maximale de référence.

1987
Pour faire face à la surpopulation carcérale, mise en œuvre du programme de construction de 13000 places nouvelles en prison à gestion mixte (public/privé).

1994
Loi dite de «perpétuité réelle» instituant la perpétuité incompressible pour les auteurs de crimes sexuels sur des mineurs de moins de 15 ans.

2000
Rapport du Sénat sur l'état des prisons: une honte pour la République, surpopulation pénale, inégalité de traitement des détenus, difficultés rencontrées par l'administration pénitentiaire…

24 novembre 2009
Promulgation de la loi pénitentiaire qui garantit aux détenus l'usage de certains droits: droit au travail, à la formation… La loi prévoit plusieurs dispositions visant à développer les alternatives à la détention provisoire et les aménagements de peine. Un code de déontologie est élaboré à l'usage des personnels pénitentiaires.

Juillet 2025
Entrée en service de la première prison de haute sécurité, à Vendin-le-Vieil (Pas-de-Calais), annoncée par le ministre de la Justice, Gérald Darmanin. Marque la mise en œuvre de la loi sur le narcotrafic du 13 juin 2025.

Gardien : les clés du métier

Geôliers, guichetiers, porte-clés… les surveillants de prison pâtissent depuis toujours d'une mauvaise image. Ils sont aussi la cible d'attaques violentes, comme lors des émeutes pénitentiaires du printemps 2025. La situation invite à s'interroger sur l'histoire de ce métier toujours sur la corde raide. PAR SOPHIE ABDELA

Cette mauvaise réputation n'est pas récente. Dès l'Ancien Régime, les guichetiers sont souvent assimilés à de purs barbares. Provenant souvent des mêmes échelons sociaux que les détenus et sans formation aucune, leurs responsabilités débordent largement de la seule surveillance. Ils sont la cheville ouvrière du monde carcéral, chargés tant de distribuer la nourriture que de vider les pots de chambre, de contrôler les entrées et les sorties, etc. Dans les grandes prisons parisiennes, le ratio est au minimum de 40 détenus par gardien – comparé à la moyenne de 1,7 détenu aujourd'hui en France. Un tel régime laisse beaucoup de place à la proximité entre détenus et guichetiers : conversations, commissions et repas partagés sont alors monnaie courante.

Vers une professionnalisation

C'est cette proximité officieuse que le XIXe siècle veut réviser. Un règlement est émis dès 1822 afin de régir la conduite des gardiens des prisons centrales : recrutés parmi les militaires, dans la fleur de l'âge, ils sont intégrés à une hiérarchie stricte dans laquelle le « gardien ordinaire » occupe le bas de la pyramide. À l'heure où le régime des prisons se rigidifie, celui du personnel se militarise : gage, croit-on, de discipline et de bon ordre. Les civils ne seront admis comme gardiens qu'en 1868. À partir de cette même année, on insiste sur l'uniformisation du recrutement, des salaires, des promotions et des concours, aidés par la mise en place d'écoles professionnelles.

À la fin du Second Empire, les gardiens de prisons deviennent de réels fonctionnaires. Les mesures édictées dans les décrets du XIXe siècle restent toutefois souvent lettre morte. Les prisons, surtout départementales, gardent longtemps des allures d'Ancien Régime. Le XXe siècle sera ainsi marqué par l'essor du mouvement associatif des gardiens, dont le premier combat sera précisément de faire appliquer les lois. Le statut des gardiens de prison s'améliore, à preuve l'important changement d'étiquette : en 1919, les « gardiens » deviennent « surveillants ». Malgré cette lente professionnalisation, malgré la construction de nouvelles centrales et l'intégration de technologies, les agents pénitentiaires gardent bien malgré eux des airs de guichetiers. Tantôt cantiniers, lingers ou encore magasiniers, ils restent de purs exécutants. Toujours, ils sont sur la corde raide : à la fois oppresseurs et victimes du système carcéral.

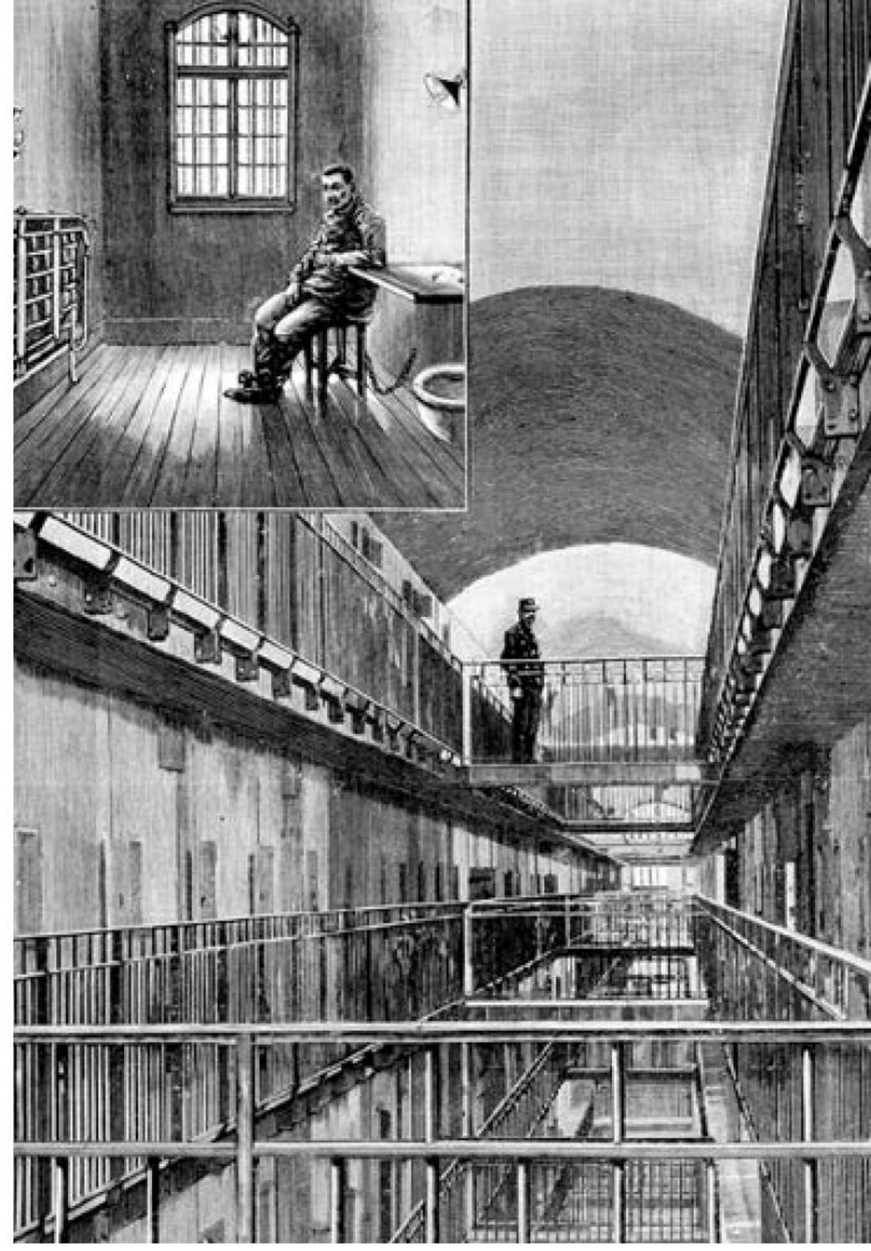


ALBERT HARLINGUE/ROGER-VIOLLET

Profession maton Au début du XXe siècle, le gardien de prison reste, la plupart du temps, un simple exécutant. Prison parisienne de la Petite Roquette pour mineurs (vers 1920).



MANUEL COHEN/AURIMAGES



ROGER-VIOLLET

Cages à poules Le système des cellules, comme à l'abbaye de Clairvaux (à g.), prison de 1808 à 2023, ou à Fresnes (ci-dessus) est un échec au XIXe s., et difficilement applicable aujourd'hui en raison de la surpopulation carcérale.

Seul entre les murs… Histoire de l'isolement

Alors qu'en juin dernier le Conseil constitutionnel a validé le régime d'isolement pour les narcotrafiquants les plus dangereux, cette pratique n'a pas toujours été la norme dans l'arsenal des mesures disciplinaires du monde carcéral français. PAR SOPHIE ABDELA

On pourrait croire que l'Ancien Régime était l'âge d'or de l'isolement. Or, c'est tout l'inverse. S'il est vrai que les embastillés étaient détenus seuls dans une chambre, ils avaient accès à du mobilier, de quoi lire et écrire et même, souvent, des domestiques chargés de rendre leur quotidien plus confortable. Dans les prisons ordinaires, l'enfermement se faisait par chambrées de plus d'une dizaine de prisonniers. Avoir une chambre à soi était un privilège réservé aux nantis, capables de s'acheter un peu d'intimité. Même les cachots abritaient le plus souvent plusieurs personnes. C'est précisément contre ce modèle que s'élevèrent les réformateurs du XIXe siècle. Le régime cellulaire, dont nos prisons sont les héritières, apparut alors porteur de toutes les vertus. Pour amender les criminels, il fallait forcer la pénitence par la solitude, faire régner le silence et la rigueur.

Réhabiliter ? Non, punir !

Dès les années 1840, le ministère de l'Intérieur oblige toute nouvelle construction à adopter ce modèle. En 1875, une loi rend obligatoire l'enfermement en isolement de jour comme de nuit. C'est l'époque des « cages à poules », ces espaces étroits et grillagés où l'on enfermait individuellement les détenus pour mettre fin au régime de dortoirs. Mais malgré la mise en place d'organisations cellulaires austères, dont la maison d'arrêt de Fresnes est sans doute le meilleur exemple, c'est peine perdue : le manque de ressources, les contraintes du bâti et la surpopulation rendent l'application de la loi impossible. L'utopie cellulaire du XIXe siècle est un échec. Si le système cellulaire est resté, il n'est toujours pas appliqué tel que les réformateurs l'avaient conçu. Les cellules sont aujourd'hui généralement partagées, sans compter la surpopulation endémique des prisons françaises qui atteint 133,7 % en 2025. L'isolement est devenu un outil du monde pénitentiaire. Selon l'OIP (Observatoire international des prisons), c'est quelque 70 % des sanctions disciplinaires qui prennent la forme d'un isolement en 2022. En effet, dans un pied de nez aux réformateurs du XIXe siècle, la mise en isolement est maintenant une tout autre panacée. On n'espère plus amender ou réhabiliter, on veut punir.

Passé d'une exception sous l'Ancien Régime à une sanction de premier recours, l'isolement est désormais applicable aux narcotrafiquants les plus dangereux (loi du 29 avril 2025). Alors que la Ligue des droits de l'homme qualifie la pratique de « torture blanche », le gouvernement français a préféré aller de l'avant. Entre les geôles de l'Ancien Régime et les « super-prisons » du XXIe siècle, sait-on encore bien lesquelles sont les antres de l'arbitraire ?

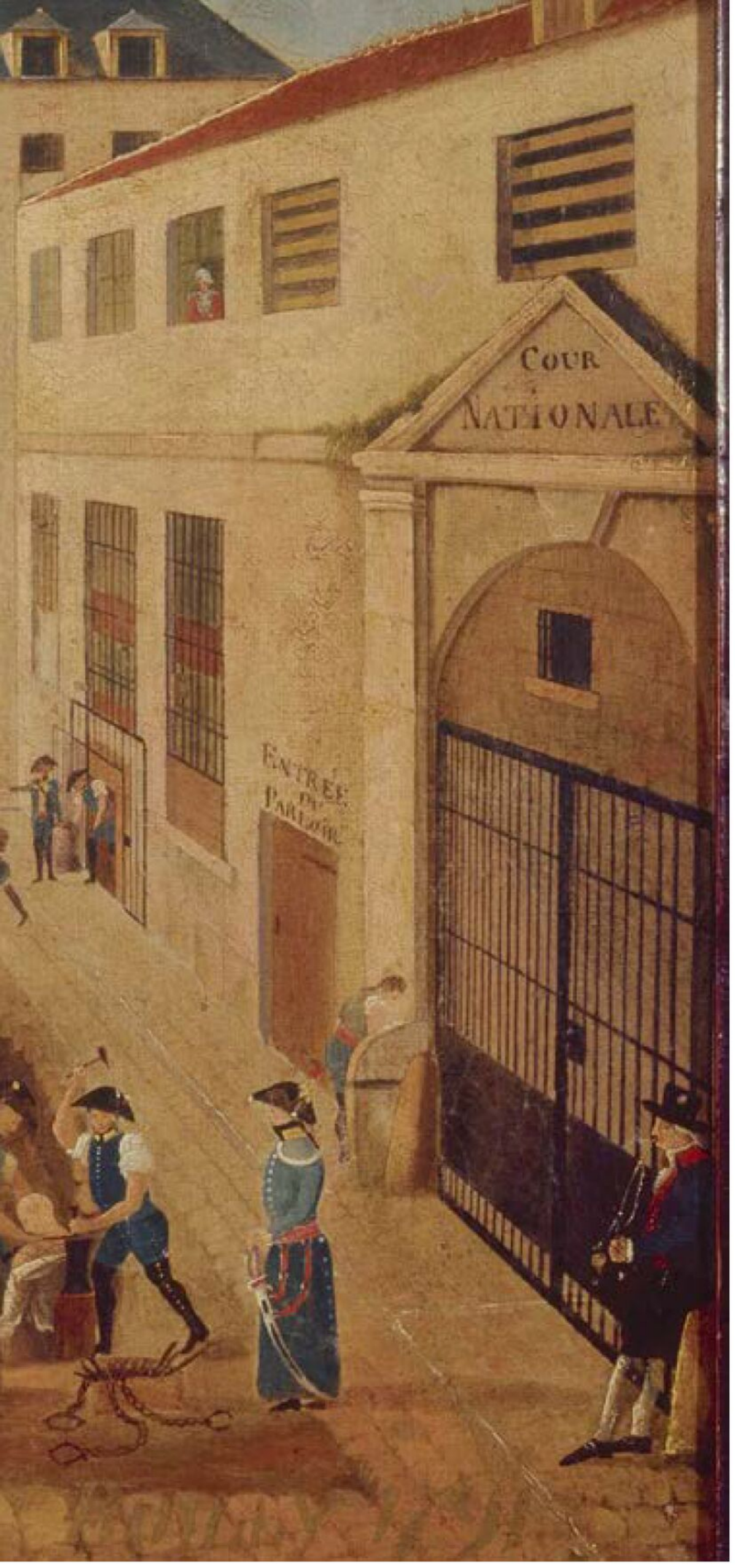


La peine de prison : une révolution oubliée

Alors que la Déclaration des droits de l'homme érige la liberté au rang des droits inaliénables, en être privé devient la première des peines, et nul ne peut être détenu en dehors des cas déterminés par la loi. Les années 1790, pour autant, ne parviennent pas à faire de la geôle un lieu d'amendement des coupables.

PAR HERVÉ LEUWERS

Dans son *État des prisons, des hôpitaux et des maisons de force* (1788 pour l'édition française), le philanthrope anglais John Howard dresse un tableau sévère des prisons d'Angleterre, de France et autres pays d'Europe. Partout règnent l'indignité des conditions d'incarcération, les mauvais traitements, les «abus inhumains». À l'époque, la prison n'est pourtant encore que rarement une peine. Avant la Révolution française, les principales sanctions criminelles



F. MARIN/AP-HP

Maillons faibles Hôpital et prison, le Kremlin-Bicêtre accueille malades et futurs forçats. Avant le départ pour les bagnes, ces derniers sont enchaînés dans la « cour des fers », spectacle qui attire les riverains, ici en 1791. Toile de Léopold Boilly, musée de l'Assistance publique.

sont la mort, sous différentes formes (pendaison, roue, bûcher…), les galères (bagne) et le bannissement. Les villes, pour autant, disposent de nombreux lieux d'enfermement ; mais leur utilité est d'abord d'accueillir des prévenus en attente de jugement, des endettés (de peur qu'ils ne s'enfuient), des mendiants, des vagabonds et des personnes incarcérées sur ordre du roi, par lettres de cachet. Dans l'Occident de la seconde moitié du XVIII[e] siècle, la peine de prison paraît cependant timidement progresser ; dans les années 1780, le phénomène s'observe en Angleterre, mais aussi en Belgique, où les juridictions de Namur, par exemple, commencent à prononcer des peines d'emprisonnement dans la récente maison de correction de Vilvorde.

Depuis l'édition française du traité *Des délits et des peines* de Beccaria (1766), traduit par l'abbé Morellet, se déroule également un vif débat sur la réforme des lois pénales. Pour le marquis italien, le crime doit se définir par le « dommage qu'il apporte à la société », sans se préoccuper de l'offense faite à Dieu. Beccaria prône des peines définies par la loi, égales pour tous et proportionnées aux crimes, pour faire « l'impression la plus efficace et la plus durable sur les esprits des hommes, et en même temps la moins cruelle sur le corps du criminel ». Dans la France de 1789, ses attentes sont largement partagées.



PHOTO JOSSE/BRIDGEMAN IMAGES

Décideur Après avoir été brièvement le premier président de l'Assemblée constituante, Jean Sylvain Bailly (à dr.) est devenu député, participant de ce fait à l'élaboration du nouveau Code pénal.

L'espoir que les prisons soient de vraies infirmeries du crime

Au temps de la première assemblée révolutionnaire, l'Assemblée constituante (1789-1791), la justice est profondément transformée. Les tribunaux du roi et des seigneurs disparaissent, au profit de nouvelles juridictions, dont les juges ne sont plus des officiers propriétaires de leurs charges, mais des citoyens librement élus. Pour le législateur, c'est une manière de restituer la justice au nouveau « souverain », qui est « la nation ». Le même souhait conduit à l'établissement, devant chaque tribunal criminel de département, d'un jury de jugement chargé d'examiner les faits reprochés au prévenu. Au criminel, les députés permettent également aux accusés de se faire désormais assister par un défenseur, autorisé à plaider leur cause. Le bouleversement de la justice passe encore par l'abolition des lettres de cachet (1790), qui permettaient d'incarcérer sans mise en jugement, et par la suppression du droit de grâce du roi (1791), de manière que personne n'échappe à l'application de la loi.

Avant de se séparer, en septembre 1791, l'Assemblée a couronné son œuvre par l'adoption d'un Code pénal, qui définit les crimes et les peines en s'inspirant en partie de Beccaria. Désormais, le suicide, le blasphème et l'hérésie sont dépénalisés, les sanctions sont fixées par la loi et hiérarchisées en fonction de l'importance du crime… C'est une nouvelle économie des peines qui s'impose.

Malgré un premier débat sur l'abolition de la peine de mort, les députés ont conservé la sanction capitale (1791), mais l'ont appliquée à un nombre réduit de crimes. Désormais, elle est définie comme « la simple privation de la vie, sans qu'il puisse jamais être exercé aucune torture envers les condamnés » ; à partir du printemps 1792, les exécutions s'opèrent sur la guillotine, conçue pour éviter toute souffrance physique.

À côté de la mort, de la déportation, du carcan ou de la dégradation civique, la plupart des peines destinées à punir les crimes sont désormais privatives de liberté : les « fers » (travaux forcés) et la « réclusion dans une maison de force » (pour les femmes, c'est l'équivalent des fers), la « gêne », qui est une incarcération solitaire, et enfin la « détention ».

Certes, les fers et la réclusion représentent encore 45 % des peines prévues par le Code de 1791, mais l'emprisonnement sans travail forcé (gêne, détention) fait une entrée remarquée, avec 23,4 % des peines. Pour les Constituants, la prison est destinée à corriger, dans les deux acceptions du terme : elle doit sanctionner, en privant le coupable de sa liberté, mais aussi lui permettre • • •



CC0 GEORGE F. HARDING COLLECTION /ART INSTITUTE CHICAGO

Pêle-mêle Jusqu'à la Révolution, hommes, femmes et enfants partageaient souvent les mêmes geôles, préventivement, dans l'attente de leur procès ou de leur châtiment. *Appel des dernières victimes de la Terreur*, de Charles-Louis Müller (v. 1850), musée du Louvre.

de s'amender, de manière à préparer au mieux sa réinsertion dans la société. À la manière du médecin Cabanis, qui l'écrivait dès 1790, certains députés espèrent que les prisons vont soigner et éduquer les criminels, qu'elles deviendront de «vraies infirmeries du crime».

Pour autant, il y a prison et prison. Dans le Code pénal de 1791, l'on distingue les maisons d'arrêt et les maisons de justice, où sont enfermées les personnes en attente de jugement, des maisons de détention, destinées aux condamnés. Ceux qui subissent la peine des «fers», quant à eux, sont dirigés vers les maisons de force, les ports ou les arsenaux, où ils prennent la place des anciens «galériens» (bagnards) – le nom était resté en usage bien après la disparition des galères. Quant aux jeunes délinquants, ils sont envoyés dans des maisons de correction.

> **«Après 1791, la plupart des peines sont privatives de liberté»**

Faute de moyens, faute de volonté politique aussi, le «nouveau régime» ne s'intéresse guère à l'aménagement des prisons. Le manque d'établissements adaptés devient flagrant après l'entrée en guerre contre l'Autriche et la Prusse (1792), puis lorsque se multiplient les «suspects» et que se développent des juridictions révolutionnaires. Pour incarcérer les suspects, les prévenus et les condamnés, la jeune République improvise. Elle a conservé les lieux de détention de l'Ancien Régime; à Paris, des prisonniers sont gardés dans les prisons de l'Abbaye dans le quartier Saint-Germain, ou de la Force dans le Marais. Le dispositif est complété par des couvents plus ou moins rapidement réaménagés: les Madelonnettes, les Carmes, Sainte-Pélagie, etc. La même improvisation s'observe en province.

À l'automne 1794, lorsque s'apaise la répression politique, la Convention nationale se penche à nouveau sur l'état des prisons; elle décrète que son comité des travaux publics prendra «sans délai, toutes les mesures nécessaires pour rendre habitables et salubres les prisons, maisons d'arrêt, de répression, de détention et hospices de santé qui sont susceptibles de le devenir» (19 octobre 1794). Mais les moyens manquent et les lieux de détention deviennent d'abord des lieux d'exclusion. L'invention de la prison pénale n'a pas été ce que certains révolutionnaires avaient espéré. H



AURIMAGES

Mort sans douleur Si la peine capitale n'est pas abolie à la Révolution, toute torture est désormais interdite. D'où la guillotine, conçue pour une mort rapide.

Compagnes de cellule

À l'origine, hommes, femmes et enfants partagent les mêmes geôles en attendant leur procès. Au XVIIe siècle, les deux sexes sont peu à peu séparés, avec des quartiers réservés aux détenues puis, en 1789, le premier établissement entièrement féminin.

PAR FRANCK SÉNATEUR

Sous l'ancien régime, la prison, qui n'est qu'un lieu de passage en attendant l'exécution de la peine, se présente généralement comme un «dépôt» où les condamnés, hommes, femmes et enfants cohabitent pêle-mêle. Si les conditions matérielles le permettent et principalement pour éviter le commerce de la chair, les deux sexes sont séparés mais, dans la réalité, l'espace carcéral est essentiellement partagé en fonction des revenus de chacun. Les femmes, dont les délits majoritaires sont le vol et la prostitution, souvent issues des couches sociales les plus basses, ne bénéficient donc d'aucune distinction. D'autres motifs d'inculpation tels que la sorcellerie, le meurtre, les infanticides ou les dettes expliquent leur nombre, alors relativement important au sein des prisons du royaume.

Sous l'impulsion de philanthropes et hygiénistes comme Malesherbes, le XVIIe siècle attribue des espaces entiers aux femmes détenues; ainsi à la Conciergerie de Paris, on trouve la cour des femmes et une infirmerie dédiée, puis une partie spécifique, construite en 1782. Tout comme à la maison de la force de la Salpêtrière servant à enfermer les femmes «débauchées», mais aussi les condamnées, au sein de quatre quartiers: le commun, la correction, la grande force et la prison proprement dite. Mais il faut attendre 1789 pour que le premier établissement totalement réservé aux femmes n'apparaisse, non sous la forme d'une austère abbaye mais d'une ancienne pension «la maison Ripaille» à Versailles, destinée à accueillir avant tout des prostituées. Elle deviendra «maison d'arrêt pour femmes» sous la Restauration, puis «maison d'arrêt et de justice de Versailles» après son extension et la création d'un quartier cellulaire en 1860.

Préserver l'édifice social

Le personnel de garde est encore exclusivement masculin, mais peu à peu, à la suite de plusieurs affaires compromettantes allant jusqu'à des cas de grossesses de détenues, des femmes surveillantes vont prendre le relais, en particulier les sœurs de Saint-Joseph, puis de Marie-Joseph, le 31 janvier 1841. Issues d'une petite société de bienfaisance fondée par Charlotte Dupin (incarcérée sous la Terreur en 1793), ces congrégations vont suppléer efficacement l'administration des prisons dans les soins, la surveillance des prisonnières, puis en logeant les sœurs au sein même des prisons… Rédemptrice, la religion devient, avec le travail, un élément fondamental dans l'organisation de la vie carcérale. Cela s'explique d'autant plus par la place morale que l'on attribue alors à la femme, mère et garante des valeurs du foyer, dont la «déviance» pourrait mettre en danger tout l'édifice social. On parle alors «d'éducation pénitentiaire», susceptible de permettre à la «femme déviante» de retrouver sa «pudeur» et sa «probité», alternant moralisation et redressement. Ainsi, la création de prisons spécifiquement féminines n'est pas l'apanage de la Révolution et du Code pénal de 1791, mais tient plutôt d'une évolution du statut des femmes, et de leur prise en charge au sein d'une société patriarcale.

Au XIXe siècle, un certain nombre d'établissements spécifiques vont suivre – prison Saint-Lazare à Paris (acquise en 1811), Cadillac (Gironde), Haguenau (Bas-Rhin) et Doullens (Somme) –, répartis selon des considérations juridico-géographiques. Ce n'est qu'en 1850 sous Napoléon III que la maison centrale de Rennes devient le premier lieu d'internement pour femmes et ce jusqu'à nos jours… H



CCO THE MET, NEW YORK

Pétroleuses **Les communardes, dont Louise Michel (2e en partant de la dr.) sont détenues à la prison des Chantiers de Versailles, un des quelques établissements réservés aux femmes au XIXe s.** *Prison des Chantiers, le 15 août 1871,* photomontage d'E. Appert.

Dossier

Tocqueville et le modèle de l'Amérique carcérale



PHOTO JOSSE /BRIDGEMAN IMAGES

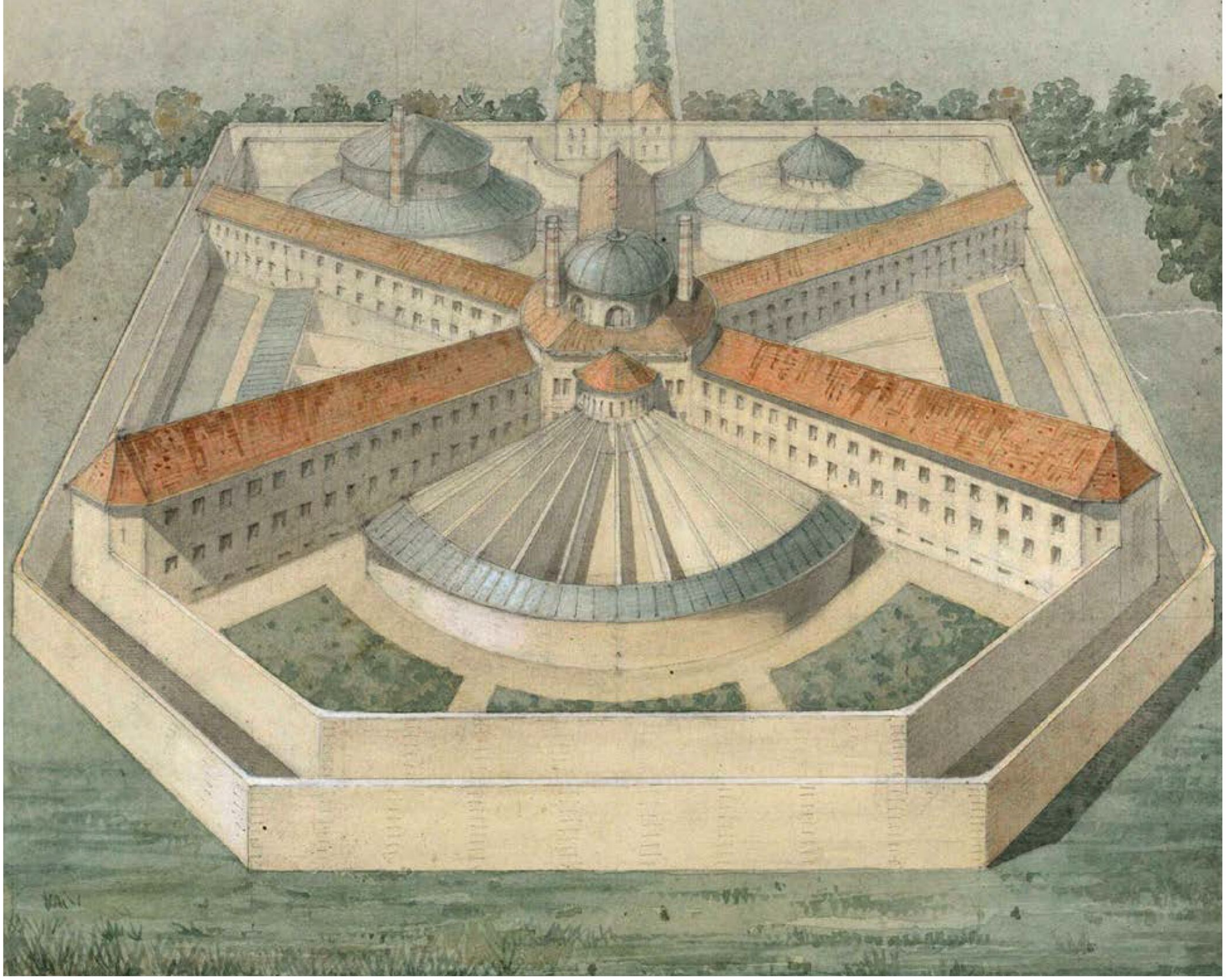
En 1830, le jeune juge se rend aux États-Unis pour étudier leur système punitif, qui se décline en deux méthodes, l'une dite « d'Auburn » et l'autre « pennsylvanienne ». Le penseur français en tirera un modèle hybride, cohérent avec ses choix philosophiques… et qui se brisera sur l'opposition parlementaire. **PAR JEAN-LOUIS BENOÎT**

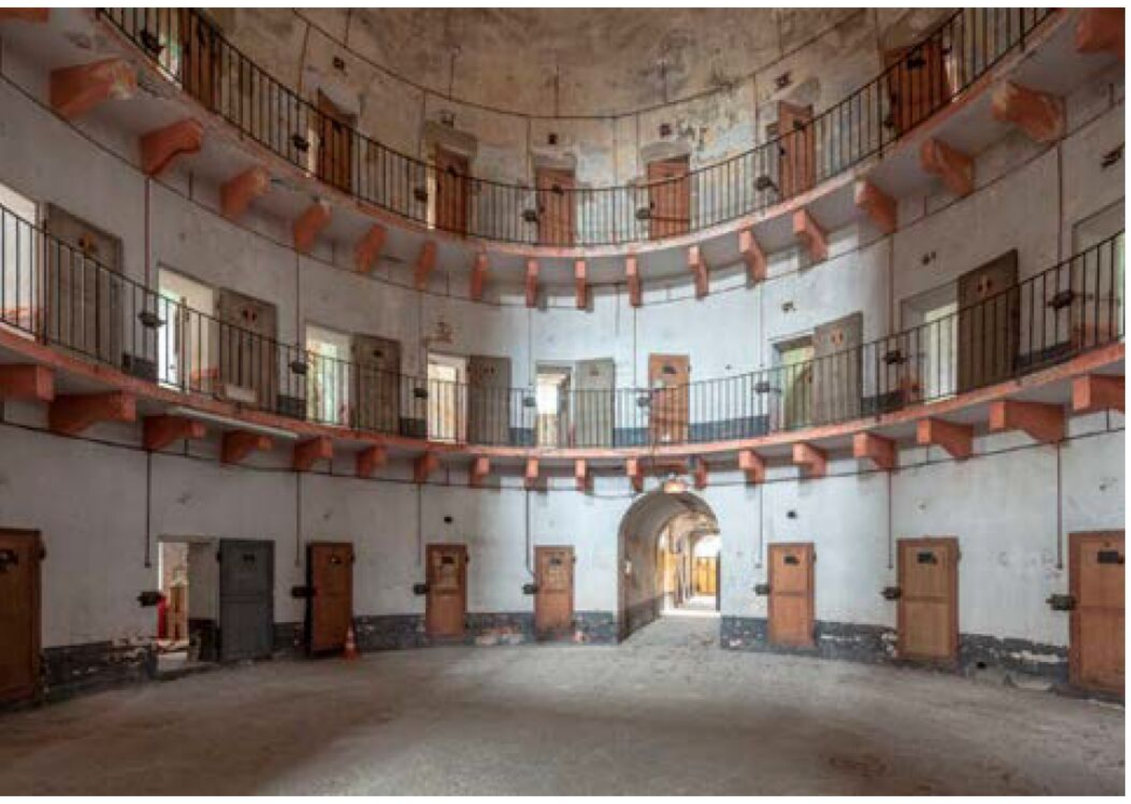
En 1831, Tocqueville, juge-auditeur au tribunal de Versailles, et son ami Beaumont, substitut, obtiennent du ministre de l'Intérieur la mission d'aller aux États-Unis pour étudier les nouvelles formes de systèmes pénitentiaires et voir quelles réformes pourraient être adaptées au système français qui connaît de graves dysfonctionnements. Ils débarquent à New York le 11 mai 1831 et reviennent le 20 février 1832. Les deux amis parcourent l'ensemble des 24 États du pays et visitent la quasi-totalité des prisons, notamment celles d'Auburn et Sing Sing, l'Eastern State Penitentiary et Walnut Street Jail à Philadelphie, mais aussi des prisons locales et maisons de correction. Ils visitent également des maisons de travail pour enfants ou indigents, des tribunaux et des hôpitaux psychiatriques en charge du traitement de détenus. À leur retour, ils rédigent le rapport *Du système pénitentiaire aux États-Unis* (1833), qui fait une analyse critique des deux systèmes, celui d'Auburn et celui de Philadelphie; une observation de l'architecture, de la discipline et des coûts; un jugement moral et humain. Le système d'Auburn repose sur le travail collectif le jour en atelier, en silence, et l'isolement la nuit. Toute communication y est interdite et est sanctionnée par de lourds châtiments corporels. La surveillance est de type militaire, inspections, marches en colonnes têtes tournées, uniforme rayé. Il s'agit de soumettre le détenu par la contrainte. Le système de Philadelphie – ou pennsylvanien – est basé sur un isolement cellulaire absolu jour et nuit. Les détenus sont isolés les uns des autres, les repas, le travail, la prière tout se fait dans la cellule, avec une organisation spatiale fixe et disciplinée. L'objectif est de mettre le détenu seul face à lui-même en favorisant le repentir, et surtout d'éviter la récidive à la sortie. L'architecture: cellule individuelle, petite cour intérieure, plan stellaire avec rotonde centrale permet de surveiller les détenus sans intervenir directement. Ce système est cependant porteur de dérives graves; la conséquence de cet isolement extrême mène parfois à des troubles mentaux, voire au suicide.

Quatre principes : punir, protéger, prévenir, réinsérer

En 1833, Tocqueville et Beaumont considèrent que le système d'Auburn est le moins mauvais, le plus équilibré, mais, en 1840, Tocqueville, rapporteur de la commission chargée d'examiner le projet de loi sur les prisons, juge désormais que le système d'Auburn possède trop de défauts. Pour lui, la loi doit répondre au quadruple principe suivant: l'emprisonnement est une punition, qui doit protéger la société, prévenir la récidive et permettre aux détenus de réintégrer la société en respectant le contrat social, sinon par vertu du moins par crainte. À partir de ce moment, Tocqueville

XAVIER SPERTINI/VILLE D'AUTUN/SP





Tout voir Les réflexions de l'auteur de *De la démocratie en Amérique* inspirent les efforts de modernisation des prisons françaises dans la seconde moitié du XIXe s. Il plaide notamment pour une architecture reprenant un plan qui permet la surveillance constante des détenus (ci-dessus, le projet de la maison d'arrêt de Caen en 1876 et, ci-contre, la prison « panoptique » d'Autun, bâtie en 1855).

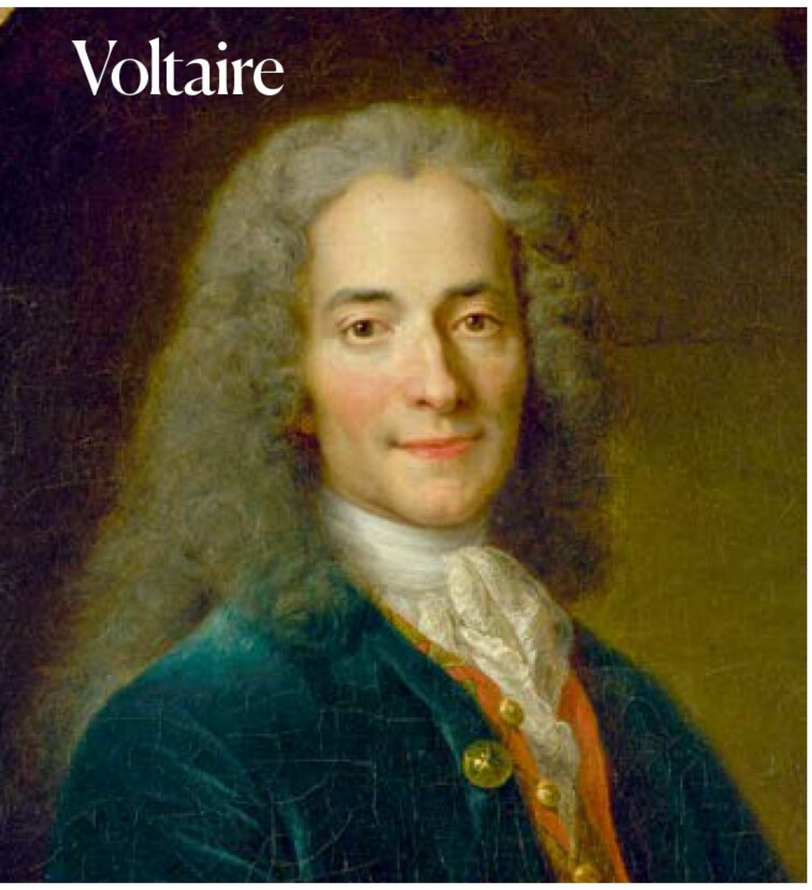
comme Beaumont se prononcent sans hésiter pour l'isolement cellulaire mais sérieusement revisité, bien différent de celui de Philadelphie, et porteur d'une visée morale et réformatrice.

Pendant quatre ans, partisans et adversaires du régime cellulaire ne cessent de s'affronter. Le parti cellulaire a l'appui de l'état-major des hôpitaux parisiens et de la revue *Annales d'hygiène publique et de médecine légale*, de l'Académie royale de médecine, de Moreau-Christophe, inspecteur général des prisons… Les principaux adversaires du régime cellulaire sont Marquet-Vasselot, directeur de la maison centrale de Loos, Léon Faucher, Gaëtan de La Rochefoucauld-Liancourt, président de la Société de la morale chrétienne, et Charles Lucas, inspecteur général des prisons, et la hiérarchie catholique. La loi déposée en 1844 aspire à humaniser la peine: «La prison doit réformer, non briser l'homme», idée forte de Tocqueville et Beaumont. La loi est votée par la Chambre des députés mais refusée par les pairs. Modèle panoptique ou architecture stellaire? Le rapport Tocqueville-Beaumont a façonné la prison française en orientant les choix architecturaux entre plan stellaire ou radial, permettant une surveillance centralisée, invisible mais omniprésente, et plus adaptée aux objectifs républicains et moraux que veut incarner Tocqueville. Il critique la rigidité et le manque d'humanité du modèle de Bentham tout en reconnaissant son efficacité en termes de discipline. Il ne choisit ni l'architecture panoptique à la lettre ni l'architecture stellaire systématique mais préconise une version adaptée du plan radial ou semi-stellaire, inspirée du système pennsylvanien, en cohérence avec ses choix philosophiques et pratiques. La loi présentée par Tocqueville ne fut jamais appliquée.

CC0 ARCHIVES DU CALVADOS

Les ténors des barreaux

Libres-penseurs, royalistes ou républicains, politiques ou poètes, ils ont été nombreux à goûter aux (dé) plaisirs de la prison et à porter témoignage des rigueurs de l'enfermement. Une constante, de l'Ancien Régime finissant à la IIIe République triomphante… PAR BRUNO FULIGNI



CC0 PARIS MUSÉES/MUSÉE CARNAVALET-HISTOIRE DE PARIS

Voltaire

Pour des vers insolents écrits sur le Régent, Voltaire (1694-1778) séjourne une première fois à la Bastille, du 17 mai 1717 au 14 avril 1718. C'est là qu'il entend parler d'un homme au masque de fer, entré en 1698 et mort mystérieusement : une histoire qu'il sera le premier à propager. Traité avec égard, Voltaire reçoit même du Régent l'offre de sa protection s'il veut bien écrire pour lui. « Je remercie Son Altesse Royale de vouloir continuer à se charger de ma nourriture, mais je la prie de ne plus se charger de mon logement », répond-il avec esprit. Voltaire est de nouveau embastillé en 1726. Il choisira, par prudence, de résider désormais à Ferney, à la frontière suisse.

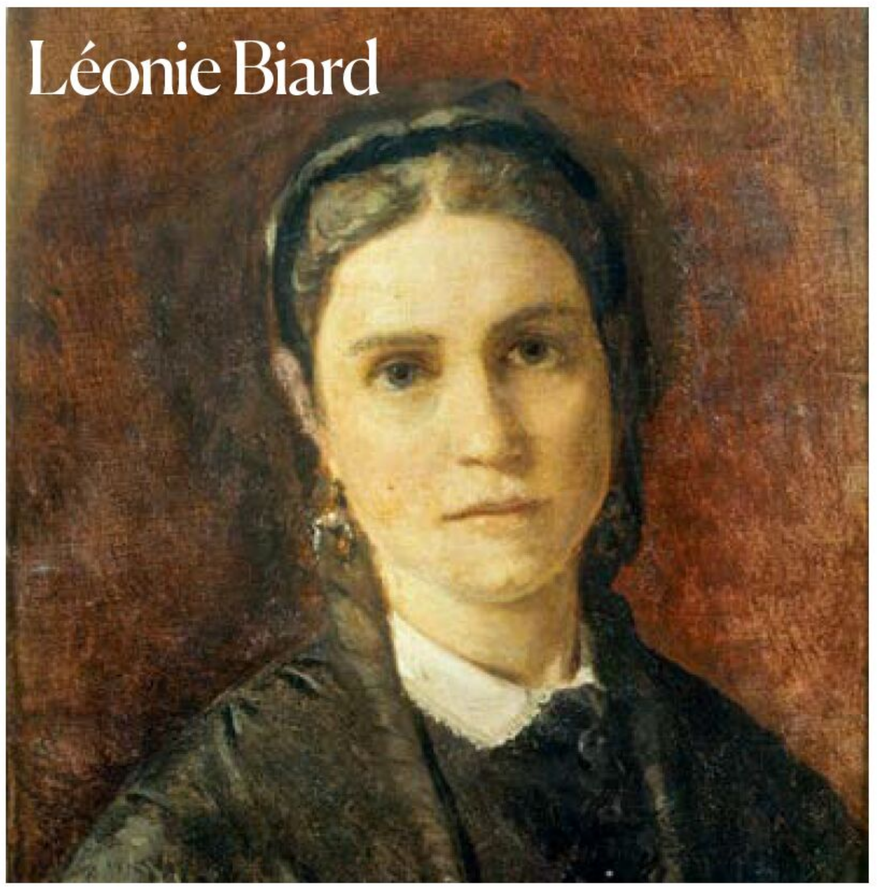
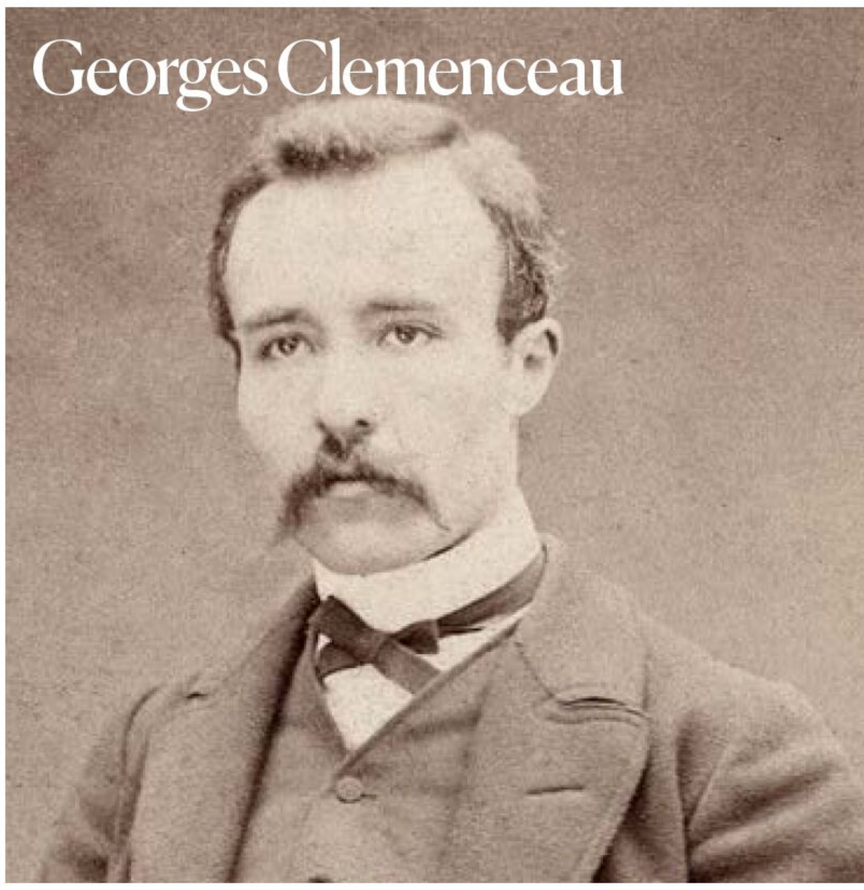


PHOTO JOSSE /LA COLLECTION

Léonie Biard

Née Léonie d'Aunet (1820-1879), elle épouse le peintre François Biard après l'avoir accompagné au Spitzberg, voyage dont elle publiera le récit. À Paris, elle devient la maîtresse de Victor Hugo. Le couple sera surpris par la police en flagrant délit d'adultère, le 5 juillet 1845. Comme le voulait la loi, Léonie est conduite à la prison pour femmes de Saint-Lazare, où elle passe deux mois parmi les prostituées et les criminelles, avant d'être transférée dans des couvents, où elle reste encore huit mois. Hugo, qui vient d'être nommé pair de France, est, lui, couvert par l'immunité parlementaire. Louis-Philippe Ier obtiendra le retrait de la plainte contre une commande de tableaux passée au peintre trompé.



COLL. M. D. /ADOC-PHOTOS

Georges Clemenceau

Clemenceau (1841-1929) connu pour son rôle durant la Première Guerre mondiale et pour son action en tant que ministre de l'Intérieur (1906-1909) a, lui aussi, goûté de la prison ! Le créateur, en 1907, des « Brigades mobiles » – surnommées les « Brigades du Tigre » –, ancêtres de la police judiciaire, fut en effet coffré par la police de Napoléon III en 1862. Ayant appelé à manifester pour l'anniversaire de la IIe République, ce qui revenait à fustiger le régime institué par le nouvel empereur, le jeune Clemenceau est arrêté le 23 février. Dans le « panier à salade », les prévenus sont nombreux et il voyage assis sur les genoux d'un garçon boucher meurtrier. Conduit à Mazas, le futur ministre de l'Intérieur y passe soixante-treize jours, mais « je crois bien que je m'ennuyai là pour plus de soixante-treize ans », écrira-t-il. Il y occupe une cellule de quatre mètres sur deux. Il se souviendra aussi de la nourriture, infecte : « Le pain dit boule de son, qui colle à la muraille. Le riz avarié nageant dans une eau noirâtre où deux fois par semaine on pêche quelques morceaux de cartilage ou des lambeaux de peau de mouton. » Dix ans plus tard, Clemenceau est détenu à la Conciergerie, du 9 au 24 novembre 1872, pour avoir blessé en duel un officier qui l'avait accusé de complicité avec les communards.

Auguste Blanqui

Ce natif de Puget-Théniers (Alpes-Maritimes), né en 1805 et mort en 1881, aura passé une grande partie de sa vie en prison en raison de ses activités politiques. Fils d'un ancien conventionnel et frère de l'économiste libéral Adolphe Blanqui, Auguste est un révolutionnaire acquis très tôt aux idées démocratiques et socialistes : emprisonné une première fois à 26 ans pour délit de presse, en 1831, il est encore derrière les barreaux à 74 ans, en 1879, quand le président Grévy le gracie. Entre-temps, il a été condamné à mort en 1840, une peine commuée en détention perpétuelle au Mont Saint-Michel, et gracié par Louis-Philippe. Adolphe Thiers l'ayant fait emprisonner à Cahors en 1871, Blanqui ne peut diriger la Commune de Paris, mais il n'en est pas moins condamné pour ses écrits en 1872. Pour avoir passé la majorité de sa vie en détention, Blanqui a été surnommé « l'Enfermé ».

CC0 PARIS MUSÉES /MUSÉE CARNAVALET - HISTOIRE DE PARIS

Henri Rochefort

Noble désargenté et militant républicain, Victor Henri, marquis de Rochefort-Luçay est né le 30 janvier 1831 à Paris et mort le 30 juin 1913. Il s'impose, sous le Second Empire, comme le « prince des polémistes » sous le nom d'Henri Rochefort. Membre du gouvernement de la Défense nationale en 1870, il démissionne au bout de deux mois. Considéré comme favorable à la Commune, il est condamné à la déportation dans une enceinte fortifiée. Détenu au fort Boyard puis à Saint-Martin-de-Ré, il embarque pour la Nouvelle-Calédonie en compagnie de Louise Michel en août 1873. La traversée dure quatre mois. Détenu à Nouméa, à la presqu'île Ducos, Rochefort, franc-maçon, peut compter sur des réseaux solides pour préparer son évasion : le 20 mars 1874, avec six autres communards, il gagne à la nage un navire australien envoyé par ses frères.

DARCHIVIO/OPALE.PHOTO

Guillaume Apollinaire

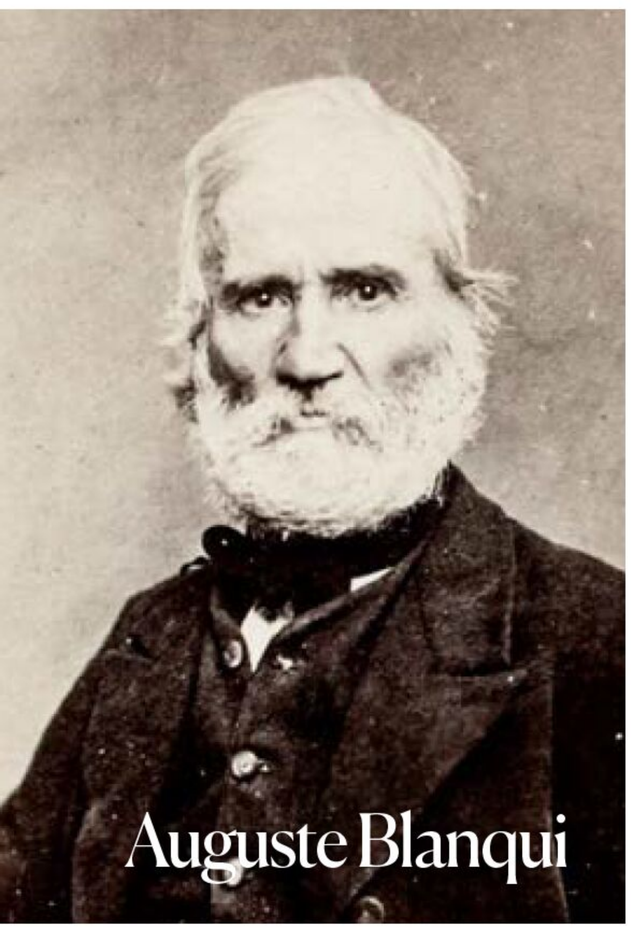
Le 7 septembre 1911, la police arrête Wilhelm Apollinaris de Kostrowitzky, alias Apollinaire (1880-1918), le soupçonnant (à tort) d'avoir participé au vol de la *Joconde*. Le poète passera une semaine à la Santé. « Dès que la lourde porte de la Santé se fut refermée derrière moi, j'eus une impression de mort. Cependant, les murs de la cour où je me trouvais, par la nuit claire, étaient couverts de plantes grimpantes, mais la seconde porte franchie et close, [...] il me sembla que, désormais, j'étais dans un lieu situé hors de notre terre et que j'allais m'anéantir », écrit-il une semaine plus tard dans *Paris-Journal*. Confronté à Picasso, il a la douleur d'entendre son ami nier le connaître... Bénéficiant finalement d'un non-lieu, Apollinaire évoquera sa captivité dans *À la Santé* : « Avant d'entrer dans ma cellule / Il a fallu me mettre nu / Et quelle voix sinistre ulule / Guillaume qu'es-tu devenu »...

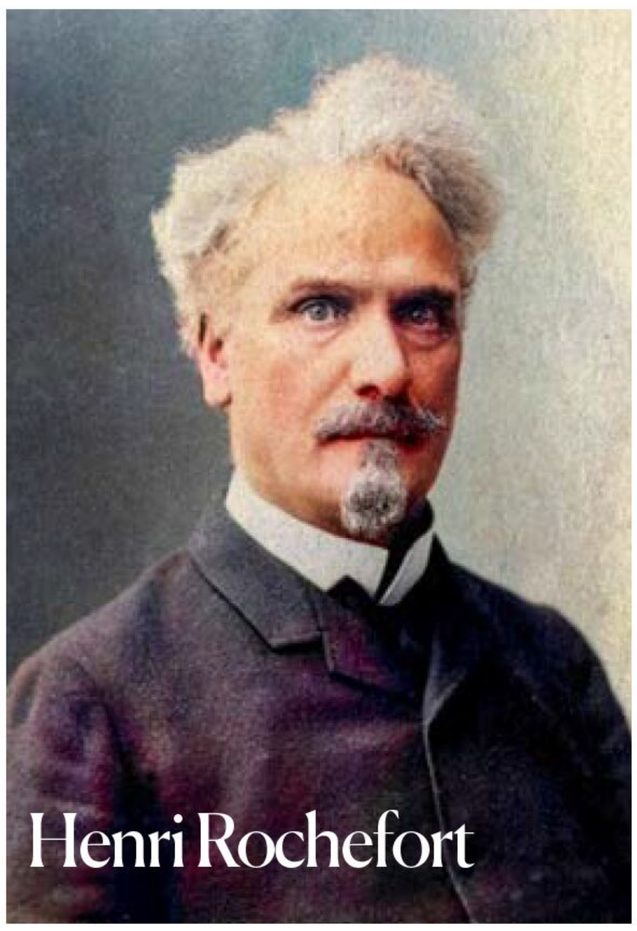
CC0 WIKIMEDIA COMMONS

Léon Daudet

Fils d'Alphonse et écrivain lui-même, pamphlétaire redoutable et député de Paris de 1919 à 1924, Léon Daudet (1867-1942) est, après Maurras, l'une des grandes figures du mouvement royaliste de l'Action française.
Son fils meurt en 1925 dans des circonstances troubles : persuadé que la police secrète républicaine a tué son enfant, il conteste la thèse du suicide et est condamné à cinq mois de prison pour avoir accusé un témoin de faux témoignage. Une ancienne téléphoniste et un imitateur sachant contrefaire la voix du ministre de l'Intérieur, Albert Sarraut, conjuguent alors leurs talents pour le faire évader : c'est ainsi que le directeur de la Santé reçoit un appel téléphonique lui ordonnant de libérer le communiste Pierre Semard, ainsi que Léon Daudet...
Ce dernier s'exilera en Belgique pendant deux ans, avant d'être finalement gracié par la justice.

ROGER-VIOLLET


Auguste Blanqui


Henri Rochefort


Guillaume Apollinaire


Léon Daudet

Paroles de détenus

Un pair de France, un communard et un parlementaire ; trois parcours, trois expériences carcérales qui témoignent, au XIXe siècle, de la même réalité : le confinement, la dépossession de soi et le dressage, imposés par la prison. PAR BRUNO FULIGNI



CC0 PARIS MUSÉES/MUSÉE CARNAVALET-HISTOIRE DE PARIS

“Ma loge n’était éclairée que par une fenêtre grillée qui s’ouvrait fort haut”

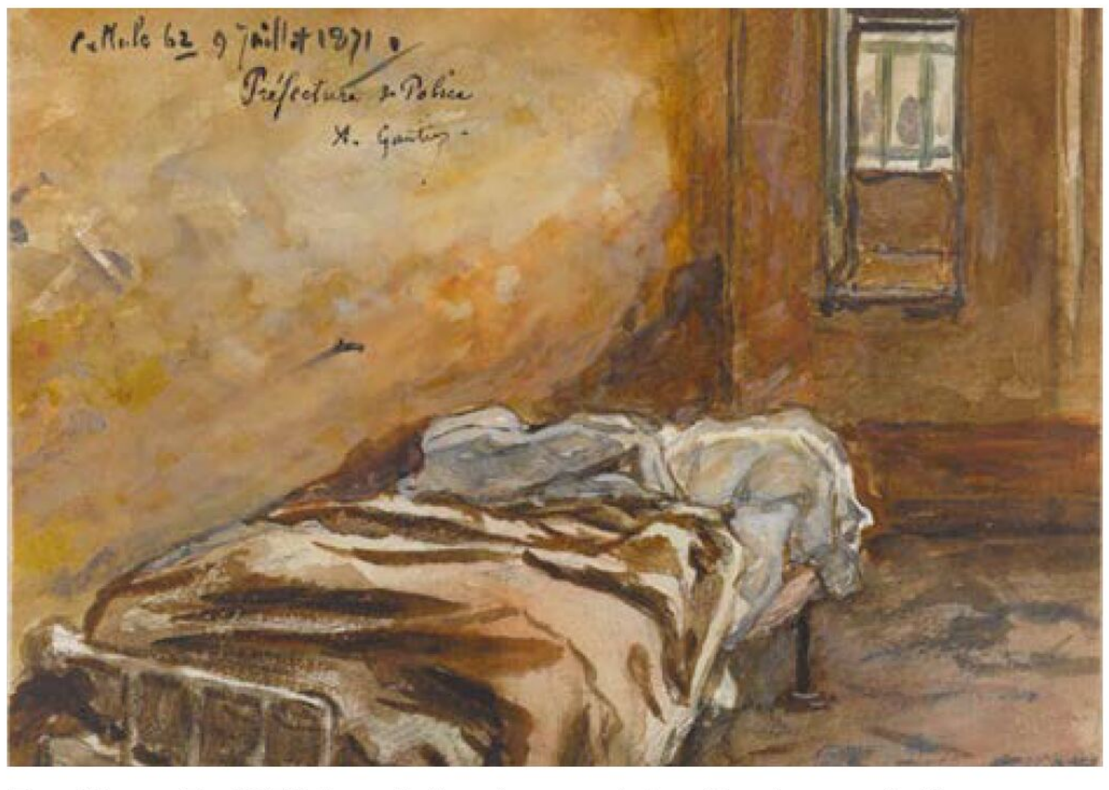
François-René de Chateaubriand (1832)

Soupçonné d’avoir participé au complot légitimiste de la duchesse de Berry, Chateaubriand est arrêté le 16 juin 1832. L’ancien ministre des Affaires étrangères et pair de France dort au dépôt de la Préfecture de police, qu’il décrit dans ses *Mémoires d’outre-tombe*.

«Resté seul, je fis l’inspection de mon bouge : il était un peu plus long que large, et sa hauteur pouvait être de sept à huit pieds. Les cloisons, tachées et nues, étaient barbouillées de la prose et des vers de mes devanciers, et surtout du griffonnage d’une femme qui disait force injures au juste-milieu. Un grabat à draps sales occupait la moitié de ma loge ; une planche supportée par deux tasseaux, placée contre le mur, à deux pieds au-dessus du grabat, servait d’armoire au linge, aux bottes et aux souliers des détenus ; une chaise et un meuble infâme composaient le reste de l’ameublement.

Mon fidèle gardien m’apporta les serviettes et les cruches d’eau que je lui avais demandées ; je le suppliai d’ôter du lit les draps sales, la couverture de laine jaunie, d’enlever le seau qui me suffoquait et de balayer mon bouge après l’avoir arrosé. Toutes les œuvres du juste-milieu étant emportées, je me fis la barbe ; je m’inondai des flots de ma cruche, je changeai de linge, Madame de Chateaubriand m’avait envoyé un petit paquet ; je rangeai sur la planche au-dessus du lit toutes mes affaires comme dans la cabine d’un vaisseau. Quand cela fut fait, mon déjeuner arriva et je pris mon thé sur ma table bien lavée et que je recouvris d’une serviette blanche. On vint bientôt chercher les ustensiles de mon festin matinal et on me laissa seul dûment enfermé.

Ma loge n’était éclairée que par une fenêtre grillée qui s’ouvrait fort haut ; je plaçai ma table sous cette fenêtre et montai sur cette table pour respirer et jouir de la lumière. À travers les barreaux de ma cage à voleur, je n’apercevais qu’une cour ou plutôt un passage sombre et étroit, des bâtiments noirs autour desquels tremblotaient des chauves-souris. J’entendais le cliquetis des clefs et des chaînes, le bruit des sergents de ville et des espions, le pas des soldats, le mouvement des arbres, les cris, les rires, les chansons dévergondées des prisonniers mes voisins, les hurlements de Benoît, condamné à mort comme meurtrier de sa mère et de son obscène ami. Je distinguai ces mots de Benoît entre les exclamations confuses de la peur et du repentir : “Ah ! ma mère ! ma pauvre mère !” Je voyais l’envers de la société, les plaies de l’humanité, les hideuses machines qui font mouvoir ce monde.»



PWB IMAGES//ALAMY/PHOTO12

Pouilleux En 1871, le peintre Armand Gautier immortalise sa couche du Dépôt, guère changée depuis le passage du vicomte.



CC0 PARIS MUSÉES/MUSÉE CARNAVALET-HISTOIRE DE PARIS

“C’étaient des hurlements que rien ne pourrait décrire”

Alexis Trinquet (1872)

Cordonnier à Belleville, Alexis Trinquet est élu en 1871 membre de la Commune. Il sera ensuite condamné aux travaux forcés à perpétuité en Nouvelle-Calédonie.

«Une des extrémités du camp était fermée par un détachement d’infanterie de marine, l’autre extrémité également occupée par les surveillants. Au centre se trouvait un banc de bois! Quand tout le monde fut réuni, on vit descendre […] le patient les mains emmenottées. Une fois arrivé près du banc fatal, le patient s’arrêta, un roulement de tambour se fit entendre et le surveillant de semaine lut à haute voix l’ordre ainsi conçu: “Par décision de M. le Gouverneur rendu sur ma proposition, la punition ci-après est infligée au condamné 2529: vingt-cinq coups de martinet pour vol au préjudice de ses camarades.” Une fois cet ordre lu, le patient fut couché sur le banc, fortement serré au milieu du corps par une courroie, les jambes attachées et la tête tenue par un des correcteurs. Au commandement de: “Commencez”, le correcteur chargé d’appliquer la bastonnade leva le bras tenant le martinet aux cinq branches. Son bras s’abattit sur les fesses du malheureux couché sur le banc. Un cri horrible fut poussé par la victime. Ce cri anima le bourreau qui redoubla de force. Alors ce ne fut plus des cris humains, c’étaient des hurlements que rien ne pourrait décrire. Les coups se succédaient, les chairs meurtries, palpitantes, sanglantes, se détachaient en lambeaux sous le martinet. Telle fut mon arrivée à l’île Nou, c’est l’usage chaque fois qu’un convoi vient d’arriver, de faire assister les nouveaux à cette correction, pour leur faire comprendre qu’ils n’ont qu’à marcher droit.»



ADOC-PHOTOS

« Boulevard du crime » C’est le surnom du bagne de l’île Nou (Nouvelle-Calédonie), composé de cases dortoirs surpeuplées.



BRIDGEMAN IMAGES

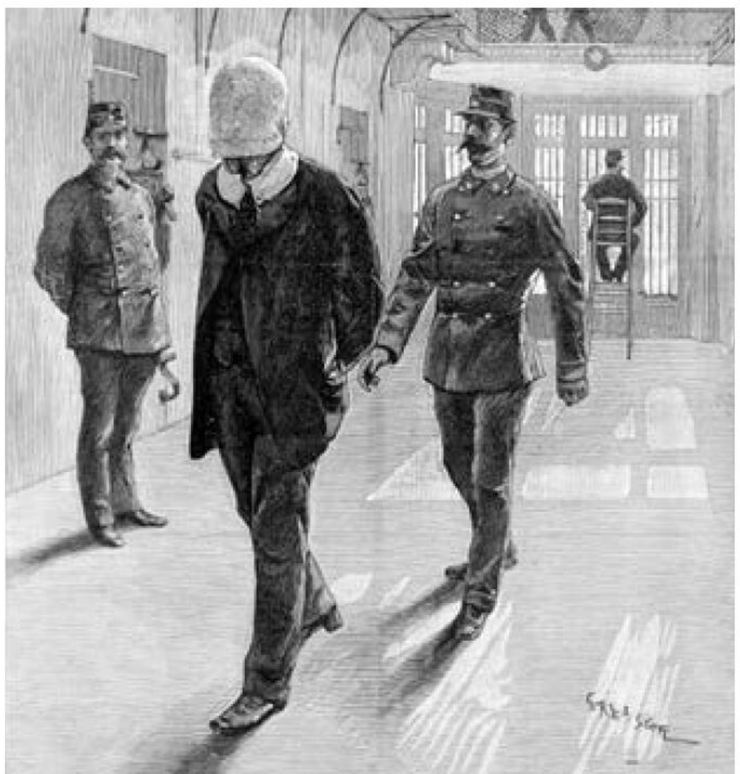
“L’illusion d’une descente au fond d’un puits obscur”

Charles Baïhaut (1893)

Seul parlementaire à avouer qu’il avait touché de l’argent au moment du scandale de Panama, le député Charles Baïhaut fut condamné pour corruption au maximum de la peine: cinq années de détention, dégradation civique et 750000 francs d’amende. Détenu à la prison parisienne de Mazas, puis à la prison d’Étampes, il tint un journal destiné à sa femme, qu’il publiera sous le titre d’*Impressions cellulaires*.

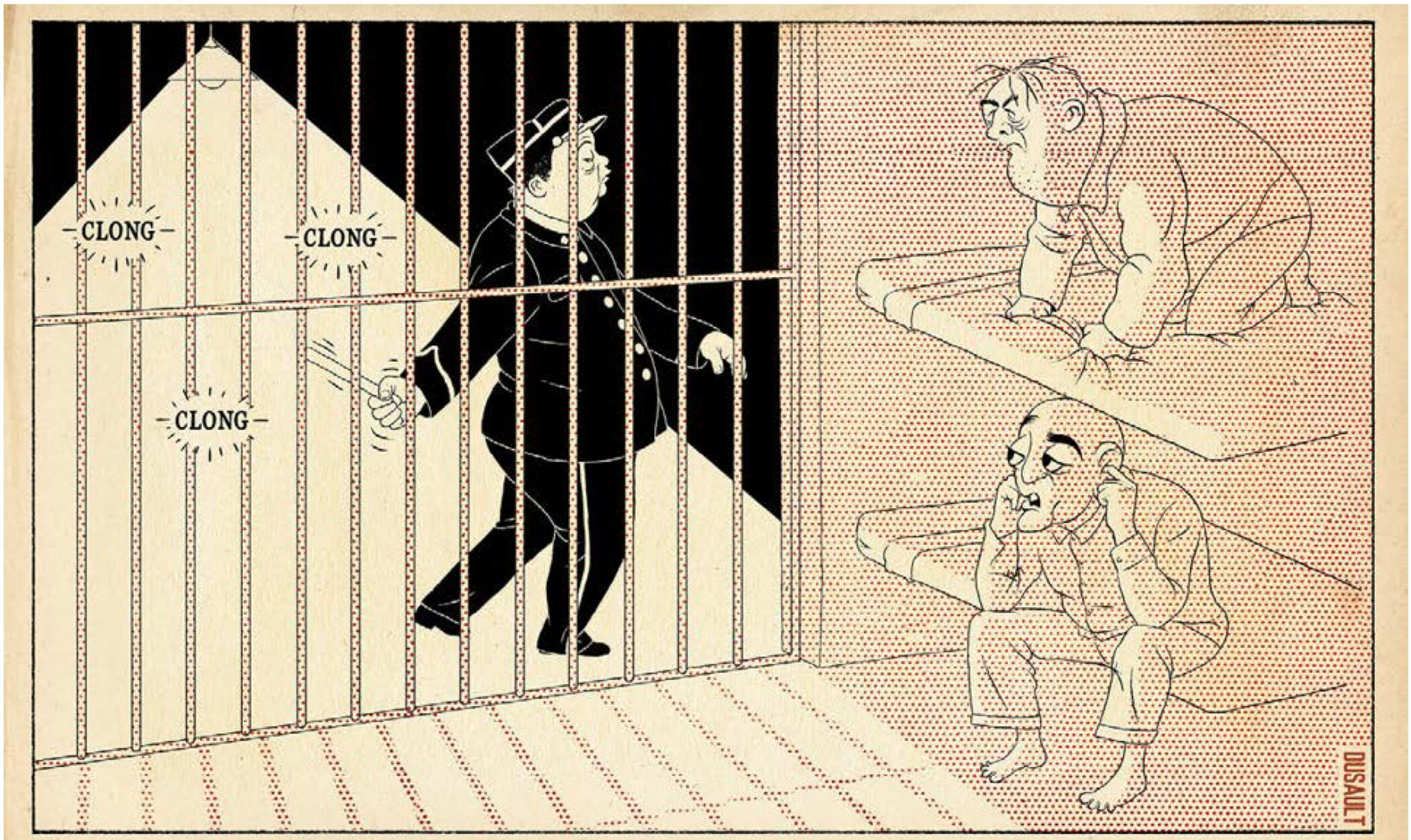
«Mazas, 10 janvier 1893. Matin. – Mazas… L’illusion d’une descente au fond d’un puits obscur, humide, pestilentiel, descente continue sans arriver au fond; l’anxiété de l’écrasement proche; le sentiment de l’impuissance contre un je-ne-sais-quoi de fatal: ainsi se résument mes impressions depuis hier soir, où je fus écroué. […]

Étampes, 27 mars 1893. Soir. – Je ne serai ni tondu ni rasé; je conserve mes habits, au lieu de revêtir la livrée et la cagoule; moyennant rachat, je suis dispensé du travail, lequel consiste ici à emmailler des chaînes; la nourriture, prise à la cantine, est suffisante; j’aurai droit au gaz jusqu’à dix heures du soir. Mon mobilier se composait d’un châlit en fer, d’une table-banc scellée au mur, d’une fontaine en cuivre, d’un lave-pieds en zinc, d’une balayette et d’une pelle à balayures, d’une gamelle double et d’un gobelet, enfin d’une caisse rectangulaire dont tu devines l’usage.»



© GROB / KHARBINE / LA COLLECTION

Dura lex Les détenus, quel que soit leur milieu social, effectuent les déplacements les yeux masqués.



« Pfff… C'est pas une heure pour jouer d'la harpe ! »

La p'tite musique argotique des prisons

L'univers carcéral possède ses propres lois mais aussi sa langue, à nulle autre pareille… Petit tour d'horizon des termes et expressions qui désignent, à coups d'humour et de dérision, des réalités souvent tragiques. PAR BRUNO FULIGNI

C'est seulement sous le Directoire que, dans sa circulaire du 5 février 1796, le ministre de l'Intérieur, Pierre Bénézech, demande « que la maison soit sûre et saine ; qu'il y existe un vaste préau, une infirmerie, et que les détenus y soient couchés, non sur la paille, mais dans des lits séparés entre eux d'un intervalle de deux pieds au moins ». Ainsi, en 1799, les détenus d'Amiens ont droit à 750 grammes de pain et de la soupe tous les jours ; le règlement prévoit en outre la fourniture d'habits aux indigents. Mais la **« tentiaire »** (par aphérèse, l'Administration pénitentiaire) est lente à appliquer les réformes et la vie reste très dure en **« celloche »** (cellule).

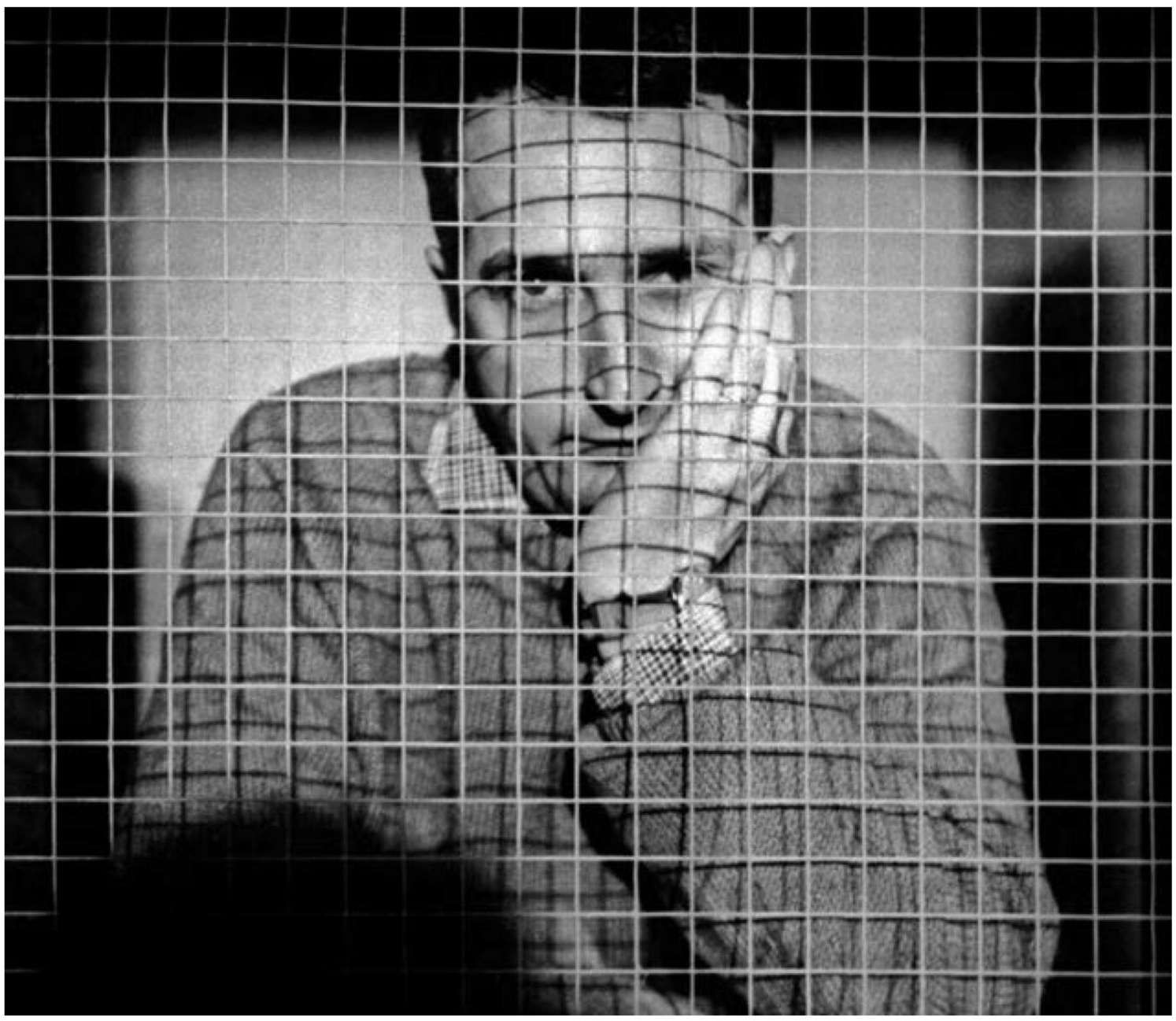
Après la **« barbote »**, fouille au corps très poussée sur des entrants mis à nu, les **« anchtibés »** (détenus) n'ont plus qu'à **« tirer des longes »**, c'est-à-dire les longues et monotones années de détention durant lesquelles il faut apprendre les règles et l'argot de la **« taule »**. Le mieux est d'imiter les **« bibards »** ou **« birbettes »**, détenus âgés

qui sont pour la plupart des **« chevaux de retour »** ou récidivistes. Les **« TF »** sont condamnés aux travaux forcés ; les détenus qui n'y sont pas astreints peuvent demander à travailler en atelier, de manière à se constituer une **« masse »** (modeste pécule qu'ils toucheront à leur libération), en commençant toutefois par la **« masse noire »** : la somme nécessaire à l'achat de leur cercueil, au cas où ils décéderaient en détention… Les **« branlecouillettes »**, eux, préfèrent n'avoir aucune activité. Tous rêvent de la **« belle »** (l'évasion) et de la **« carapate »** (la cavale), ou comptent les jours avant la **« décarrade »** : la libération, quand on a **« billanché »** (purgé sa peine).

En attendant, la principale distraction est la promenade quotidienne qui, jusqu'en 1975, se fait **« en queue de cervelas »**, c'est-à-dire en file et en rond, au son des **« caboches »**, ces lourds sabots réglementaires des bagnes et des maisons centrales. Non seulement la déambulation n'est pas libre, mais elle se fait au pas, sur un rythme scandé par l'**« aboyeur »**, un détenu choisi pour sa forte voix. En cas de punition collective, la cadence est accélérée. C'est encore un aboyeur qui appelle les détenus au parloir, longtemps surnommé la **« cage »**, car il fut grillagé jusqu'en 1985 ; beaucoup déprimeront en cas de **« parloir fantôme »**, c'est-à-dire quand les proches les lâchent et cessent toute visite.

Très vite, on apprend à dire «Chef» aux **« gaffes »** (les gardiens), tenant en main le précieux **« débridoir »** (trousseau de clefs), et en particulier au **« crabe »** : celui qui fait sa ronde de cellule en cellule pour mater à travers l'œilleton, marchant ainsi de travers… Le surveillant en chef est appelé **« bouton d'or »** pour ses épaulettes dorées, et le directeur de la prison le **« singe »**, par antiphrase, ou, plus anciennement, le **« prince de la Carluche »** : un personnage tout-puissant chez qui mieux vaut ne pas être convoqué. Matons et gradés passent **« jouer de la harpe »**, autrement dit faire sonner les barreaux en les raclant avec une tige métallique, pour s'assurer qu'ils n'ont pas été sciés et peuvent à tout moment vous **« baluchonner »** (faire déménager). Certains détenus, les plus dociles, ont obtenu leurs **« galons de confiance »** : ils aident l'administration comme **« barberots »** (barbiers), cuistots, ou pour diverses tâches administratives, les condamnés pour escroquerie étant recherchés pour tenir la comptabilité… Dans les bagnes, les **« porte-clefs »** sont particulièrement redoutés, tant ils abusent de leur – petit – pouvoir sur leurs codétenus.

Car le régime des punitions est sévère. Les **« francs-carreaux »** ont été privés de leur **« rafoin »** (paillasse) : ils couchent sur le froid carrelage. Les durs doivent parfois **« ramasser le bouchon »** : huit heures à courir en rond, le long d'une corde dessinant un cercle au sol. Le puni qui refuse le jeu, ou tout simplement qui s'essouffle et ne suit pas le rythme, est arrimé dans une camisole de force par les surveillants qui courent à sa place en le traînant derrière eux jusqu'à ce qu'il tombe, pour le finir à coups de pied sur tout le corps… Pourtant, ces sombres réjouissances sont encore préférées au **« cachemite »**, le sinistre cachot noir du **« mitard »** ou de la **« muette »**, où l'on croupit à l'isolement pendant des jours, des semaines parfois : tout ce qu'il faut pour casser un homme… Une fois franchies les portes de la prison, adieu au passe-temps de la lecture, qui y est interdite, sauf celle des livres sacrés. Ainsi, c'est au **« château »** (le quartier disciplinaire) qu'Alphonse Boudard a découvert la Bible. «Là, je me suis mis à dévorer les livres poétiques… les Psaumes… les Proverbes et je suis tombé sur l'essentiel, l'Ecclésiaste où tout est dit […]. Le temps était donc venu pour moi de digérer mes truandages… de les expier puisqu'il faut bien appeler les choses par leur nom. Un temps pour "accepter"… je comprenais que je ne progresserais à présent qu'en métamorphosant mes nuits et mes jours de taule, qu'en me dépassant avec mes petits cahiers d'écolier à noircir.» ■



TALLANDIER/BRIDGEMAN IMAGES

Parler vrai Alphonse Boudard (1925-2000), écrivain au style inimitable, a puisé dans son expérience carcérale une source d'inspiration majeure. Son argot truculent, sa gouaille et son regard acéré sur la société sont nés entre les murs de la prison.

D'une galère à l'autre…

Que faire des détenus ? Longtemps a prévalu l'idée d'une utilisation de cette main-d'œuvre gratuite et corvéable à merci. Après 1748, la chiourme – les condamnés aux navires à rames – a laissé place aux bagnards, rapidement dévolus à de durs travaux de bonification dans les lointaines colonies. PAR FRANCK SÉNATEUR

De tout temps, la main-d'œuvre pénale (civile ou militaire) a été utilisée pour réaliser les tâches les plus pénibles ou les plus périlleuses. Les antiques galères, navires de guerre se propulsant à la voile ou à la rame, en furent grandes consommatrices, depuis l'époque romaine jusqu'au règne de Louis XVI. À cette époque, la chiourme, c'est-à-dire l'ensemble des rameurs, était constituée d'esclaves, mais aussi de rameurs libres – les bonne-voglie, véritables professionnels, dont la compétence et la force compensaient l'inexpérience des précédents. Mais, lorsque vers 1500, Louis XII puis François Ier décidèrent d'affirmer leur puissance maritime en Méditerranée pour contrer la domination de Venise et des Turcs ottomans, ils augmentèrent considérablement le nombre de navires et, par conséquent, le besoin en rameurs, créant ainsi la peine des galères. Pour être opérationnelle, une galère nécessitait 260 rameurs (450 pour la *Réale*, le vaisseau amiral), soit près de 6000 hommes requis pour la seule flotte du Levant.

Pour la gloire du roi

Et ce nombre n'allait cesser de croître sous l'impulsion de Richelieu qui, lui aussi, avait compris les intérêts stratégiques de la domination des mers… Avec l'arrivée des navires de haut-

PHOTO JOSSE/LA COLLECTION



Force du poignet Sous Louis XIV, l'imposante galère *Réale* ne nécessite pas moins de 400 rameurs pour manœuvrer. Une main-d'œuvre largement composée de condamnés.

bord, aux qualités de navigation et de manœuvrabilité bien supérieures, on aurait pu croire leur souveraineté achevée, mais tant s'en fallait et, sous le règne de Louis XIV, elles allaient trouver un nouvel élan, pour des raisons plus politiques que stratégiques, semble-t-il, le Roi-Soleil les assimilant à la grandeur de la France, comme en témoignent leurs noms: l'*Invincible*, la *Forte*, l'*Éclatante*, la *Gloire*…

Dans cette mégalomanie, le monarque ira jusqu'à investir de 1 à 2 % du budget de l'État, pour un coût total estimé à 80 millions de livres, soit autant que pour Versailles! De fait, la peine des galères était devenue la matrice des «travaux forcés» (qui n'apparaîtront réellement qu'en 1810 dans le «Code Napoléon») et elle contribua à ternir l'image de la politique pénale de la France pour longtemps. Ce «pourrissoir», qui engloutit quelque 60 000 hommes, restera longtemps comme le symbole d'une justice expéditive, arbitraire et aux ordres, inique et nauséabonde, comme l'odeur qui flottait autour des galères, ou la «flétrissure», marque au fer rouge des lettres «GAL» apposée sur l'épaule droite des condamnés, comme sur des animaux…

Naissance des travaux forcés

En juin 1748, un événement majeur allait bouleverser l'histoire de la marine et de la justice: la mort de Jean-Philippe d'Orléans, alors général des galères, donnant un bon prétexte pour supprimer définitivement ce corps jadis prestigieux, devenu obsolète et inutilement onéreux, en le rattachant à la marine. La chiourme s'y trouvant encore n'avait qu'un pas à faire pour quitter le bord et rejoindre des installations à terre… Si, dans l'idée, faire passer la main-d'œuvre pénale des bateaux aux arsenaux, où elle serait plus utile, paraissait bien s'inscrire dans une logique, dans les faits c'est une véritable révolution qui allait s'opérer là. D'abord, faute du besoin incessant de rameurs commandés par le roi, la justice allait pouvoir trouver sérénité et pondération dans ses jugements, gagnant enfin son indépendance. Mais dans l'histoire des personnels de surveillance, la démarche allait se révéler plus complexe. Du jour au lendemain, par la mise en place de l'ordonnance du 27 septembre 1748 «portant réunion du corps des galères à celui de la marine», les marins se trouvaient changés en geôliers! Faute de «savoir-faire» et dans le but de prévenir les évasions, ils allaient enchaîner les condamnés deux par deux («l'accouplement») et instaurer la «grande fatigue» qui consistait, en faisant effectuer aux forçats les travaux les plus pénibles et dangereux (transport des lests, des boulets, matage, lancement des •••

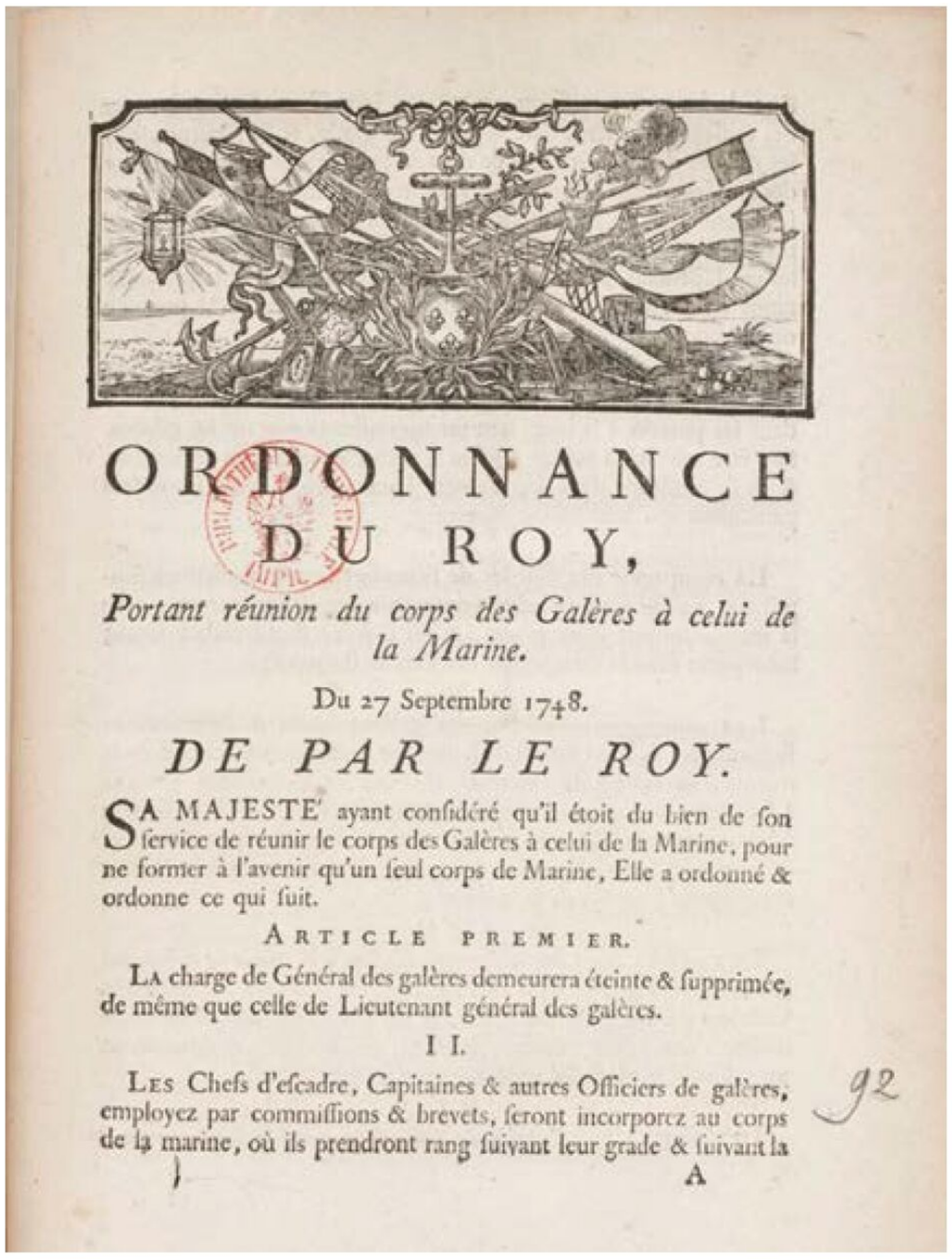


AKG-IMAGES

Éloignés **Après 1854, les délinquants embarquent des bagnes de Brest, Rochefort et Toulon à destination de l'outre-mer.** Forçats aux Saintes (v. 1900).

••• navires…), à limiter leurs tentations d'escapade, que l'oisiveté aurait pu faire naître… Les bagnes portuaires étaient nés et, durant une centaine d'années, ils allaient capter pour leur propre compte le gros de la main-d'œuvre pénale.

Les bagnards y étaient divisés en quatre catégories, séparés entre condamnés à vie et à «temps», parmi lesquels les droits communs, les déserteurs et les contrebandiers en tous genres. La plus grande particularité du système était sa porosité avec le monde libre: les forçats se déplaçaient en corvées ou seuls, des bâtiments du bagne aux différents chantiers sur lesquels ils étaient employés, et n'étaient enfermés (dans des salles communes) que la nuit. Certains travaillaient même dans des entreprises de la ville ou chez des particuliers. Leurs dures journées de labeur étant rythmées par le cycle des saisons et de la météo.


ORDONNANCE
DU ROY,
Portant réunion du corps des Galères à celui de la Marine.
Du 27 Septembre 1748.
DE PAR LE ROY.
SA MAJESTE' ayant considéré qu'il étoit du bien de son service de réunir le corps des Galères à celui de la Marine, pour ne former à l'avenir qu'un seul corps de Marine, Elle a ordonné & ordonne ce qui suit.
ARTICLE PREMIER.
La charge de Général des galères demeurera éteinte & supprimée, de même que celle de Lieutenant général des galères.
II.
Les Chefs d'escadre, Capitaines & autres Officiers de galères, employez par commissions & brevets, seront incorporez au corps de la marine, où ils prendront rang suivant leur grade & suivant la
A

GALLICA/BNF

De Charybde en Scylla La suppression du corps des galères (1748) pose la question de l'emploi des condamnés et entraîne la création des bagnes portuaires.

Le bagne, un lieu d'études…

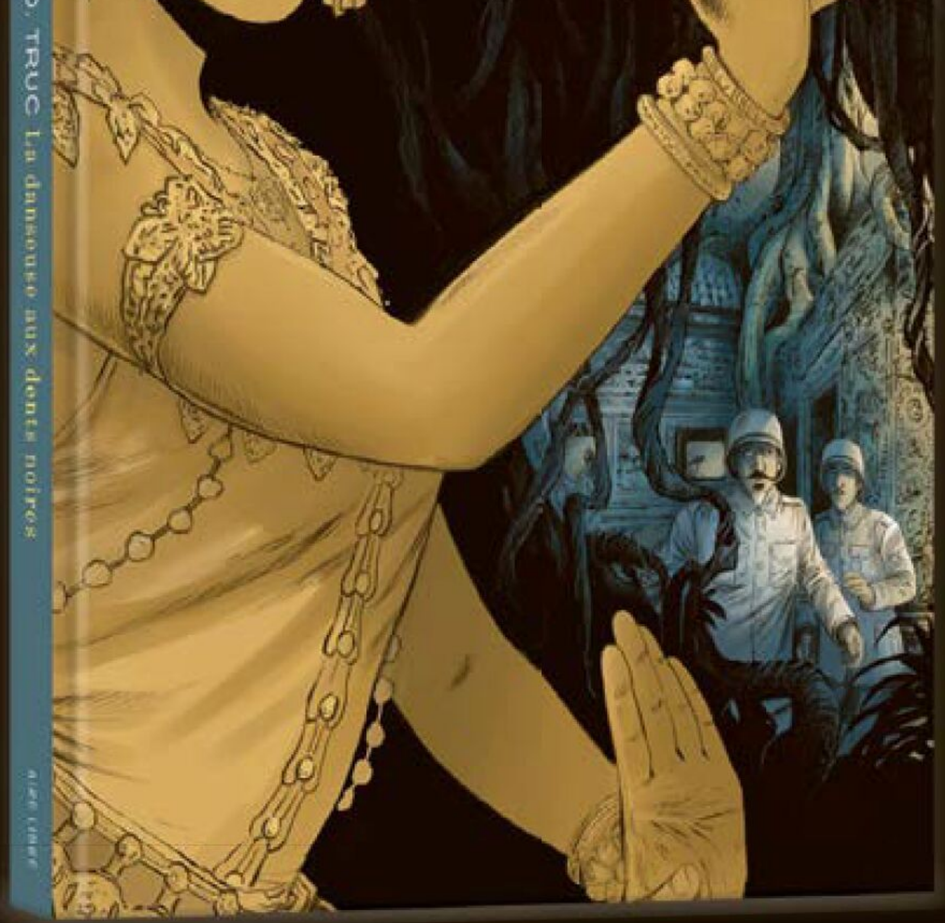
Contrairement aux galères sur lesquelles, hormis le récit du protestant Jean Marteilhe (1684-1777), nous ne disposons que de rares écrits, les bagnes portuaires ont inspiré de nombreux auteurs. Le plus célèbre d'entre eux est sans nul doute François Vidocq (1775-1857), esprit vif et opportuniste, que ses nombreuses frasques ont fait entrer dans l'Histoire. Il connut d'abord les prisons du Nord, puis le bagne de Brest et enfin celui de Toulon, dont il s'évada en mars 1800. Repris, et afin d'éviter la terrible punition de la «bastonnade» – coups de corde tressée qui pouvait entraîner la mort du puni –, il négocia ses connaissances du milieu et fut enrôlé comme auxiliaire de police, puis «chef» de la Sûreté, un service parallèle créé par le préfet de police de Paris.

Journalistes et philanthropes contribuèrent également à faire découvrir «l'intérieur» des bagnes, à l'instar de Benjamin Appert qui publia, en 1836, une importante étude sur l'ensemble des établissements pénitentiaires du royaume, ou Maurice Alhoy, *Les Bagnes*, quelques années plus tard. Mais l'apport le plus enrichissant fut celui d'ouvrages médicaux, tels ceux du docteur Lauvergne, médecin du bagne de Toulon, ou de Franz Josef Gall qui, en abordant l'aspect physiologique des forçats et s'intéressant enfin à l'individu, en particulier à travers la phrénologie, allaient poser les bases d'une science criminalistique moderne.

Gros bonnet Parmi les bagnards les plus célèbres condamnés aux travaux forcés, un certain François Vidocq, futur chef de la Sûreté.


TF
154
TF
TF
TF

Une intrigue captivante dans les arcanes du pouvoir cambodgien !



E. Stalner - O. & J-L. Truc © Dupuis, 2025.

Paris, 1912.
Le gouvernement français confie au professeur Truc une mission cruciale : redonner la vue au roi Sisowath et assurer la stabilité du protectorat français au Cambodge. Il devra déjouer les complots et gagner la confiance de la mystérieuse Simala, la danseuse favorite du roi…

S'appuyant sur les mémoires de leur arrière-grand-père, **Jean-Laurent** et **Olivier Truc** livrent un récit romanesque, dessiné avec brio par **Éric Stalner**.

DISPONIBLE AU RAYON BD

AIRE LIBRE

EN PARTENARIAT AVEC HISTORIA

Dossier

Cellules de crise pour péril jeune

Depuis le XIXe siècle, pour éviter que la prison ne devienne « l'école du crime », les gouvernements successifs se penchent sur la meilleure façon de rééduquer les mineurs. Des dispositifs spécifiques – et parfois contre-productifs – se mettent en place, dont certains perdurent encore aujourd'hui.

PAR JEAN-MICHEL ARMAND



HENRI MANUEL, COLLECTION PARTICULIÈRE, ENAP-CRHCP/SP

La question des prisons, et notamment les conditions d'incarcération des jeunes détenus, va faire débat tout au long du XIXe siècle et occuper pour partie les travaux des congrès pénitentiaires et de criminologie internationaux. Au regard des conditions de vie désastreuses pour les enfants écroués dans les prisons françaises, le gouvernement de Charles X décide de construire une prison cellulaire de modèle panoptique pour les jeunes détenus, inspirée de l'organisation auburnienne *(lire p. 44-45)*: encellulement individuel de nuit et vie collective diurne. La Petite Roquette est inaugurée à Paris en 1836 par Louis Philippe et on y écrouera jusqu'à 500 enfants. Même incarcérés, ces gamins des rues restent turbulents. En 1865, une visite de l'impératrice tourne au charivari. Les gamins l'invectivent, la traitent de « morue », on lui lance des trognons de choux. Depuis 1838, le régime d'isolement complet, dit pennsylvanien, est pourtant instauré. L'enfant ne voit jamais ses compagnons. Quand il n'est pas en cellule, il subit des conférences morales, enfermé dans un sarcophage de bois.

Des bagnes à la campagne

On est loin de l'audacieuse circulaire du comte d'Argout – ministre du Commerce – qui, quelques années plus tôt (1832), proposait d'assimiler les jeunes condamnés à des enfants «moralement abandonnés» et de les placer dans des familles d'accueil pour qu'ils soient «honnêtement éduqués». Le texte sera accueilli avec un scepticisme poli. Ce nouveau regard sur les mineurs de justice fera néanmoins son chemin sous la monarchie de Juillet (1830-1848), laquelle ouvre la période de la réforme pénitentiaire et s'interroge sur la question de l'amendement des jeunes délinquants. C'est en effet à partir des années 1830 que l'État décide de traiter de manière spécifique la délinquance des mineurs, en partant du constat que la prison ne peut être l'unique solution pour ces derniers. C'est en 1833 que Frédéric-Auguste Demetz, magistrat puis inspecteur général des prisons, sensibilisé au sort des jeunes détenus, crée avec le docteur Ferrus et le vicomte Brétignières de Courteilles, la colonie agricole de Mettray, près de Tours, dont la devise était «Sauver le colon par la terre et la terre par le colon».

Il s'agit de soustraire l'enfant à l'influence pernicieuse des villes et des prisons corruptrices dans lesquelles on les entasse. Une centaine de colonies agricoles ouvriront entre 1840 et 1850, en particulier dans le Sud-Ouest. Et beaucoup de gros propriétaires terriens verront là l'opportunité de bénéficier d'une main-d'œuvre docile et bon marché… L'esprit philanthropique ne souffle déjà plus sur ces colonies ouvertes le plus souvent à la hâte sans grand souci d'éducation et de santé pour les enfants qui y sont placés. Pour l'encadrement, on recrute d'anciens militaires qui ne connaissent que les ordres aboyés •••

En cage À partir des années 1830, la délinquance enfantine est traitée de manière spécifique et séparée des adultes. Soumis au système « pennsylvanien », chaque jeune individu reste isolé durant sa peine. Conférence morale délivrée à chaque prisonnier, isolé des autres, dans la chapelle de la Petite Roquette (1930).



PVDE/BRIDGEMAN IMAGES

De la sueur et des larmes Pour détourner la jeunesse du crime, on décide de l'éloigner des villes et d'établir des établissements agricoles dans le sud-ouest de la France notamment. De 1838 à 1939, la « colonie agricole et pénitentiaire » de Mettray (Indre-et-Loire) accueille des milliers de pensionnaires (photo sans date).

••• et le bâton de police. Des préfets et des inspecteurs généraux de l'administration des prisons complaisants ferment les yeux sur les abus et les maltraitances qui s'y commettent.

La loi Corne (du nom de son rapporteur) du 5 août 1850 va consacrer la reprise en main par l'État de la question de l'enfance coupable. L'Administration pénitentiaire se voit alors confier les nouvelles colonies publiques et va les organiser «à sa manière». C'est la fin du philanthropisme et le début d'un rationalisme judiciaire. Ce sont ces colonies publiques qui, elles aussi, contribueront à la noire réputation de ce que le journaliste Alexis Danan qualifiera plus tard de «bagnes d'enfants». La loi du 22 juillet 1912 constituera pourtant une réelle avancée: elle pose le principe d'une juridiction spécialisée pour les mineurs, le tribunal pour enfants et adolescents. Seul celui de Paris fonctionnera véritablement. Cette même loi instaure également la première mesure pénale en milieu libre: la liberté surveillée, mesure de probation toujours en vigueur.

À une volonté protectrice se substituera progressivement la seule logique pénale. En 1924, le journaliste d'investigation Louis Roubaud dénonce les violences dans les colonies pénitentiaires et suscite un vaste mouvement d'opinion favorable à leur fermeture. Le décret du 27 décembre 1927 qui s'ensuivra requalifie opportunément les colonies en maisons d'éducation surveillée (MES). Pour compenser cette libéralisation toute relative, l'administration transformera les colonies d'Eysses (Lot-et-Garonne) et de Gallion (Eure) en «quartiers correctionnels» pour les fortes têtes. Ces établissements deviendront des géhennes infernales pour les garçons qui y seront transférés. En fait, rien ne change, ni le personnel ni les méthodes. Cette réforme sera qualifiée par ses contempteurs de «réforme de papier». Ainsi rebaptisées, ces MES vont écrire, dans les années qui suivent, les pages les plus noires de leur histoire. Les années 1930 seront émaillées de révoltes et de mutineries.



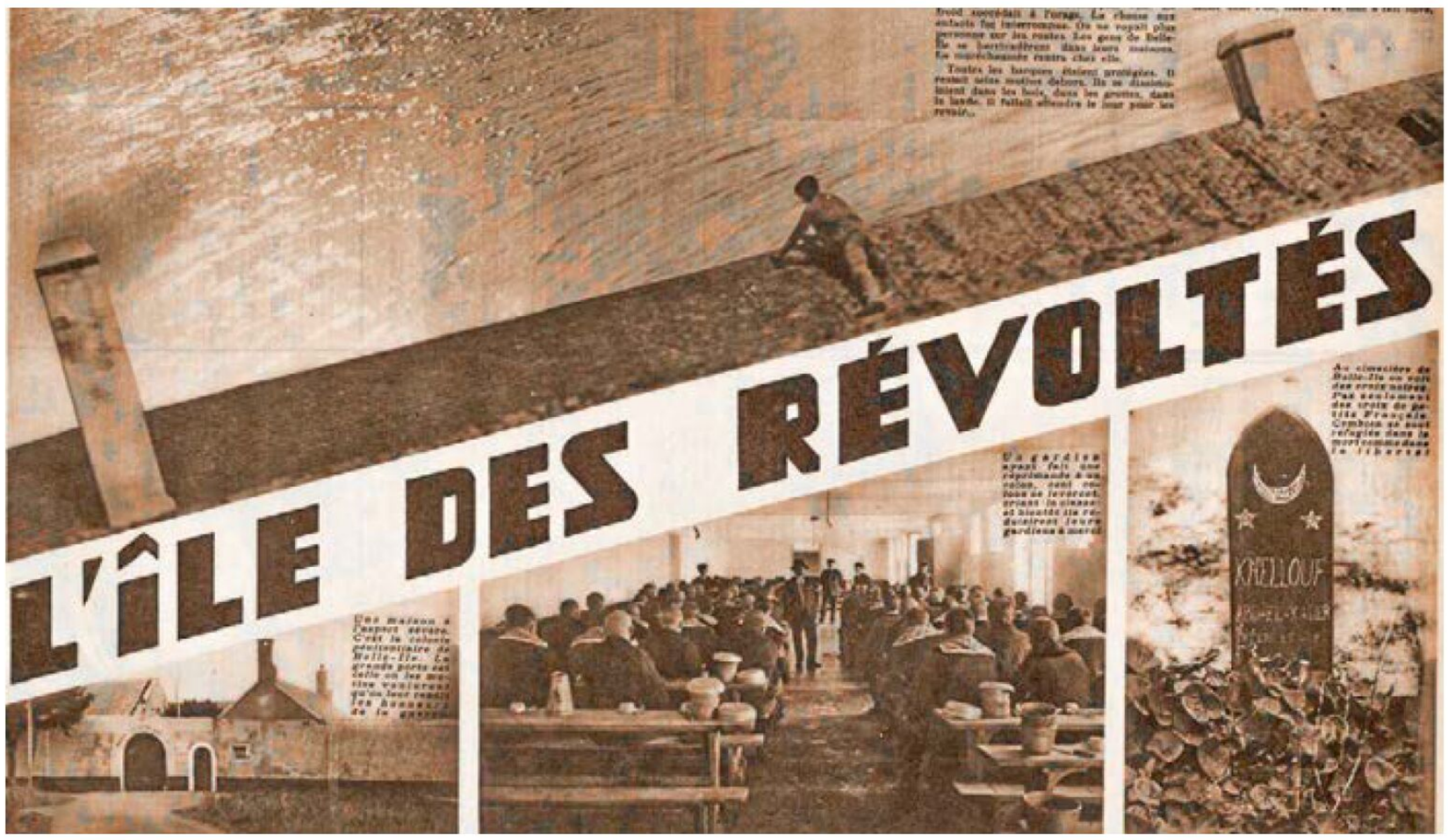
AFP

Convergence des luttes Dès le XIXe siècle, des voix s'opposent aux colonies pénitentiaires, rebaptisées maisons d'éducation surveillée en 1927, dans lesquelles les abus et violences sont légion. Le 14 juillet 1936, à Paris, des membres du Front populaire manifestent en faveur de leur abolition.

En août 1934, les colons de Belle-Île-en-Mer se révoltent *(lire p. 59)*. En 1937, c'est au tour des mineurs de la MES d'Aniane (Hérault) de se rebeller tout comme ceux d'Eysses, suite au décès d'un de leurs camarades, Roger Abel, 19 ans, mort après avoir passé 47 jours en cellule disciplinaire. Des journalistes s'émeuvent du régime de fer qui sévit dans ces établissements d'un autre âge. La guerre ne va pas éteindre le débat et l'État français se préoccupe des problèmes de la jeunesse et notamment de celle traduite en justice. Un texte étonnamment novateur supprime les MES, les transforme en institutions publiques d'éducation surveillée (IPES) et crée les centres d'observation au sein desquels les mineurs délinquants seront évalués avant toute décision judiciaire plus définitive. Le texte supprime la notion de discernement mettant ainsi un terme à un paradoxe juridique dénoncé depuis longtemps. À partir de 1943, quelques MES sont réformées. On y introduit des méthodes nouvelles. Des jeunes gens voulant échapper au STO en Allemagne vont être les fers de lance de l'esprit nouveau de la réforme. Enfin, le 2 février 1945 est promulguée une ordonnance qui rompt définitivement avec l'ancien système. Ce texte consacre l'éducabilité des mineurs délinquants: l'éducation est la règle, l'incarcération, l'exception. Pour garantir ce nouvel édifice judiciaire, la fonction de juge des enfants est aussi créée. Le préambule du texte de 1945 annonce bien l'intention du législateur: «La France n'est pas assez riche d'enfants pour qu'elle ait le droit de négliger tout ce qui peut en faire des êtres sains.»

Une récente remise en cause

Mais la poussée de la délinquance des mineurs des années 1980-1990 inquiète une opinion publique qui réclame désormais de la fermeté. Pour pallier le manque de structures «contenantes», la loi du 9 septembre 2002 va inaugurer des centres éducatifs fermés (CEF) et des établissements pénitentiaires pour mineurs (EPM), catégories de prison d'un nouveau genre. La promulgation, en septembre 2021, du code de la justice pénale des mineurs (CJPM) réformera l'ordonnance de 1945 tout en gardant les principes fondateurs: la primauté de l'éducatif sur le répressif, la spécialisation de la justice des mineurs, l'atténuation de la responsabilité en fonction de l'âge, celui de la majorité pénale restant fixé à 18 ans. Mais, face à la violence des infractions commises par certains mineurs, un courant d'opinion semblerait toutefois favorable à remettre en cause ces principes. C'est tout l'enjeu des débats actuels à l'Assemblée nationale.



DÉTECTIVE/DR

Belle-Île-en-Mer, la chasse aux enfants

Exaspérés par les conditions carcérales, 56 mineurs s'évadent, à l'été 1934, d'une maison d'éducation surveillée. Va alors se dérouler une étrange battue, menée par les habitants et les forces de l'ordre, qui révoltera une partie de l'opinion… PAR NICOLAS CHAUDUN

Le 26 août 1934, Belle-Île-en-Mer se livra à une partie de chasse qui écorna quelque peu son exotisme insulaire et farouche. Au crépuscule avait retenti la sirène de la colonie pénitentiaire de Haute-Boulogne. Vivaient là 200 enfants et adolescents jugés «difficiles», des vagabonds pour la plupart, quelques voleurs à la tire, dont un qui n'avait jamais chipé qu'un ananas… Au dîner, une de ces pauvres petites teignes avait mordu dans son morceau de fromage avant de prendre sa soupe. La fringale constituait une infraction au règlement qui commandait de prendre le potage avant toute chose. Un gardien souleva le fautif par l'oreille afin de le conduire au «quartier de discipline». C'en était trop. De colère, le réfectoire s'enflamma comme un dirigeable gonflé à l'hydrogène. Ayant roué de coups leurs matons, les gamins se ruèrent au-dehors. Les plus agiles escaladèrent les murs, d'autres contraignirent le concierge à leur ouvrir la grande porte. Beaucoup s'attardèrent dans les cours, ne sachant que faire. Ceux-là, on les rattrapa sans peine et on les jeta au cachot comme des poussins dans un sac. À la faveur d'une accalmie, on procéda à l'appel: 56 morveux s'étaient égaillés sur la lande. Une humiliation pour la direction. Alors seulement, on donna l'alarme. La sirène de Haute-Boulogne, les îliens savaient parfaitement ce que cela signifiait. Les fermiers envoyèrent les commis garder les bêtes; les pêcheurs partirent, armes à la main, veiller sur leur embarcation… Les autres se mirent en chasse. L'Administration pénitentiaire avait, dans la précipitation, promis 20 francs à quiconque capturerait un fugitif. 20 francs! Pas un sardinier, pas un gardien de cochons ne pouvait négliger pareil appoint – le lendemain, l'un d'eux se vanterait même d'avoir empoché 200 francs. Camions et vieilles torpédos crevèrent l'obscurité de leurs phares jaunes. On scrutait la nuit depuis le marchepied, lampe-tempête à la main. Des touristes se joignirent bientôt à la meute, histoire de rompre le désœuvrement de vacances en champ clos. De toute manière, le littoral escarpé, avec ses à-pics et ses chaos rocheux, faisait une autre enceinte à la colonie. Avant la fin de la matinée, le tour était joué. Restaient les cris des évadés repris, que l'on châtiait à l'abri des murs.

Âge tendre et têtes de bois
En septembre 1934, le magazine *Détective* livre le récit de la révolte qui a secoué l'établissement de Haute-Boulogne, sis sur la commune du Palais.

La colère de Jacques Prévert

L'affaire fit grand bruit. Elle inspira à Jacques Prévert son poème *La Chasse à l'enfant*: «Bandit! Voyou! Voleur! Chenapan!/C'est la meute des honnêtes gens/Qui fait la chasse à l'enfant». Le poème fut aussitôt mis en musique et enregistré par Marianne Oswald. L'épisode fournit surtout à Prévert l'argument du scénario d'un film que devait tourner Marcel Carné: *La Fleur de l'âge*. Les pires embûches contrarièrent le projet: la censure, la guerre, l'irrésolution des producteurs… Le tournage ne commença qu'en 1947. Trop tard, en vérité, la question des bagnes d'enfants étant en partie résolue. Arletty, Serge Reggiani, Anouk Aimée débarquèrent néanmoins sur l'île. De drames en grèves, la réalisation s'enlisa. Le film ne fut jamais achevé. Et pour finir, les rushs disparurent mystérieusement. Un fiasco qui ajouta une touche de malédiction à la mutinerie des enfants perdus.

Nicolas Chaudun est l'auteur de *L'Île des enfants perdus* (Actes Sud, 2019), un roman fondé sur le tournage du film inachevé de Marcel Carné *La Fleur de l'âge.*



AFP

Humaniser les prisons, mission impossible ?

Après le choc de la Seconde Guerre mondiale, ils sont nombreux – anciens résistants et déportés – à vouloir améliorer le sort des détenus. Mais, malgré les efforts d'une Simone Veil ou d'un Badinter, les problèmes de surpopulation et les instrumentalisations sécuritaires restent encore d'actualité. **PAR JEAN-LUCIEN SANCHEZ**

L'évolution du régime pénitentiaire à partir de la deuxième moitié du XXe siècle en France s'est caractérisée par un mouvement, très progressif, d'ouverture des prisons vers la société. Mais loin d'être linéaire, ce processus a connu une alternance entre des périodes d'assouplissement et de fermeture. En 1945, une réforme impulsée par le directeur de l'administration pénitentiaire, Paul Amor, vise à humaniser le régime des prisons. Sous la houlette du magistrat Pierre Cannat, une commission élabore une réforme en 14 points : le premier affirme que « la peine privative de liberté a pour but essentiel l'amendement et le reclassement social du condamné ». La peine ne doit donc plus être strictement rétributive, mais est tenue de constituer un temps utile durant lequel les agents de l'administration pénitentiaire doivent s'employer à « rééduquer » les condamnés pour permettre leur réinsertion sociale. Mais la mise en œuvre de cette réforme se heurte au contexte de surpopulation

SERGE ASSIER/GAMMA

Longue peine En 1945, des réformes annoncent des progrès – au moins sur le papier – dans la vie des prisons. Mais la surpopulation carcérale à l'issue des Trente Glorieuses provoque une série de mutineries. Ces mouvements déboucheront sur une amélioration des conditions de détention. Cellule à Clairvaux (2006) ; mutinerie des Baumettes en 1983 (ci-dessus).

carcérale de l'immédiat après-guerre: au mois de mars 1946, 66000 détenus sont entassés dans les prisons du fait des nombreuses condamnations prononcées par des cours de justice pour des faits de collaboration. Au fur et à mesure de leurs libérations et des lois d'amnistie, leur nombre devient marginal au début des années 1950.

Contre l'humiliation et l'abaissement de l'autre

Mais la guerre d'Algérie provoque une nouvelle crise: de 19540 détenus au 1er janvier 1956, la population pénale passe à 29733 au 1er janvier 1962. Cet accroissement est dû à l'incarcération de militants algériens. Pour Fanny Layani – qui prépare une thèse, sous la direction de Raphaëlle Branche, consacrée à l'incarcération des militants de l'indépendance algérienne dans les prisons de métropole –, ce contexte imprime un virage sécuritaire à la politique pénitentiaire et donne un coup d'arrêt à la réforme. Après plusieurs grèves de la faim, ces détenus obtiennent par une circulaire du 4 août 1959 d'être classés au régime spécial, dit de catégorie «A»: il leur octroie un certain nombre de libéralités, notamment celle d'être incarcérés à l'écart des autres détenus. Il leur a été accordé par le garde des Sceaux, Edmond Michelet, rescapé du camp de concentration de Dachau et donc particulièrement sensible à leur sort. Idem pour Simone Veil, jeune magistrate entrée à la direction de l'administration pénitentiaire (DAP) en 1957, qui y est, elle aussi, très sensible comme elle l'expose dans sa biographie, *Une Vie*: «Sans doute à cause de ce que j'avais subi en déportation, j'ai toujours développé une sensibilité extrême à tout ce qui, dans les rapports humains, génère humiliation et abaissement de l'autre. Détestant la promiscuité physique autant que l'aliénation morale, je ne pouvais que me considérer comme une sorte de militante des prisons.» Simone Veil inspecte un grand nombre de prisons et elle est choquée par leur état de vétusté. Parmi les mesures qu'elle préconise figure la création d'un poste de médecin-inspecteur chargé de piloter la politique sanitaire de l'administration pénitentiaire. Elle s'intéresse également au sort des femmes détenues, scandalisée par la différence de traitement qui leur est réservée par rapport aux hommes. Alors que la guerre d'Algérie bat son plein, Edmond Michelet lui confie une mission d'inspection des prisons algériennes. À son retour, elle recommande le rapatriement en France métropolitaine de 650 condamnés à mort dont l'exécution a été suspendue, afin de les mettre à l'abri. Elle rallonge aussi les délais de transmission des dossiers des condamnés à mort ou décide de les •••

Une tardive prise de conscience des conditions de détention

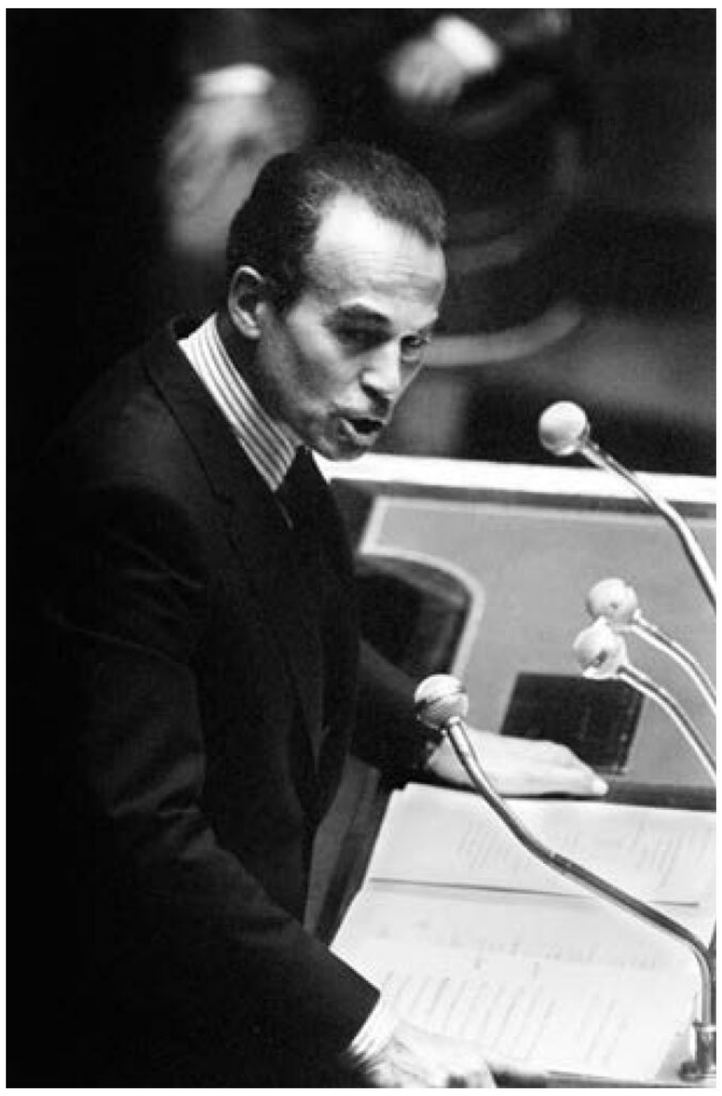
Magistrat et résistant, Paul Amor (1901-1984) a été incarcéré durant l'Occupation et découvert l'univers sordide des prisons réservées d'ordinaire aux détenus de droit commun. Du fait de la répression qui s'est abattue sur le pays, le nombre de détenus passe de 18 000 en 1939 à 59 000 en 1944. Surtout, la gestion des prisons bascule, en 1943, sous la tutelle du secrétariat général au Maintien de l'ordre dirigé par le chef de la Milice, Joseph Darnand. La réforme pénitentiaire vise donc, à la Libération, à restaurer la légalité républicaine dans les prisons et à refermer la parenthèse de l'arbitraire rencontré sous Vichy. L'administration pénitentiaire est donc rattachée au ministère de la Justice (comme elle l'était depuis 1911) et le point 3 de la réforme pénitentiaire affirme que le « traitement du détenu doit être humain, exempt de vexations et tendre principalement à son instruction générale et professionnelle et à son amélioration ». Pour cela, le régime pénitentiaire repose désormais sur l'évaluation des condamnés et sur la progressivité de leur régime carcéral, qui est mis en œuvre par des éducateurs, des assistantes sociales et des psychiatres. Il se divise en plusieurs phases, qui vont de l'encellulement strict à la semi-liberté. J.-L. S.

••• différer : cette stratégie dilatoire vise à surseoir à des exécutions capitales et permet de sauver de nombreux condamnés à mort algériens.

Si les accords d'Évian (1962) permettent d'amnistier la plupart des détenus algériens, l'administration pénitentiaire ne peut financièrement pas relancer la réforme pénitentiaire. Pourtant, le code de procédure édicté en 1959 consacre en droit la totalité des innovations introduites depuis 1945. Il intègre également l'ensemble des règles, a minima pour le traitement des détenus, adoptées en 1955 par le congrès des Nations unies sur la prévention du crime et le traitement des délinquants.

Effets méconnus du baby-boom

Mais le contexte sécuritaire imposé durant la guerre d'Algérie se poursuit avec l'incarcération de détenus «activistes» issus de l'OAS. L'évasion de la prison de Fresnes, en septembre 1963, de deux membres de l'OAS provoque la colère du général de Gaulle, alors qu'il vient d'échapper à l'attentat du Petit-Clamart (22 août 1962). En réaction, le ministre de la Justice, Jean Foyer, affirme que la mission principale de l'administration pénitentiaire consiste désormais à empêcher les évasions. Le contexte n'est donc plus du tout favorable à la réforme pénitentiaire. Simone Veil a d'ailleurs quitté la DAP en 1963,



AFP

Tournant À l'issue d'un long combat, Robert Badinter fait abolir la peine de mort, lors du vote du 18 septembre 1981 par 363 voix contre 117.

en proie selon son collaborateur, Ivan Zakine, à une «saturation, usée par tant d'années d'efforts incessants, vains trop souvent. Elle ne supportait plus le clan conservateur qui pourrissait notre vie». Malgré les lois d'amnistie et les grâces présidentielles collectives, la population pénale gagne en moyenne, à partir de 1955, 1000 détenus supplémentaires chaque année. À cet afflux s'ajoute un rajeunissement de la population pénale, conséquence du baby-boom : au 1er juin 1967, les détenus de moins de 30 ans représentent 57 % de l'effectif total. Ce contexte est à l'origine d'une vague de révoltes carcérales sans précédent : du 1er janvier 1968 au 1er janvier 1974, près de 241 mouvements collectifs sont recensés. Leur rythme s'accélère à partir de 1972. Le 27 juillet 1971, un détenu de la maison d'arrêt de Lyon se fait adresser un colis dans lequel est dissimulé un revolver avec lequel il assassine un surveillant. Puis, les 21 et 22 septembre suivants, les détenus Claude Buffet et Roger Bontems prennent en otage et assassinent, à la maison centrale de Clairvaux, le surveillant Guy Girardot et l'infirmière Nicole Comte. S'ensuivent quatre autres prises d'otages dans d'autres prisons. D'après Jean Favard, cette situation pousse le ministre de la Justice, René Pleven, à signer, sous la pression des syndicats pénitentiaires, une circulaire, le 12 novembre 1971, qui supprime les colis de fin d'année pour les détenus. En réaction, plusieurs mutineries éclatent au mois de décembre suivant à la maison centrale de Toul. Puis le 15 janvier 1972, 300 détenus manifestent sur les toits de la maison d'arrêt de Nancy. Ces événements donnent à la prison, institution jusque-là plutôt discrète, un écho médiatique important, et conduit à la création, le 8 février 1971, par Jean-Marie Domenach, Michel Foucault et Pierre Vidal-Naquet, du Groupe d'information sur les prisons, dont l'objectif est de donner la parole aux détenus et de la porter au-dehors.

Réformes et modernisations

Malgré quelques améliorations accordées, comme l'instauration d'une commission d'application des peines dans chaque prison, la création des réductions de peine, l'extension des permissions de sortir, la fin de la règle du silence… et la création en juin 1974 d'un secrétariat d'État à la condition pénitentiaire, ce mouvement de révoltes s'aggrave durant l'été 1974. Entre le 19 juillet et le 22 août, 89 mutineries éclatent, dont 39 nécessitent l'intervention des forces de l'ordre. Ce mouvement se solde par la mort de six

> “En 1974, dans un contexte de révoltes, est créé un secrétariat d’État à la condition pénitentiaire”

détenus et provoque des destructions importantes dans plusieurs maisons centrales. Pour tenter d’apaiser la situation, un décret du 23 mai 1975 décide de poursuivre la politique de libéralisation commencée en 1972, notamment en transposant de nouveaux droits suite à l’adoption le 19 janvier 1973 par le Comité des ministres du Conseil de l’Europe de l’ensemble des règles a minima pour le traitement des détenus. Et le régime pénitentiaire est réformé en trois grands types d’établissements: les centres de détention basés sur la réinsertion sociale, les maisons centrales basées sur un régime de sécurité, et les établissements de sécurité renforcée (surnommés quartiers de haute sécurité ou QHS), destinés aux détenus considérés comme les plus dangereux.

Après une nouvelle alternance sécuritaire commencée par le ministre de la Justice, Alain Peyrefitte, l’arrivée d’un gouvernement socialiste en 1981 marque une nouvelle période d’ouverture. L’action la plus symbolique du nouveau garde des Sceaux, Robert Badinter, est l’abolition de la peine de mort, dont les bois de justice étaient dressés à l’intérieur des maisons d’arrêt depuis 1939.

La rupture de 1981

Badinter avait débuté son combat en 1971 avec la défense de Roger Bontems, complice de Claude Buffet, tous deux condamnés à la peine de mort suite à la prise d’otage de Clairvaux. Devenu ministre de la Justice, il défend un projet de loi visant à abolir la peine de mort, qui est voté le 9 octobre 1981. Il œuvre également à l’amélioration des conditions de détention, notamment en abolissant les QHS, en autorisant les téléviseurs en cellule, en généralisant les parloirs sans dispositif de séparation, en créant la peine de travail d’intérêt général, en améliorant l’accès à la santé, à la culture et à l’enseignement, etc. Il lance également en 1984 le projet du centre de détention de Mauzac. Conçu par les architectes Christian Demonchy et Noëlle Janet, cette structure s’organise autour de 21 pavillons composés d’unités de vie (cuisine, salles communes et douches) et de 12 cellules. Chaque détenu dispose de la clé de sa cellule et peut aller et venir librement dans l’enceinte de l’établissement: l’objectif est la responsabilisation et la réduction des tensions avec le personnel pénitentiaire en multipliant les moments d’échanges et de rencontres. Malgré un coût moins élevé qu’une prison classique, Mauzac demeure un modèle sans postérité.

L’arrivée en 1986 du ministre de la Justice Albin Chalandon entraîne un nouveau tour sécuritaire de la politique pénale et le lancement du programme «13000 places», qui permet l’ouverture entre 1990 et 1992 de 25 établissements. Ces prisons en gestion mixte mettent l’accent sur la sécurité et permettent d’apporter une réponse très temporaire à la surpopulation carcérale, dont le rythme nécessite, dès 1994, le lancement d’un nouveau programme immobilier de 4000 places… ■



DR

Georges Fully, au chevet des prisons

Afin d’améliorer la situation sanitaire des prisons, un poste de médecin-inspecteur est créé à la direction de l’administration pénitentiaire en 1959. Il est chargé de s’assurer du fonctionnement des services sanitaires et de l’observation des règles d’hygiène dans les prisons en les inspectant régulièrement. Les médecins qui interviennent en prison, qui sont payés à la vacation par l’administration pénitentiaire et dépendent hiérarchiquement d’elle, peuvent correspondre directement avec lui. Le premier médecin-inspecteur est Georges Fully. Résistant et déporté au camp de concentration de Dachau durant la guerre, il y soigne de nombreux camarades, dont le futur ministre de la Justice, Edmond Michelet, qu’il sauve du typhus. Fully réorganise l’hôpital pénitentiaire de Fresnes, l’infirmerie annexe de la maison centrale de Poissy ainsi que le sanatorium pénitentiaire de Liancourt. Confronté aux grèves de la faim des détenus algériens, il « tent [e] de faire régner la modération, le respect de l’homme et la justice dans cette fureur [et il] ne cherche qu’à empêcher les abus, à protéger la vie humaine », selon son camarade de déportation, André Fournier. Il meurt assassiné à son domicile le 20 juin 1973, victime d’un colis piégé. J.-L. S.

La tribune de **Franck Ferrand**

« Foucault dévoile comment la prison remplace le supplice »

Certains livres d'histoire débordent du cadre habituel de la discipline pour exprimer – au-delà de la période et du sujet dont ils traitent – la sensibilité enfouie de leur propre époque. *Surveiller et punir : naissance de la prison*, de Michel Foucault (1926-1984), paru chez Gallimard en 1975, est sans doute de ceux-là. L'année de la parution, le Poitevin Foucault, élève de Canguilhem, occupe depuis cinq ans au Collège de France la chaire d'« histoire des systèmes de pensée ». Philosophe et historien postmoderne et poststructuraliste, il se veut un « intellectuel spécifique » à la pointe des combats en faveur de minorités opprimées selon lui : détenus, immigrés et homosexuels en particulier.

La prison n'est donc pas, pour l'auteur, un champ d'investigation neutre : fondateur en 1971, avec Jean-Marie Domenach et Pierre Vidal-Naquet, d'un Groupe d'information sur les prisons (GIP), il a préfacé en 1973 l'essai musclé de Serge Livrozet : *De la prison à la révolte*. La même année, il a dirigé un ouvrage collectif intitulé : *Moi, Pierre Rivière, ayant égorgé ma mère, ma sœur et mon frère… Un cas de parricide au XIXe siècle*, où déjà, partant du mémoire rédigé, sous la monarchie de Juillet, par un jeune paysan meurtrier, il interroge « une lutte singulière, un affrontement, un rapport de pouvoir, une bataille de discours… »

Ainsi le livre clé de Michel Foucault ne se présente-t-il pas, il s'en faut, comme un travail historique détaché des débats de son temps ; sans participer à proprement parler d'une démarche militante, il entre en résonance étroite avec le combat politique d'un intellectuel de gauche, engagé contre ce qu'il estime être le climat répressif de la société : « Que les punitions en général et que les prisons relèvent d'une technologie politique du corps, c'est peut-être moins l'histoire qui me l'a enseigné que le présent », assume-t-il d'entrée de jeu dans son introduction. À travers ce vocable – « technologie politique du corps » –, il vise les façons diverses dont le corps du sujet peut être soumis par le pouvoir – l'enfermement n'étant pas la moindre, évidemment.



CAMILLE MEFFRE

Surveiller et punir s'ouvre sur la présentation de deux textes emblématiques et opposés : le récit sanguinolent de l'exécution de Damiens, écartelé en place de Grève en 1757, et le très minutieux règlement intérieur de la Maison des jeunes détenus de Paris, en 1838. Illustration parlante de la substitution d'une peine corrective, administrative en somme, douce en apparence, à l'ancienne peine punitive, d'une spectaculaire violence ; cette substitution traduisant une évolution profonde de la société, sous l'emprise d'une technicité avide de contrôle. « La sentence qui condamne ou acquitte n'est pas simplement un jugement de culpabilité, une décision légale qui sanctionne ; elle porte avec elle une appréciation de normalité et une prescription technique pour une normalisation possible », synthétise l'auteur.

Selon Michel Foucault, la peine s'est moins humanisée à la faveur de cette transformation qu'elle ne s'est rationalisée. Car ce qui s'instaure en même temps que la prison, c'est une société disciplinaire et normative qui surveille, quadrille et emprisonne, explique l'auteur, le rationalisme philosophique des Lumières ayant en vérité couvert et dissimulé ce qu'il appelle « la discipline » ayant pour cible les corps. Où l'on retrouve la notion de « grand renfermement », développée dans sa thèse et reprise en 1961 dans *Histoire de la folie à l'âge classique*. En d'autres termes, la punition de nos temps modernes ne viserait plus qu'à rendre les corps plus obéissants. « La naissance des sciences de l'homme, écrit-il, […] est vraisemblablement à chercher dans ces archives de peu de gloire où s'est élaboré le jeu moderne des coercitions sur les corps, les gestes, les comportements. » Même si la prison n'est pas plus représentative de ce phénomène que la caserne, l'atelier, l'asile ou l'hôpital, le modèle parfait de cette société disciplinaire demeure la prison panoptique, telle que l'avait conçue Bentham.

L'idée maîtresse de Michel Foucault, c'est que la société, pour passer du supplice à la prison – autrement dit de la punition-spectacle à la correction administrée – s'est appuyée sur un processus global d'objectivation, de surveillance des sujets par un pouvoir disciplinaire, de rationalisation des gestes et de normalisation des comportements.

Savoir-Faire

Transmission

Patrimoine Français

Artisanat

PARIS MATCH
COLLECTION PATRIMOINE

VOYAGE AU COEUR
DU SAVOIR -FAIRE **AVEC**
STEPHANE BERN

NOTRE GUIDE
DES ADRESSES
ET ATELIERS
À VISITER DANS
NOS RÉGIONS

Le tour de France
des **MEILLEURS OUVRIERS**
et **ARTISANS**

M 03772 - 3H - F: 9,50 €

EN KIOSQUE DÈS
LE 23 OCTOBRE

Récit

La belle époque des cabarets

Dans le Paris de la fin de siècle, d'étranges établissements font florès autour de la butte Montmartre. On y boit, on y chante et, surtout, on y célèbre l'excentricité et la liberté. Et derrière la célébrité d'un Chat noir ou la longévité d'un Lapin agile, c'est tout un monde qui s'amuse et réinvente le spectacle. CÉLINE DU CHÉNÉ

La mythique affiche de *La Tournée du Chat noir* de Théophile Alexandre Steinlen (1859-1923), aujourd'hui déclinée en mugs, *tote bags*, magnets ou porte-clés, a rangé Le Chat noir du côté du folklore touristique, au point qu'on peine à imaginer le souffle de liberté, de créativité et de folie que représentait ce cabaret, un lieu qui a su mêler irrévérence, rire et avant-garde.

L'histoire commence en 1881. Nous nous trouvons à La Grande Pinte, un petit estaminet au décor digne d'une auberge médiévale. Situé à Paris, en bas de Montmartre, il accueille bon nombre d'étudiants et artistes, lassés du Quartier latin, tant par ses prix élevés que pour sa surveillance policière. En cette fin du XIXe siècle, de nombreux groupes littéraires et artistiques aiment se réunir dans des cafés ou débits de boissons: hydropathes, zutistes, fumistes, hirsutes, je-m'en-foutistes, incohérents, tous prônent, comme moyens d'expression, l'art, la littérature, la dérision et la fête, face au conformisme ambiant.

Un soir, à La Grande Pinte, dans un joyeux coude-à-coude, Émile Goudeau (1849-1906), poète fondateur, en 1878, des hydropathes («les allergiques à l'eau»), croise Rodolphe Salis (1851-1897). Ce dernier, ancien étudiant des Beaux-Arts, issu d'une famille de petits commerçants de Châtellerault, vient d'acheter, au pied de la Butte, boulevard de Rochechouart, un minuscule débit de boissons d'une quinzaine de mètres carrés. Nommé Le Chat noir, en référence à la nouvelle éponyme d'Edgar Poe, sa façade est ornée d'une enseigne d'Adolphe Willette, un croissant de lune sur lequel est accroché… un chat noir. Salis nourrit de grandes ambitions pour son cabaret, il veut en faire un lieu artistique dont tout Paris parlera. Il propose alors à Émile Goudeau, en quête d'un endroit pérenne pour ses réunions hydropathes, de venir y déclamer poèmes et chansons. Il ne faut pas attendre bien longtemps avant que Le Chat noir ne fasse parler de lui, tant par l'originalité du lieu que par la personnalité flamboyante de son propriétaire qui fait vivre son lieu comme nul autre pareil. À la façon des bonimenteurs des spectacles de curiosités, il accueille le public, chauffe la salle, annonce les numéros, chansons ou poèmes, faisant de lui l'ancêtre des maîtres de cérémonie des cabarets d'aujourd'hui.

Du débit de boissons à l'antre artistique

Les soirées, au départ hebdomadaires, deviennent quotidiennes. Salis ouvre dès lors son cabaret à tout artiste désireux de partager un poème ou une chanson. Puis, en janvier 1882, il crée son propre hebdomadaire *Le Chat noir*, publiant sur quatre pages textes et dessins d'avant-garde. Près d'un an après son ouverture, le journal *La Presse* écrit: «Il s'est créé tout près de l'Élysée-Montmartre un cabaret qui est en train de devenir célèbre et dont la clientèle augmente chaque jour. […] On est un peu entassé, pressé, foulé; souvent il faut placer son verre sur le chapeau de son voisin ou les genoux de sa voisine; mais les choses n'en vont pas plus •••

Griffe Premier établissement de son genre né de l'imagination de Rodolphe Salis, le cabaret du Chat noir entend secouer le conformisme pesant sur la France de la fin du XIXe siècle.

LÉON & LÉVY/ROGER-VIOLLET



ALBERT HARLINGUE/ROGER-VIOLLET

Bonne table **Depuis 1869 jusqu'à aujourd'hui, une maisonnette aux allures de thébaïde campagnarde accueille chants et public : la recette du Lapin agile n'a pas changé !** Vers 1905, réunion d'artistes au Lapin agile, parmi lesquels Poulbot et Dufy, écoutant le père Frédé (à la guitare).

••• mal et l'on n'en rit que davantage. Car il est bien entendu que personne ne va au Chat noir pour s'ennuyer.» Alors que les cabarets avaient pour fonction d'être de simples débits de boissons, Salis invente le concept du «cabaret artistique». Le spectacle devient un élément essentiel et quotidien de son cabaret, n'hésitant pas à organiser des canulars, comme celui de sa propre mort, des défilés, des concerts. Le public vient autant pour boire un verre que pour applaudir des artistes, rire, s'émerveiller, le tout dans un décor mêlant œuvres d'avant-garde et objets chinés. Le spectacle se veut total.

En 1885, Rodolphe Salis décide de s'agrandir et emménage rue de Laval (actuelle rue Victor-Massé). Là encore, il transforme un simple déménagement en un événement inoubliable, avec deux Suisses empanachés qui ouvrent la marche, tandis qu'une extraordinaire fanfare d'amateurs fait rage, assourdissante et triomphale. Salis s'avance gravement, vêtu d'un costume de préfet, deux chasseurs le suivant et portant la bannière du Chat noir avec cette devise «Montjoye Montmartre». Installé sur plusieurs étages, le deuxième Chat noir va abriter dès décembre 1887 un théâtre d'ombres – un système de projection de lumière sur des silhouettes noires profilées, dont il renouvelle le genre.

« Tâchez de brailler en mesure ou fermez vos gueules ! »

Conçu par les artistes Henri Rivière et Henry Somm, le spectacle devient une production extrêmement élaborée, nécessitant la collaboration de douze mécaniciens, scénaristes, musiciens, chanteurs et assistants techniques. Théâtre d'ombres, poésie, chanson, pièces courtes, musique, passant du comique au dramatique, du potache au sentimental, Salis captive les spectateurs par la fougue de ses interventions entre deux numéros. La réputation du Chat noir dépasse vite les frontières parisiennes et Rodolphe Salis part en tournée dans toute la France. En 1896, le cabaret déménage une dernière fois et s'installe au niveau du 68, boulevard de Clichy. Mais, peut-être épuisé par des tournées incessantes et un procès pour usurpation et concurrence illicite avec ses anciens camarades, Salis ferme définitivement son cabaret en janvier 1897, avant de partir pour une ultime tournée. Malade, il décède quelques semaines plus tard, âgé seulement de 45 ans.

Le succès du Chat noir va profondément marquer la vie nocturne parisienne, comme dans les grandes villes d'Europe. À Paris, on ne recense pas moins de 118 cabarets au bas de la butte Montmartre entre 1889 et 1905! Ces établissements reprennent la même formule du succès: un débit de boissons avec une identité artistique forte, proposant une alternance de numéros présentés par le maître des lieux. Le plus célèbre d'entre eux reste le poète Aristide Bruant (1851-1925), chansonnier chez Salis – c'est à lui que l'on doit la célèbre ballade du *Chat noir* – qui crée

dès 1885 Le Mirliton sur l'emplacement du premier Chat noir. Dans un décor d'affiches signées Toulouse-Lautrec et Édouard Yrondy, il accueille les clients, vêtu d'un sombrero noir et de sa célèbre écharpe rouge : « Ohlala, c'te gueule, c'te binette ! Tas de cochons ! Gueules de miteux ! » Entre chaque chanson, Bruant prend plaisir à malmener le public, qui en redemande, « Tâchez de brailler en mesure. Sinon fermez vos gueules ! ». Celles et ceux qui veulent une expérience encore plus physique peuvent se rendre boulevard de Clichy à la Taverne du Bagne, ouverte en 1885 par Maxime Lisbonne (1839-1905), un ancien communard. Son cabaret représente le réfectoire d'un bagne – mais aux murs desquels sont accrochés des tableaux à la gloire de la Commune. Le public est accueilli à coups de sifflet par un gardien placé devant l'« entrée des condamnés » et immédiatement marqué d'un numéro. Des serveurs habillés en bagnards apportent aux clients la « soupe des forçats » ou un « boulet » (un bock de bière). La dernière gorgée avalée, le public est expulsé sans ménagement et se voit obligé de refaire la queue s'il veut continuer à boire.

L'enfer et le ciel avant 1914 puis le néant…

Les plus courageux d'entre eux pourront aller, quelques numéros plus haut dans le boulevard, pousser la porte du Cabaret de l'Enfer. Accueilli par Antonin Alexander, maître des lieux, habillé en Méphistophélès, on vient pour boire et se faire peur : décor, attractions, chansons, tout renvoie à l'enfer. En guise de rédemption, le cabaret voisin, tenu lui aussi par Antonin, se nomme Le Ciel. Le public est, cette fois-ci, accueilli par saint Pierre, en compagnie d'anges ailés et de danseuses peu vêtues. Et pour les plus nihilistes, il reste au numéro 34 du même boulevard de Clichy, le Cabaret du Néant tenu par Louis Leclercq dit Dorville, un illusionniste anarchiste. Servi par des croque-morts, le public vient y vider des bocks servis sur de vrais cercueils, dans une salle décorée de squelettes et de tableaux morbides, avant d'assister à des spectacles d'illusion optique sur la décomposition des corps !

Tous ces cabarets avaient une durée de vie incertaine, de quelques mois à plusieurs années et la plupart périclitent avant la Première Guerre mondiale. Aujourd'hui, il en reste un seul, en haut de la Butte, Le Lapin agile. Longtemps appelé Le Cabaret des assassins (dès 1869), puis À ma campagne, il tire son nom définitif de son enseigne, peinte en 1875. Conservant des airs de maisonnette de campagne, on lit encore sur sa façade « Au Lapin agile, cabaret artistique ». Depuis plus de 150 ans, on y chante dans la même petite salle autour de grandes tables en bois. Le dispositif est simple, pas de scène, un piano, des chanteurs et chanteuses, qui se succèdent sans micro, assis au milieu du public ! Et lorsque le public ravi reprend en chœur le refrain de la ballade du *Chat noir* d'Aristide Bruant, l'esprit de Rodolphe Salis n'est pas si loin.

Céline du Chéné est autrice de documentaires à France Culture. Elle vient de publier *Cabarets* (Michel Lafon / France Culture, 225 p., 35 €).



CC0 PARIS MUSÉES/MUSÉE CARNAVALET-HISTOIRE DE PAIRS

Monte-en-l'air La brochette des stars culottées de cette danse, athlétique et transgressive : La Goulue, Grille d'égout, Valentin le désossé, et, à g., un inconnu.

Au rythme du french cancan

En 1889, Le Moulin Rouge attire les foules avec son bal de french cancan. Pourtant cette danse n'y est pas née. Elle trouve son origine dans les bals populaires où l'on dansait le très codifié quadrille. Or, vers 1820, les hommes sont autorisés à improviser pendant une minute, moment de liberté chorégraphique nommé « chahut » ou « cancan ». Les femmes s'en emparent aussi quelques années plus tard. C'est une véritable révolution, qui sera incarnée par la danseuse Rigolboche qui, dès 1857, invente des pas comme les levers de jambe ou la « guitare », une allusion osée à la masturbation féminine. Dès les années 1860, les danseuses se professionnalisent, gagnant mieux leur vie que les danseurs. Elles deviennent le centre d'attraction de ces bals progressivement transformés en spectacles, avec des pas désormais connus de tous, moquant aussi bien les figures d'autorité que la morale. Les danseuses se choisissent des pseudonymes loin de tout romantisme : La Goulue, mais aussi Grille d'égout, la môme Caca, Tête de mort, Poil aux pattes ! 1895 marquera la fin de ces folles années avec le départ de La Goulue. Au fil du temps, la danse s'uniformisera, perdant sa dimension contestatrice et subversive. Mais, cent ans plus tard, à la faveur du renouveau actuel des cabarets, gageons que le cancan retrouvera son essence irrévérencieuse et féministe ! C. C.

Reportage

Sur les traces du musée de la Chasse

Les hôtels de Guénégaud et de Mongelas abritent un musée-maison atypique, prodigieux, inimitable. Dans ce dernier, des animaux naturalisés questionnent le « sauvage », interrogent la relation de l'homme à l'animal et se frottent aux créations d'artistes contemporains.

PAR JEANNE MORCELLET



ROSINE MAZIN/AURIMAGES

Écrin Le musée occupe l'hôtel construit en 1652 par Mansart pour Jean-François de Guénégaud, sieur des Brosses.

Hôtel particulier du XVIIe siècle en plein cœur du Marais – quartier très chic –, signé de l'architecte François Mansart, l'hôtel de Guénégaud, du nom de son propriétaire-bâtisseur «historique», en jette de simplicité, d'élégance et de bon goût. Enchâssé dans la rue des Archives, à l'abri des regards indiscrets, il déroule sur plusieurs niveaux une ode à la nature, au sauvage, au libre. Rien de plus paradoxal que ce lieu habité, installé dans un Paris historique très urbanisé, où les amoureux du vivant côtoient les passionnés de la chasse et de la traque. Dans l'enceinte d'une architecture classique, le monument rénové et agrandi après l'achat de l'hôtel mitoyen de Mongelas en 2005, à nouveau restauré et étendu entre 2019 et 2021, révèle des trésors étonnants, splendides, effrayants, esthétiques, touchants, inoubliables. Un lieu singulier «qui questionne l'altérité, la rencontre avec le sauvage, cette association de soi avec l'inconnu, et dans laquelle la notion de sauvage peut être fantasmée», introduit Alice Gandin, la toute nouvelle directrice de l'institution.

Le sauvage – ou le libre – et la nature, au travers d'animaux en majesté, morts et célébrés, croisent des artistes de renom, Oudry, Paul de Vos, Desportes, Rubens, Chardin, et dialoguent avec des créateurs contemporains, Jan Fabre, Jeff Koons, Jean-Michel Othoniel, Eva Jospin… Entre tableaux, sculptures, taxidermie, mobilier, céramiques, armes à feu, photographies, installations, le musée-maison raconte un monde en soi, celui des sous-bois, des forêts, de la nuit, de la faune et de la flore, de la chasse encore, un univers secret éminemment mystérieux, fragile et fécond. Un monde irréductible et pourtant menacé. «Ni musée des beaux-arts, ni muséum scientifique, ni musée ethnographique», il offre de façon magistrale une leçon sans aucun cours didactique sur les relations entre l'art, la nature et la société. Le chemi- •••

••• nement entre les salles permet d'explorer, de se perdre, de s'enthousiasmer pour des terres inconnues d'autant que «l'art cynégétique n'apporte pas de réponses sur la chasse et l'altérité, mais propose des réflexions». La directrice oppose à l'approche morale de la chasse un regard anthropologique et la discipline historique qui permettent «d'inviter à regarder les pratiques cynégétiques d'hier ou d'ailleurs pour amener le visiteur à faire le lien avec la permanence de cette pratique aujourd'hui».

Construire une « écologie humaniste »

Né des esprits généreux et singuliers de deux collectionneurs, les époux Jacqueline et François Sommer, ce lieu, labellisé «musée de France», émane de la Fondation François-Sommer, créée en 1966 pour «construire un dialogue apaisé entre tous les utilisateurs de la nature, chasseurs et non-chasseurs» et «diffuser dans la société les valeurs d'une écologie humaniste». Le musée de la Chasse et de la Nature est comme ça, pétri d'exigences, de contradictions, de complexités et de talents. Deux à trois fois par an, les lieux accueillent des expositions temporaires portées par des artistes reconnus internationalement.

Comme pour apporter un éclairage particulier, complémentaire et surprenant aux collections permanentes, les artistes pensent et façonnent leur univers au regard des dessins, des tapis, des tapisseries, de l'orfèvrerie, des trophées, des armures, des meubles… qui habillent et peuplent la maison de l'amateur d'art. La Salle du sanglier, puis le Cabinet de Diane, où des plumes multicolores recouvrent entièrement un plafond au creux duquel des regards de chouettes transpercent la pénombre, et la Salle du grand cerf, enfin, introduisent le visiteur dans un autre monde. Celui de la nature, de la chasse, de la métamorphose, de la mort encore. Des cabinets naturalistes sur le sanglier, le cerf et le loup comportent dessins et aquarelles, sculptures et crânes, fables et histoires qui racontent l'animal évoqué.

Sur l'ancêtre du porc, on apprend qu'on le considère comme un animal redoutable sous l'Antiquité à l'instar du lion. Plus tard, «au Moyen Âge, la chasse est à l'honneur chez les seigneurs et les princes comme le roi Philippe le Bel qui meurt désarçonné par un sanglier. La réputation de la "bête noire" pâtit du symbolisme médiéval. L'adversaire du héros antique se voit désormais placé au bas de la hiérarchie animale, parmi les bêtes ignobles.» Sur le cerf, on peut lire que la suprématie du «roi des forêts» tient à sa «spectaculaire chute des bois qui se refont chaque année» comme une mise en abyme de la Résurrection, et «à ses dix cors que porte sa ramure comme l'évocation des dix commandements des Tables de la Loi». Pour autant, le musée compte peu d'éléments explicatifs. L'idée n'est pas d'apprendre, mais de voir, de ressentir, de découvrir. «Ici, nous ne sommes pas à l'école, nous ne faisons preuve d'aucun discours dogmatique», éclaire avec douceur Alice Gandin. Ici, point de linéarité, d'académisme, de programme pédagogique. Ici, on

PIERRE VERDY/AFP



SOPHIE LLOYD-MUSÉE DE LA CHASSE ET DE LA NATURE, PARIS/SP

De Diane chasseresse aux expériences culturelles
Musée des beaux-arts, muséum d'histoire naturelle, galerie d'art contemporain… ce lieu unique se joue des frontières et propose une expérience originale, fondée sur de solides collections de peintures et d'objets d'art qui dialoguent avec l'univers cynégétique – trophées, natures mortes… (ci-dessus, le Salon de compagnie) – et créations artistiques. Le but ? Montrer que nature, chasse et culture entretiennent, par-delà les époques, un dialogue riche, toujours à même de toucher notre sensibilité, au-delà des clichés.



PATRICK TOURNEBOEUF/TENDANCE FLOUE

approche à pas de loup le règne animal, si vaste, si étrange. On tente une incursion, un rapprochement, une rencontre avec des animaux libres ou sous le contrôle de l'Homme. Entre l'emblématique ours blanc de plus de 3 mètres de hauteur, la vidéo d'une licorne sous la pluie, un sublime bronze d'Actéon, une tête de grande ourse, une bibliothèque en plumes bleues, un tapis d'herbes folles en chutes de carton ondulé et un grand faune en écorce de bouleau… une vie, pleine de grâce et d'inventivité, fourmille et s'échappe.

Le vivant, rare, exotique et fabuleux

La Salle des oiseaux montre des flamants roses, des poules de Tunis, des huppes et loriots, des grues cendrées, un cotinga pourpre, un faucon… Les tableaux de François Desportes, les assiettes et les sculptures en porcelaine rappellent la quête de l'oiseau exotique, la volonté de la conquête du vivant. La ménagerie commandée en 1662 par Louis XIV à Louis Le Vau recense l'extraordinaire. Elle dépasse le simple divertissement de la chasse, renferme et thématise le vivant pourvu qu'il soit rare et exotique, curieux et fabuleux. Elle exhibe et contraint. Dans ses filets, des grues de Numidie, des pélicans, des autruches, des perroquets, des hérons d'Égypte, autant de sujets extraordinaires à s'approprier du regard pour peu qu'ils aient réussi à survivre aux aléas des transports et à la vie en captivité… Artistes et savants profitent d'un siècle épris de volières monumentales et de cages luxueuses où ils peuvent, à loisir, étudier l'anatomie d'animaux jusque-là inconnus. Sous les Lumières, Buffon apprend encore des pensionnaires de la ménagerie •••

••• royale. François Desportes, le peintre des chasses, de la meute royale et des natures mortes, sublime des oiseaux en mouvement, en vol, à l'arrêt. Dans le Salon des chiens, qualifiés de «précieux auxiliaires», le «peintre d'animaux» officie toujours. Ses grandes et petites huiles, *Diane et Blonde*, *Chien en arrêt sur un faisan*, ses *Études de chien* accompagnent une toile de Jean-Baptiste Oudry et des créations contemporaines, une petite céramique de Jeff Koons, de tendres créations d'Edi Dubien.

Des collections toujours… à l'affût !

La nature sous contrôle de l'homme, placée à son service, rappelle l'éternel fantasme humain de mettre au pas le monde naturel dans sa globalité. Et pourtant, comme le musée qui l'accompagne, il ne se laisse ni circonscrire ni enfermer dans un cadre préétabli et intangible. La demeure habitée des deux collectionneurs, chasseurs et esthètes, est comme ça, magnifique, inépuisable, mystérieuse et toujours surprenante. Insaisissable. Le musée interpelle, subjugue et interroge. Éclaire et fascine. D'une part, il épouse l'ambiance particulière de la maison d'un chasseur-collectionneur, entre découverte, observation, réflexion, émerveillement. Les lieux magnifiés par l'Ardennais François Sommer, spécialiste du safari, pilote de chasse, ancien compagnon de la Libération, industriel fortuné, prix de l'Académie française en 1969 pour son réquisitoire *La Chasse imaginaire*, soufflent un esprit en alerte, une intelligence aux aguets, une passion pour l'animal encore.

D'autre part, l'institution offre de multiples entrées sur l'art cynégétique et la nature, car «on ne vient pas ici pour apprendre la chasse ou des techniques de chasse», prévient Alice Gandin. D'autant que «cette maison d'amateur d'art» use d'une vraie liberté de ton, de beaucoup d'humour même, quand certains artistes invités jouent et s'amusent avec les stéréotypes usuels de la chasse – un tutu rose pour le sanglier, une gerbe de roses blanches entre les pattes de l'ours polaire, des petites boîtes mystérieuses suspendues aux bois du grand cerf… «La particularité du musée tient dans le foisonnement des pièces et des œuvres, certaines posées à même le sol, comme aucun musée scientifique ne peut se le permettre. Rien n'est sacralisé ici, l'art est partout, il faut garder les yeux ouverts, être à l'affût comme dans la forêt», révèle Alice Gandin. Qui conclut: «Le musée est au cœur des enjeux contemporains, dans un dialogue entre art et nature, au croisement des publics et des disciplines.» Devenu une référence sur l'art et la nature, ce «lieu d'apaisement, de réconciliation et d'harmonie» compte bien apporter sa petite touche au débat sur les enjeux écologiques et environnementaux qui agitent la société.



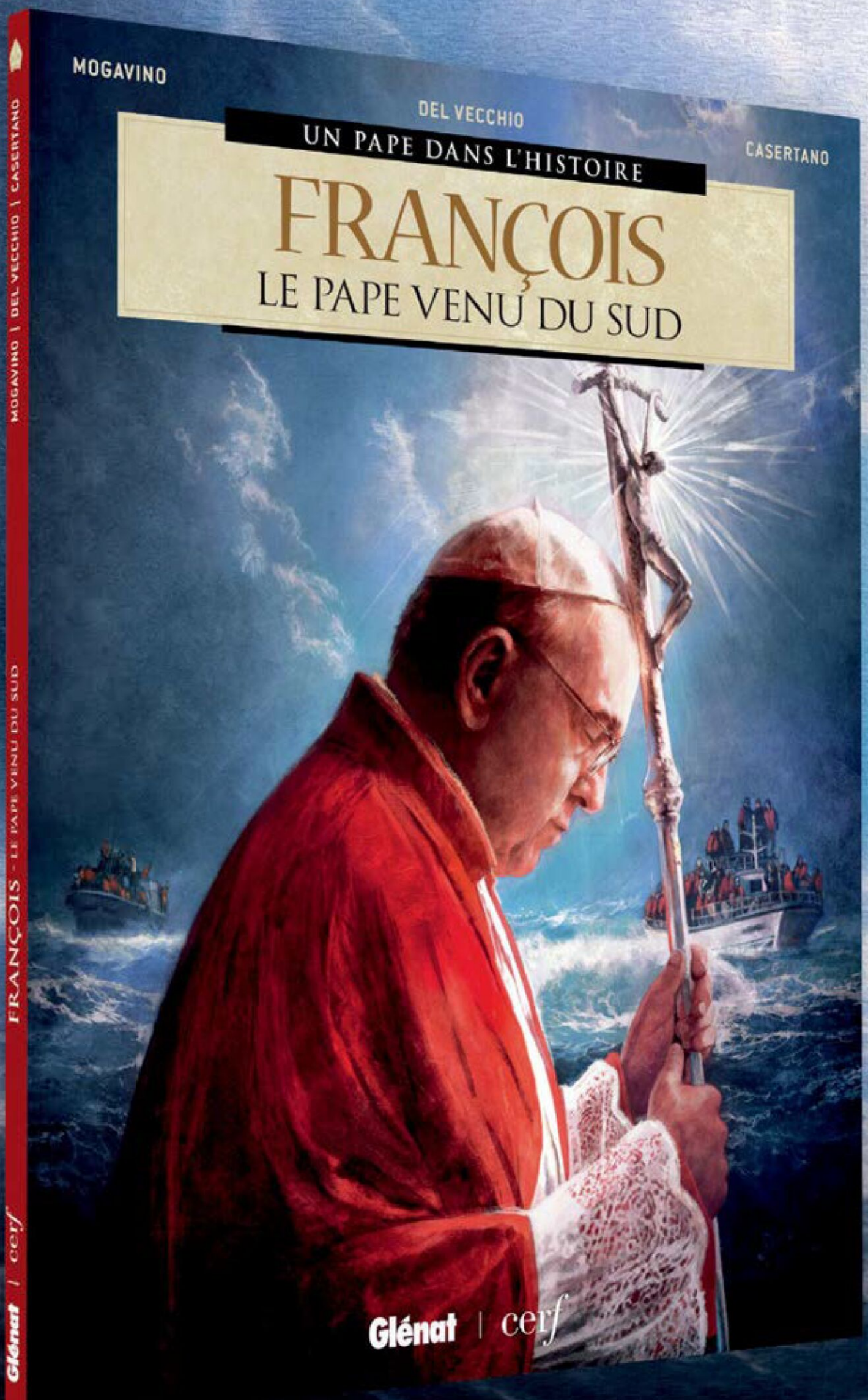
TOM CRAIG/SAIF IMAGES

La Salle des trophées

Comme une forêt inversée, composée de têtes et de corps, la Salle des trophées *(photo)* regorge d'animaux naturalisés. Elle stupéfie le regard et le sentiment par la richesse de ses sujets, la beauté sans égal des pièces, la composition de l'ensemble. Sous un plafond habillé de trois toiles marouflées, parsemées d'animaux et d'artefacts aux couleurs jaune, grise et bleue, une peinture signée Bernard Lorjou, la forêt tropicale, la savane et la jungle hantent et peuplent un vaste espace mural. Les animaux, placés en hauteur, rugissent, marchent, pensent, nous regardent, nous examinent. Propriétés des époux Sommer, ils racontent un autre temps, celui du XIXe siècle, des empires coloniaux, des chasses lointaines et luxueuses, d'un exotisme d'autant plus vibrant que la planète n'était pas encore envahie par les touristes. Au-dessus d'une partie non négligeable de l'impressionnante collection d'armes des époux Sommer exposée sous vitrine, rhinocéros, lions, tigres, élans, loups, venus principalement d'Afrique, parfois d'Asie et d'Amérique, nous toisent sans agressivité, comme hors du temps et hors de portée. Cerf de Virginie, panthère d'Afrique, éléphanteau d'Asie, petit koudou, bouquetin d'Abyssinie, mouflon à manchettes, mouflon du Canada, gazelle de Waller, antilope du Tibet, oryx beïsa, élan d'Alaska, glouton… rappellent le temps des expéditions lointaines, des safaris, du commerce d'animaux naturalisés. Ils racontent encore la furieuse et impérieuse envie de l'homme de tout posséder, de tout montrer, de tout accaparer. J. M.

MOGAVINO DEL VECCHIO CASERTANO

FRANÇOIS
LE PAPE VENU DU SUD



Entre modernisme et tradition. Retour en bande dessinée sur un pontife dans l'air du temps.

BD
DISPONIBLE LE 5 NOVEMBRE

© Éditions Glénat 2025

Glénat | cerf

Une œuvre, un artiste

Foudroyée par le divin Telle est Sémélé devant Jupiter, comme le spectateur devant cette œuvre de taille respectable : 212 x 118 cm. Elle fut livrée à son commanditaire, Léopold Goldschmidt, en 1895. Mais Moreau entreprit le tableau dès 1888. Il utilisa notamment la photo pour figer des modèles dans les poses voulues avant de les reproduire sur la toile.

Musée Gustave-Moreau, Paris.

RENÉ-GABRIEL OJEDA/RMN-GRAND PALAIS

Jupiter et Sémélé de Gustave Moreau

Tableau de fin de carrière de l'artiste, *Jupiter et Sémélé* peut être considéré comme une œuvre testamentaire nourrie d'une profonde réflexion sur l'art ainsi que l'incarnation de la quête de l'absolu et du sublime, chère à l'artiste. PAR SERGE LEGAT

Artiste inclassable, oscillant entre éclectisme et modernité, Gustave Moreau s'affirme comme le prince des peintres symbolistes français. Dans son œuvre, les mythes ne sont jamais simples, mêlant références bibliques et païennes. Il considère la peinture comme étant «*cosa mentale*» à l'instar de Léonard de Vinci ou de Nicolas Poussin. Elle ne doit pas chercher à recréer la réalité de la nature mais elle doit, au contraire, s'adresser à l'esprit et faire, encore plus que penser, rêver le spectateur. Dans cette démarche, Gustave Moreau peut être considéré comme l'un des maîtres du symbolisme, tel que Jean Moréas le définit dans son manifeste publié dans *Le Figaro* en 1886. De même que Pierre Puvis de Chavannes ou Odilon Redon, Moreau consacre le rôle, dominant et essentiel, de l'imagination, à rebours des artistes ou des penseurs du réalisme et du naturalisme. Le symbolisme affirme la prééminence de la pensée sur la forme, ce qu'Albert Aurier synthétisera, en 1891, dans le *Mercure de France*: «L'œuvre d'art sera idéiste, symboliste, synthétique, subjective, décorative.» Monumentale par ses dimensions comme par son ambition symbolique, *Jupiter et Sémélé* témoigne de l'attrait du peintre pour la mythologie, le mystère et l'ornementation foisonnante.

Atmosphère d'opulence mystique

Inspirée d'un épisode des *Métamorphoses* d'Ovide, l'œuvre illustre la tragédie de Sémélé, amante mortelle de Zeus (Jupiter). Sémélé, fille de Cadmos, le fondateur de Thèbes, et d'Harmonie, fut foudroyée lorsqu'elle demanda à son amant, sur les traîtreux conseils d'Héra (Junon), de se montrer à elle dans sa toute-puissance. Au centre de la composition, Jupiter, hiératique et impassible, siège sur un trône de pierres précieuses, couronné d'un diadème solaire. Sa figure puissante et figée domine l'ensemble de la scène. Contre lui repose le corps inanimé • • •

En quatre dates

6 avril 1826
Naissance de Gustave Moreau à Paris.

De 1857 à 1859
Séjour en Italie où il rencontre Edgar Degas, qui devient un ami.

1892
Il devient professeur à l'école des Beaux-Arts de Paris avec, pour élèves, Henri Matisse, Albert Marquet ou Georges Rouault.

18 avril 1898
Décès à Paris.

Une œuvre, un artiste

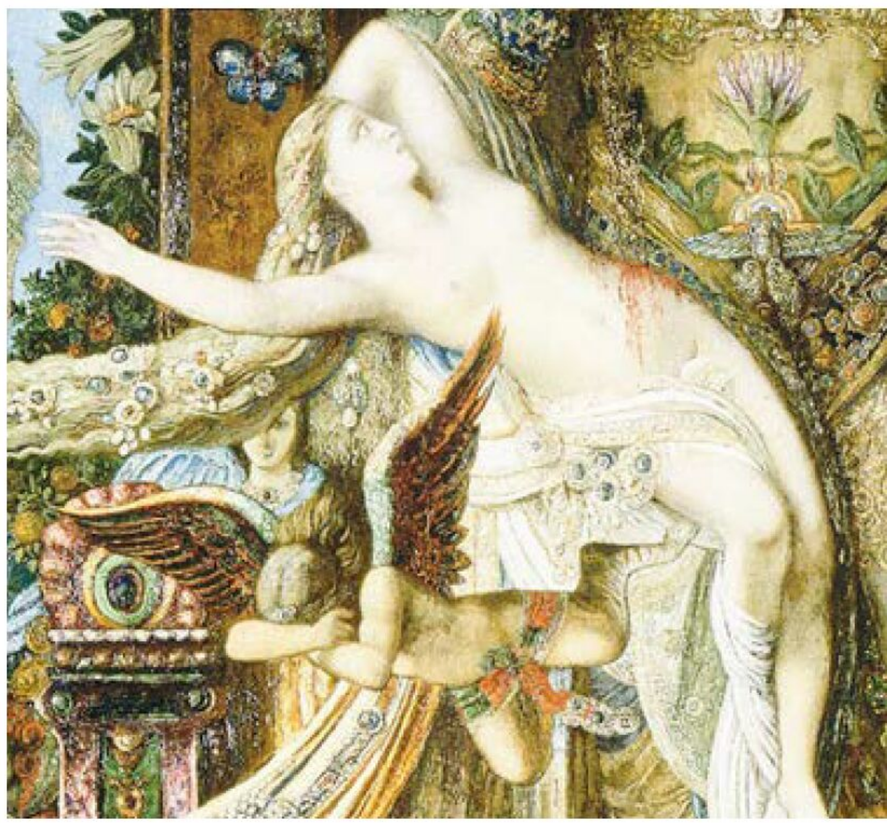


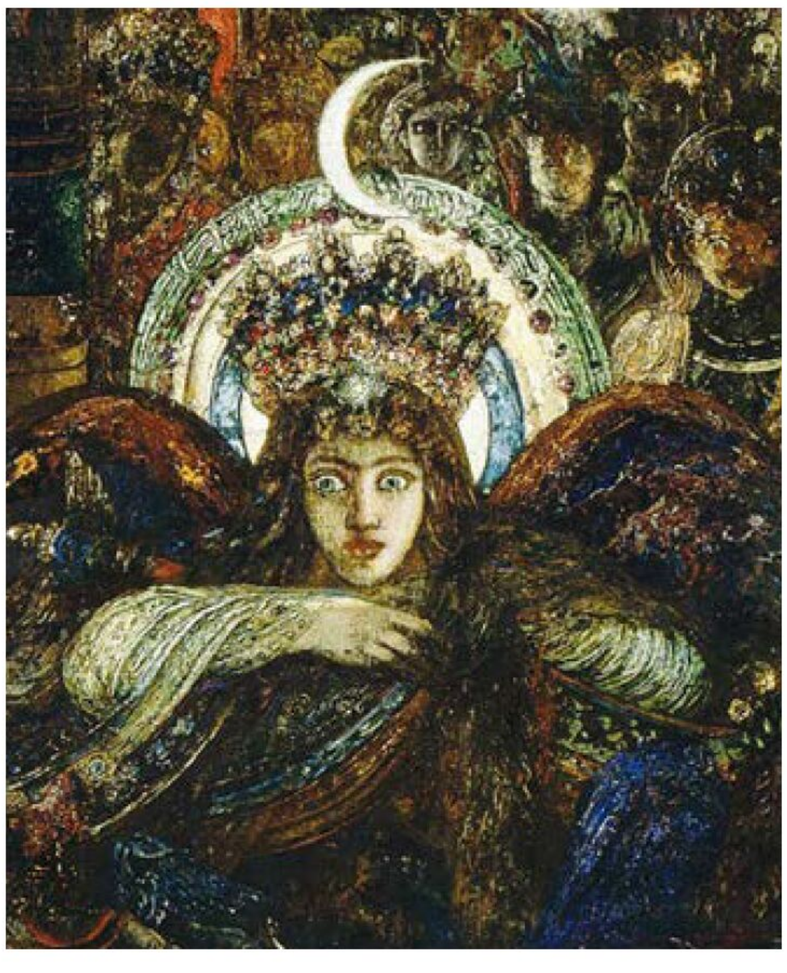
JUPITER

Le roi des dieux est peint strictement de face, monumental et hiératique, assis « en majesté ». Son image reprend celle du Christ en gloire dans la tradition du Christ nimbé de lumière, lors de la fin des temps après le Jugement dernier. Il rappelle le Christ du *Jugement Dernier* peint par Michel-Ange sur le mur d'autel de la chapelle Sixtine. Rompant avec la tradition iconographique, le dieu est imberbe et tient une lyre de sa main gauche, instrument habituel à Apollon ou Orphée (la figure masculine favorite de Gustave Moreau et son double pictural). L'artiste en fait ainsi, au-delà d'un dieu terrible, un dieu poète.

SÉMÉLÉ ET BACCHUS (DIONYSOS)

La fragile Sémélé est représentée foudroyée, le corps ensanglanté, appuyée contre la cuisse droite de Jupiter. Auprès d'elle, un personnage ailé exprime la plus grande des douleurs en cachant son visage dans ses bras. Moreau le nomme « le génie de l'amour terrestre, le génie au pied de bouc ». Mais il peut être aussi identifié comme Bacchus, l'enfant porté par Sémélé, le fruit de ses amours tragiques avec Jupiter. Le fœtus, condamné à disparaître avec sa mère, sera sauvé par le dieu qui le portera dans sa cuisse, après l'avoir arraché au flanc maternel, pour mener la gestation à terme. Ainsi naîtra une nouvelle divinité, Dionysos ou Bacchus, qui sera le dieu du vin, de l'agriculture et le protecteur du théâtre… à l'origine de l'expression « être né de la cuisse de Jupiter » !





HÉCATE

Elle apparaît au bas du tableau, la tête surmontée d'un croissant de lune. « Céleste, terrestre et infernale déesse des routes, reine de la nuit, ennemie du soleil, amie et compagne des ombres », elle est la déesse de la Nuit, de la Lune et de la Magie. Près d'elle « s'entassent la sombre phalange des monstres de l'Érèbe, des êtres hybrides qui doivent attendre encore la vie de lumière, les êtres de l'ombre et du mystère, les indéchiffrables énigmes des ténèbres », selon les mots de Gustave Moreau.

••• de Sémélé, image pathétique, dans son abandon et sa petitesse, de la vulnérabilité des humains face aux rivalités amoureuses des dieux et déesses de l'Olympe. La disproportion des corps de Jupiter et de Sémélé traduit celle séparant le divin de l'humain.

À la base du trône, deux allégories : la Mort qui porte une épée ensanglantée et la Douleur, couronnée d'épines tel le Christ, qui tient un lys, symbole de pureté. Elles « forment la base tragique de la vie humaine» pour Moreau. Autour du couple central se déploie tout un univers étrange et fabuleux, riche de couleurs précieuses et de détails énigmatiques. Les tonalités d'or, de rouge profond et de bleu outremer créent une atmosphère d'opulence mystique, accusant la dimension sacrée et funèbre de la scène. Le goût de Gustave Moreau pour l'excès décoratif, les couleurs saturées et les symboles hermétiques s'exprime pleinement dans ce tableau et privilégie la suggestion et l'allusion à la narration directe. À la fin de sa carrière, en quête de spiritualité, Gustave Moreau superpose à l'his-

toire mythologique une atmosphère et une réflexion existentielles et quasi-mystiques. L'œuvre devient une méditation sur la fatalité et le destin. Sémélé, en voulant contempler la toute-puissance de Jupiter, succombe à son orgueil et à sa soif de connaissance ; sa destinée illustre la punition réservée à ceux et celles qui dépassent les limites imposées aux mortels. Les dieux païens comme le dieu des chrétiens punissent l'arrogance des hommes. Sémélé devient cependant une figure sacrificielle pour laquelle le peintre exprime toute son empathie.

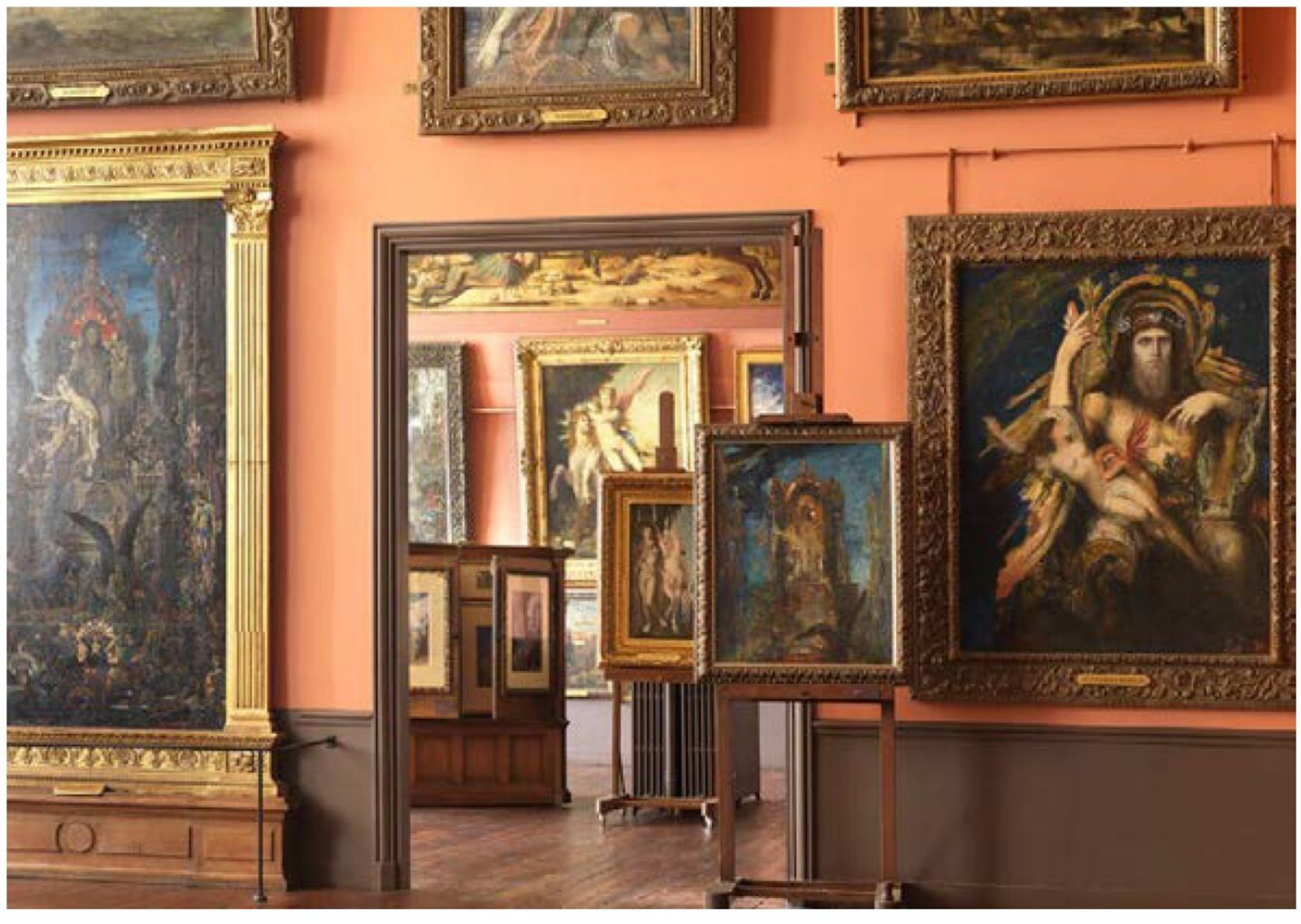
Artiste de l'excès et de la démesure

Le syncrétisme habituel à l'artiste transcende l'anecdote mythologique pour atteindre les hautes sphères du message chrétien. Gustave Moreau, face à sa toile, s'exprime ainsi : « C'est une ascension vers les sphères supérieures, une montée des êtres épurés, purifiés par le divin, la mort terrestre et l'apothéose dans l'immortalité. Le grand mystère accompli, toute la nature est imprégnée d'idéal et de divin, tout se transforme. C'est un hymne à la divinité. » Peintre réservé et secret dans sa vie, Gustave Moreau devient, dans ses œuvres de fin de carrière, un artiste de l'excès et de la démesure.

Le peintre, à l'image de Sémélé, aspire à l'absolu, quitte à se détruire dans sa recherche. Jacques Brel, devenu Don Quichotte dans *L'Homme de la Mancha*, chantait en 1968, de façon bouleversante, « rêver un impossible rêve » et sa quête de « l'inaccessible étoile » ! De la même façon, le monde fascinant et sublime que Gustave Moreau crée doit ouvrir à l'amateur d'art les portes d'un univers étrange et mystérieux, où le visible et l'invisible se rejoignent. Jean Lorrain, dans le quotidien *L'Événement* en novembre 1888, surnomme Gustave Moreau « un maître sorcier » et le décrit ainsi : « Gustave Moreau, nom magique et troublant, cher à tous les rêveurs et souffrants de ce siècle de basses ambitions et d'œuvres vilainement prosaïques, Gustave Moreau, nom suggestif et dominateur, dont les syllabes lentement prononcées sont comme le *Sésame, ouvre-toi !* du domaine des mythes et des splendides évocations du passé, car il n'y a pas à s'y tromper, Gustave Moreau est un enchanteur hanté jusqu'à la souffrance des symboles et des énigmes des anciennes théogonies. »

L'atelier de Moreau, écrin du symbolisme

Lieu parisien sans pareil, situé au cœur du quartier nommé, à l'époque, la Nouvelle Athènes, le musée Gustave-Moreau ouvre ses portes en 1903. Maison d'artiste, il est aussi l'un des plus riches et étonnants musées monographiques français. Avant de devenir un musée, l'hôtel particulier, sis au 14, rue Catherine de La Rochefoucauld dans le 9e arrondissement, fut la maison familiale de l'artiste, achetée en 1852 par son père, Louis Moreau (architecte de la ville de Paris, élève de Charles Percier). En 1895, à la demande de Gustave Moreau, l'architecte Albert Lafon repense et transforme la demeure familiale en musée. Les travaux se focalisent principalement sur la création des deux grands ateliers des deuxième et troisième étages, vitrés au nord. Les appartements du premier étage sont aménagés en lieu de souvenir sentimental évoquant la famille, les proches et les amis du peintre. Dans son testament de 1897, il lègue l'hôtel particulier et ses collections (peintures, aquarelles, dessins…) à l'État français. André Breton le visite en 1912 et écrit : « La découverte du musée Gustave Moreau, quand j'avais 16 ans, a conditionné pour toujours ma façon d'aimer. La beauté, l'amour, c'est là que j'en ai eu la révélation à travers quelques visages, quelques poses de femmes. Le « type » de ces femmes m'a probablement caché tous les autres ; ç'a été l'envoûtement complet. […] J'ai toujours rêvé d'y entrer la nuit par effraction, avec une lanterne. Surprendre ainsi la *Fée aux griffons* dans l'ombre, capter les intersignes qui volettent des *Prétendants* à *L'Apparition*, à mi-distance de l'œil extérieur et de l'œil intérieur porté à l'incandescence. »
Ces quelques lignes du poète surréaliste sont un merveilleux hommage à un fascinant artiste dont l'œuvre est présentée dans un cadre exceptionnel, à découvrir ou à redécouvrir !



WWW.HARTL-MEYER.COM/SP

Maison-musée Achetée en 1852, la bâtisse familiale est agrandie en vue de former un musée dans les dernières années de la vie du peintre, qui y meurt en 1898. L'essentiel de son œuvre y est conservé. 14, rue de la Rochefoucauld, Paris 9e.



© MUSÉE DES ARTS DÉCORATIFS/SP

Géométrique Le Pavillon des Galeries Lafayette, en marbre blanc, se dresse lors de l'exposition… programmée depuis 1915.

L'Art déco a 100 ans

La rétrospective dédiée à un style dont l'Exposition internationale de Paris a marqué l'apogée en 1925 illustre son influence durable.

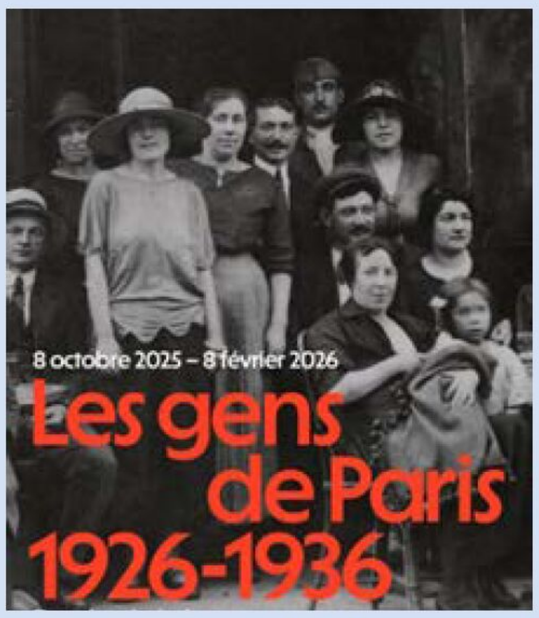
Plus de 1000 œuvres offertes à la contemplation. Le musée des Arts décoratifs de Paris célèbre un style artistique dont il possède la plus grande collection au monde. Son exposition, chronothématique, rappelle les origines d'un mouvement qui prend corps avant la Première Guerre mondiale, en rupture avec les arabesques végétales de l'Art nouveau. Elle explore ses sources d'inspiration, ses motifs, ses tendances, replonge le visiteur dans l'effervescence de l'Exposition internationale de 1925, qui consacra son esthétique géométrique alliant modernité et préciosité, avant que les paquebots transatlantiques ne contribuent à sa diffusion internationale en l'embarquant à leur bord. Au fil de l'eau, l'amateur appréciera d'admirer des pièces de mobilier emblématiques comme le chiffonnier en galuchat d'André Groult ou le bureau-bibliothèque conçu par Pierre Charon pour le pavillon figurant une ambassade française à l'Exposition de 1925. Mais des laques de Jean Dunand, des bijoux, des robes, des affiches rappellent que toutes les disciplines, architecture comprise, furent des terrains d'expression.

Trois figures sont particulièrement mises en avant: l'ensemblier Jacques-Émile Ruhlmann, souvent comparé à Riesener, le fastueux ébéniste de Louis XVI, l'icône Eileen Grey et le décorateur Jean-Michel Frank, dont les principes d'ascèse inspirent toujours les créateurs. Le MAD, qui veut aussi nous donner à voir les réinterprétations contemporaines de l'Art déco, accueille trois maquettes grandeur nature du nouvel Orient-Express. Cette légende du rail, jadis décorée par Prou et Lalique, en fut un somptueux manifeste. Maxime d'Angeac, l'architecte chargé de réaménager les wagons, devrait lui permettre de filer à grand train vers l'avenir.

STÉPHANIE GATIGNOL

1925-2025. Cent ans d'Art déco. Musée des Arts décoratifs, Paris (1er), du 22 octobre 2025 au 26 avril 2026. madparis.fr

Viens voir les Parisiens !



En 1921, Paris intra-muros compte 2,89 millions d'habitants : un pic jamais égalé depuis. Qui étaient-ils ? Quelles étaient leurs origines, leur répartition, leurs conditions de vie, leur âge, etc. ? Trois recensements, effectués de 1926 à 1936, offrent au musée consacré à l'histoire de la capitale un portrait de groupe des Parisiens de l'entre-deux-guerres. En sept sections thématiques, l'exposition se penche sur la sociologie des quartiers dans cette ville, dont la forte densité implique une lutte active en faveur de la santé publique. Elle ausculte la façon dont on se rencontre, s'aime – les célibataires sont particulièrement nombreux –, aborde la question des enfants – alors que la moitié des couples mariés vivent sans –, passe en revue les activités d'une population dont la majorité travaille, mais sera confrontée à la crise dans les années 30. Des focus sur des destins anonymes ou célèbres (d'Aznavour à La Goulue) permettent de surnager dans ce grand brassage et de constater que les problématiques abordées (politiques familiales, migrations, chômage, habitat) résonnent toujours dans le Paris actuel. S. G.

Les Gens de Paris, 1926-1936. Dans le miroir des recensements de population. Musée Carnavalet, Paris (3e), jusqu'au 8 février. www.carnavalet.paris.fr

Ça trompe énormément

Monnaie, art, marchandise ou… information, le faux s'immisce partout. Cantonnant ce vaste sujet à l'Hexagone, le musée des Archives nationales nous familiarise avec les combines sans limites des faussaires, leurs motivations, l'arsenal répressif mis en place pour les punir… Il retrace une quinzaine d'affaires emblématiques et s'appuie sur plus d'une centaine d'objets et documents, dont le fameux bordereau qui déclencha l'affaire Dreyfus ou ce crâne en cristal de roche présenté comme précolombien… jusqu'à ce que l'on découvre qu'il s'agissait d'une tromperie fabriquée au XIXe siècle ! Tout en offrant de constater que les imitations grossières se mêlent aux contrefaçons virtuoses, le parcours invite à la vigilance car la crédulité n'est pas l'apanage des faibles d'esprit. Chasles (1793-1880), mathématicien réputé, fut arnaqué par un certain Vrain-Lucas qui lui vendit quantité d'improbables documents historiques. Et peu importe que le laissez-passer de Vercingétorix ou le billet de Cléopâtre à César aient été écrits sur du papier contemporain et dans une langue que ces individus ne parlaient certainement pas ! S. G.



BANQUE DE FRANCE/W. SIMÉONIN-ARCHIVES NATIONALES/SP

Faux et faussaires du Moyen Âge à nos jours. Musée des Archives nationales, Paris (3e), jusqu'au 2 février. www.archives-nationales.culture.gouv.fr



Cinéma

Dans l'enfer de la justice stalinienne

Adapté d'une nouvelle de Gueorgui Demidov, physicien et ex-détenu du goulag, *Deux procureurs* nous plonge dans les méandres de la bureaucratie infernale de l'Union soviétique, en 1937.



PYRAMIDE DISTRIBUTION/SP

Souricière Le jeune procureur Kornev (Aleksandr Kuznetsov) dans le bureau du procureur général de l'URSS (Anatoli Beliy).

Stepniak, un ancien dirigeant influent du Parti, croupit sans motif en prison dans des conditions misérables. Alexander Kornev, jeune procureur fraîchement nommé à Briansk, va tenter de lui venir en aide. Dès les premières scènes, on est plongé dans le cauchemar carcéral. Au bout d'un dédale interminable de portes se trouve un détenu contraint de brûler des milliers de lettres adressées à Staline et implorant de l'aide. Elles expriment la fidélité au Parti et la douleur des tortures subies. Par miracle, ce détenu réussit à faire sortir une lettre, écrite avec du sang. La supplique parvient ainsi jusqu'à Alexander Kornev, qui se lance dans une enquête. Bolchevique chevronné et intègre, avec un vrai sens de la justice, le jeune procureur croit à un dysfonctionnement. Il commence alors une instruction qui révèle l'absurdité kafkaïenne du système. L'homme de loi se heurte à l'inertie des administrations, à une hiérarchie inflexible, aux couloirs sans fin. Le spectateur découvre ce monde à ses côtés. Mais ce n'est qu'à mi-parcours du film que l'on saisit pleinement l'époque et ses enjeux. Les purges menées par le NKVD, les membres les plus loyaux du Parti communiste arrêtés et torturés pour signer de faux aveux afin de satisfaire des quotas, le remplacement des cerveaux du Parti par des hommes serviles et brutaux, un système entier dédié à broyer les individus. Kornev en vient à saisir le procureur général de l'URSS. Au-delà de la simple reconstitution historique, *Deux procureurs* résonne comme un miroir à la Russie de Poutine et un signal d'alerte face aux dangers qui menacent nos pays occidentaux, à la porte desquels le totalitarisme continue de frapper.

YETTY HAGENDORF

Deux procureurs, film de Sergei Loznitsa, avec Aleksandr Kuznetsov, Alexander Filippenko, Anatoli Beliy, Andris Keišs, Vytautas Kaniušonis (118 min). Sortie le 5 novembre 2025.



Télévision

Une jeunesse fondatrice



FRANCE TV/SP

À l'écran, de Gaulle fut souvent mis en scène en héros de la France libre, mais le jeune Charles manquait à l'appel. Frédéric Brunnquell y remédie avec cette fiction-diptyque, courant de son admission à Saint-Cyr, en 1908, à l'armistice de 1918. À défaut d'images filmées du personnage, il exploite habilement les lettres adressées par le fils à ses parents. Il suit l'élève officier dans son régiment d'infanterie à Arras, sous le commandement de Pétain, puis le lieutenant envoyé au feu dès août 1914. Trois fois blessé, le géant est laissé pour mort en 1916, lors de la bataille de Verdun. Il restera, en fait, prisonnier des Allemands pendant trente-deux mois. Période fondatrice ponctuée de cinq tentatives d'évasion où chacun lira, en filigrane, les ressorts de l'« homme du 18 juin ». S. G.

De Gaulle, le commencement, docu-fiction de Frédéric Brunnquell (2x52 min). En novembre en prime time sur France 2.

L'ombre du « bon dictateur »

Franco est mort le 20 novembre 1975, après avoir exercé le pouvoir en Espagne pendant trente-neuf ans. Durant sa dictature, des dizaines de milliers d'assassinats, des bébés arrachés à leurs parents pour être confiés à des familles proches du régime… Jusqu'aux années 2000, pourtant, le sort de ces infortunés fut voué à l'obscurité. Au nom de la réconciliation nationale, la jeune démocratie a renoncé à tout procès, étouffé le passé et il a fallu que les descendants des victimes demandent des comptes pour obliger le pays, truffé de fosses communes, à s'en préoccuper. En suivant plusieurs d'entre eux, ce film creuse l'amnésie collective pour aboutir à un constat terrible : l'ombre du Caudillo, qui fait toujours l'objet d'une fondation à Madrid et que certains tiennent pour un « bon dictateur », continue d'empoisonner le débat public et nourrit désespérément l'extrême droite. S. G.

Franco, la mémoire bafouée de l'Espagne, documentaire de Gaëlle Pialot (52 min). Le 19 novembre à 20 h 50 sur Histoire TV.



Portrait auteur © Mathieu Bourgois / opale.photo ; Gravure de Grandville, 1853. Collection particulière © Jean-Paul Dumontier / LA COLLECTION

Et si Savinien de Cyrano surpassait - et d'assez loin - en fantaisie et en panache celui dont, pour Rostand, il fut le modèle ? Et si, grâce à la verve non moins débridée et picaresque de Gérard de Cortanze, le sieur de Bergerac devenait mieux qu'une légende de théâtre : le plus fou des héros de roman ?

ALBIN MICHEL

Vichy, le régime qui cachait une dictature

Sous la direction de Laurent Joly, une dizaine de spécialistes revisite les acteurs et l'histoire d'un « État » qui fut, entre 1940 et 1944, si peu « français » et aveuglément engagé dans la collaboration.



GAMMA-RAPHO

Théâtre d'ombres Le 17 avril 1942, Pierre Laval, à force d'intrigues, revient au pouvoir et pose avec son gouvernement aux côtés du Maréchal sur le perron de l'hôtel du Parc à Vichy.

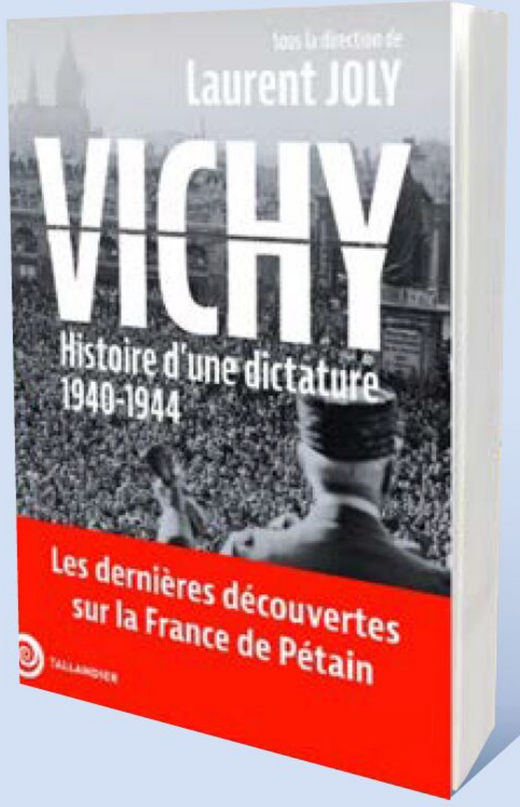
Un livre de plus sur Vichy? Certes, mais celui-là fera date. Tout d'abord par la qualité des historien (ne) s qui y ont collaboré. Ensuite, par son contenu magistral. Les auteurs ont ouvert les dossiers, les archives et utilisé de nouvelles sources. Comme les journaux intimes de cinq témoins, et pas des moindres, ceux de l'écrivain Léon Werth, du romancier Paul Morand, de l'avocat Maurice Garçon, du pasteur Marc Boegner, de la photographe Hélène Hoppenot. Leurs écrits constituent de passionnants matériaux vécus et, comme le souligne Laurent Joly, «ils donnent une couleur incomparable à l'histoire du régime pétainiste.»

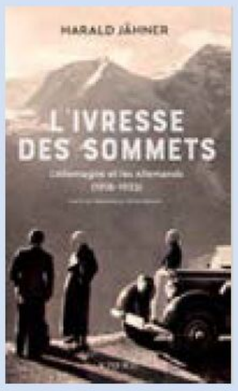
Spirale infernale

Les événements se succèdent depuis le basculement en juillet 1940 de la République vers l'État français: le vote du 10 juillet par les parlementaires a été préparé par Laval, il a pisté les partisans d'un nouveau régime, les adversaires et les indécis, ses archives en attestent. Puis nous voyons Vichy s'engager dans une surenchère collaborationniste, au-delà même des attentes du Reich. Le lecteur se plonge avec effroi dans les pages décrivant la livraison de dizaines de milliers de familles juives aux nazis et comprend le revirement progressif de l'opinion publique, comme les conséquences, sur cette même opinion, du séisme né de la loi de 1943 sur le STO.

Ce livre offre aussi une exploration des jeux de pouvoir et des tiraillements internes à Vichy, et revient sur bien des idées reçues, mettant un terme à de nombreuses légendes. Ainsi celle d'un retour au pouvoir de Laval, en 1942, qui aurait été voulu par les Allemands. Roublard de la politique, l'Auvergnat a manœuvré les uns et les autres avec professionnalisme. On le voit, au quotidien, cynique, animé par une insatiable soif de pouvoir. Et que dire de Pétain! Il n'a pas mené un double jeu, n'a pas davantage été un bouclier, comme il l'a souvent avancé, et n'a pas protégé la France. Les feux de la collaboration ont été poussés sans relâche et cette descente aux enfers d'une soumission aux exigences allemandes est racontée et attestée avec maestria. **DENIS LEFEBVRE**

Vichy. Histoire d'une dictature 1940-1944, Laurent Joly *dir.* (Tallandier, 200 p., 21,90 €).





Avant que ne viennent les loups

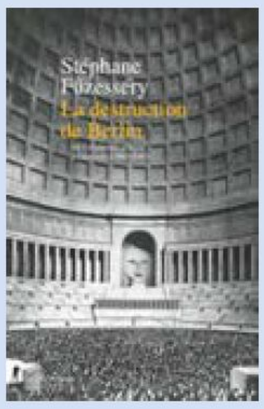
Après avoir exploré l'après-guerre dans *Le Temps des loups* (prix *Historia* 2024), Jähner revisite la république de Weimar, trop souvent décrite à l'aune de sa chute. Il y scrute les marqueurs de la modernité, fouille les âmes et les corps, les genres et le bâti, les villes et les campagnes, convoque la littérature et les arts comme témoins. De ce kaléidoscope judicieusement illustré se dégage le portrait d'une Allemagne plurielle, en perpétuel mouvement vers l'avant, mais aussi vers l'arrière. Un livre foisonnant et vivant. ISABELLE MITY

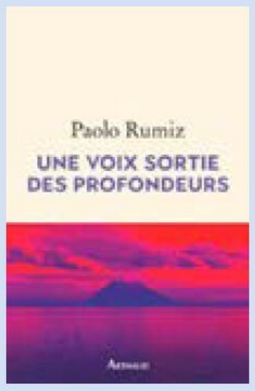
L'Ivresse des sommets. L'Allemagne et les Allemands (1918-1933), d'Harald Jähner (Actes Sud, 512 p., 24,80 €).

Purifier et détruire Berlin

Entre 1860 et 1910, la capitale du Reich s'est transformée en une métropole tentaculaire, avec son lot de nouveaux problèmes : surpopulation, accidents, bruit… Dans les années 1920, la cité devient, pour les nazis, le symbole de la décadence, que seule leur poigne pourra purifier. Ils ont voulu ainsi refonder une nouvelle capitale, *Germania*, mégalopole de dix millions d'habitants. Projet pharaonique qui – divine surprise – devait profiter de la destruction du vieux Berlin par les bombes alliées. BERNARD SARRAMÉA

La Destruction de Berlin, de Stéphane Füzesséry (La Découverte, 376 p., 24 €).





Les tremblements de l'Histoire

Triestin, l'auteur, parcourt l'Europe au fil de ses ouvrages, enregistrant les secousses historiques qui ébranlent le Vieux Continent depuis l'Antiquité à aujourd'hui. Retour dans la Péninsule, avec, cette fois-ci, un voyage sur, et sous, une ligne de faille qui, de la Sicile au Frioul, dévoile la résilience des Italiens face aux tremblements de terre et autres drames. Mythologie, histoire, archéologie, faits divers s'entremêlent avec ces séismes qui déposent, sur les monuments et dans les mémoires, autant de cicatrices. STÉFAN SPIVAK

Une voix sortie des profondeurs, de Paolo Rumiz (Arthaud, 480 p., 22 €).

Une fille modèle

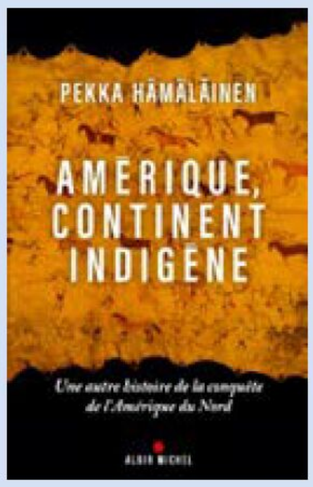
Il est des livres qui donnent froid dans le dos, à la lecture de récits de vie placés d'entrée sous le signe de la souffrance, de l'injustice, mais qui, en fin de compte, redonnent espoir… Le livre de Fabienne Bichet appartient à cette catégorie. Elle a connu le pire dès sa naissance en 1956 : abandon par sa mère, placement en familles d'accueil, viols, enfermée dans une rude congrégation religieuse… Elle a été, comme elle l'écrit, une « mauvaise fille ». Toujours optimiste, elle a su s'en sortir et se faire un nom, et pas des moindres, dans le cinéma. Ce livre écrit sans pathos se dévore. D. L.

Moi, Fabienne B., mauvaise fille, de Fabienne Bichet (Textuel, 222 p., 21,90 €).



Une autre histoire des Indiens d'Amérique

Décidément, chaque ouvrage de Pekka Hämäläinen semble destiné à renouveler l'historiographie. Après s'être intéressé aux Comanches puis aux Sioux, l'auteur propose une histoire globale des Indiens d'Amérique du Nord, de leurs premiers pas sur le continent à la fin du XIX^e^ siècle. En inscrivant son étude sur le temps long et sur des sources d'archives inédites, il a le mérite de décentrer le sujet du prisme dominant de la colonisation européenne. À rebours des idées reçues, il rejette tout fatalisme et écarte la thèse traditionnelle selon laquelle les peuples autochtones étaient voués à disparaître du fait de l'avancée inexorable du front pionnier et du pillage de leurs richesses naturelles. Sans rien occulter du long cortège d'horreurs et de malheurs dont ils ont été victimes, il démantèle le mythe d'une Amérique coloniale qui aurait relégué les premiers habitants du Nouveau Monde à un rôle passif et subordonné. Hämäläinen insiste au contraire sur leur résilience, sur leur capacité à initier des dynamiques et à peser sur le cours des événements. Il décortique avec soin les structures tribales, les croyances et les rapports de force qui ont émaillé l'histoire amérindienne, à plus forte raison après la révolution induite par l'adoption du cheval et des armes à feu. Il restitue la grandeur perdue de ces cinq cents tribus éprises de liberté, si farouchement attachées à leur mode de vie qu'elles ont été longtemps capables d'imposer leurs vues aux colonisateurs. Un ouvrage remarquable destiné à ouvrir de nouveaux champs de recherche. FARID AMEUR



Amérique, continent indigène. Une autre histoire de la conquête de l'Amérique du Nord, de Pekka Hämäläinen (Albin Michel, 576 p., 26,90 €).

La dernière « Soviétique »

Femme forte et historienne pas si brillante, tel est le portrait sans concession que brosse Emmanuel Carrère de sa célèbre mère.

Le narcissisme d'Emmanuel Carrère – quasi légendaire ! – irrite maints lecteurs, mais il s'allie à un talent de conteur si exceptionnel qu'il en paraît indissociable et, pour ainsi dire, constitutif. Une fois encore, donc, Carrère nous parle de lui-même, de sa famille et de sa célèbre mère, Hélène Carrère d'Encausse, née à Paris en 1929 et morte cette année.

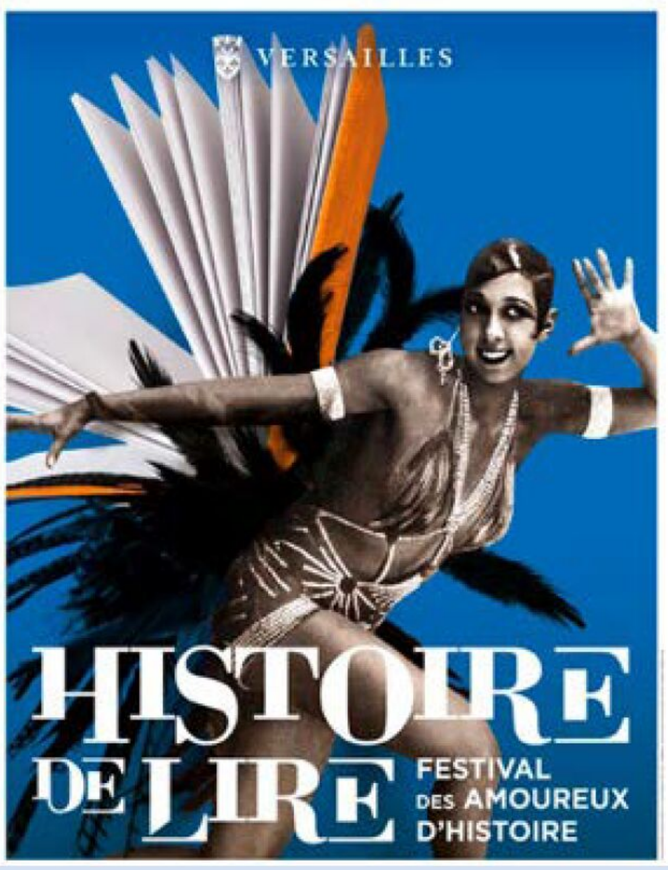
Nous suivons, sur un peu plus d'un siècle, la destinée d'une famille de « Russes blancs » – qui ne sont d'ailleurs pas toujours russes, ni même « blancs » – que le grand vent de la révolution d'Octobre a chassés de leur terre natale, entre intégration dans la société française et maintien de l'attachement pour la mère patrie. Dans ce cas précis, le lien avec la Russie demeure d'autant plus fort qu'Hélène Carrère d'Encausse fait de l'étude de l'Union soviétique sa spécialité et le moteur de sa carrière. De cette mère, Carrère trace un portrait à la fois cruel et attachant. Soviétologue et historienne, excellente pédagogue, elle n'est cependant, à en croire son fils, ni bonne soviétologue ni bonne historienne. « Hélène n'est pas seulement une historienne de l'Union soviétique, résume son frère Nicolas, c'est une historienne soviétique », avec tout ce que cela comporte de langue de bois et de respect pour les vérités officielles.

Avec douze ans d'avance, elle prédit la dislocation de l'URSS, mais celle-ci ne se produit pas du tout comme elle l'avait annoncé. Vingt ans plus tard, l'académicienne se laisse séduire par Poutine et, en 2022, une semaine avant l'invasion de l'Ukraine, déclare celle-ci impossible. Carrière réussie, mais œuvre ratée, laisse entendre Carrère, qui n'en admire pas moins, chez sa mère, la force de volonté et l'élégance, jusqu'au seuil de la mort – une mort qui nous est racontée dans le moindre détail. Un récit narcissique et impudique, prenant et passionnant, qui entrelace avec un art consommé l'histoire personnelle et la « grande Histoire ». **H THIERRY SARMANT**



Kolkhoze, d'Emmanuel Carrère (P.O.L., 560 p., 24 €).

RENDEZ-VOUS À HISTOIRE DE LIRE, LE FESTIVAL DES AMOUREUX D'HISTOIRE



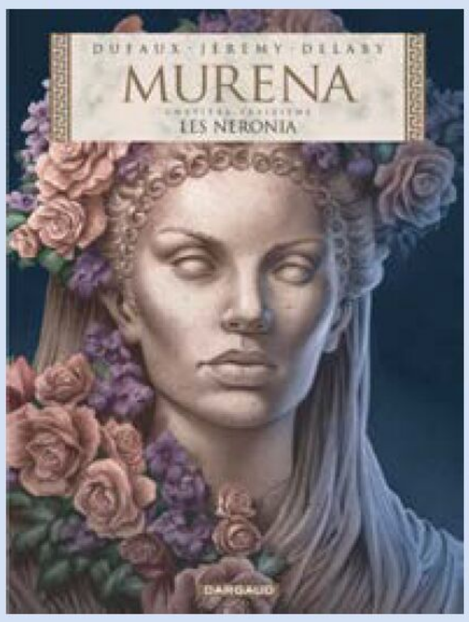
Les procès Barbie, Touvier et Papon ont marqué l'Histoire. Bénédicte Vergez-Chaignon, historienne spécialiste de l'Occupation, auteur de *Crimes contre l'humanité* (Passés / Composés) – et membre du comité éditorial d'*Historia* –, interviendra au festival Histoire de lire, le dimanche 23 novembre à 15 heures à l'université ouverte de Versailles, en compagnie d'Alain Jakubowicz, avocat lors de ces trois procès historiques. L'un et l'autre se soumettront aux questions de notre rédacteur en chef Éric Pincas.

Notre magazine est partenaire de ce festival incontournable. Vous y croiserez Emmanuel de Waresquiel, Sylvie Bermann, Patrice Duhamel, Éric-Emmanuel Schmitt, Thierry Lentz, Stéphane Audoin-Rouzeau, Benjamin Stora, Philippe Charlier, Thierry Sarmant, Éric Anceau, Pierre Assouline, Éric Branca, Jacqueline Lalouette, Éric Roussel, Charles-Éloi Vial, Sébastien Le Fol, Jean Lopez, Alexandra Lapierre, Jean Sévillia, Jean-Yves Le Naour, Jean-Christophe Buisson…

Retrouvez la liste des meilleurs livres d'histoire de l'année et celle des auteurs en dédicace ainsi que le programme des soixante-dix rencontres sur le site histoiredelire.fr

Le Romain qui aimait les alexandrins… bien saignants !

«Sans divertissement, un dieu est nu», déclare Néron. Peu importe que, sous son règne, Rome ait déjà bien souffert, qu'elle ait même manqué disparaître dans un incendie et que son peuple haïsse l'empereur. Dans son délire, Néron joue au dieu vivant et se délecte de voir à ses pieds sénateurs et courtisans. Il s'amuse même de leurs manigances et de leurs complots: il lui suffit de couper quelques têtes pour que tous rentrent dans le rang, comme l'a montré l'impitoyable répression qui a suivi la conjuration de Pison. Au sommet de son art, le scénariste Jean Dufaux brosse un portrait saisissant de Néron: un autocrate qui, certes, règne par la terreur et gaspille à son gré toutes les richesses d'un empire au sommet de sa puissance, mais qui n'est cependant pas le tyran sanguinaire de la légende…



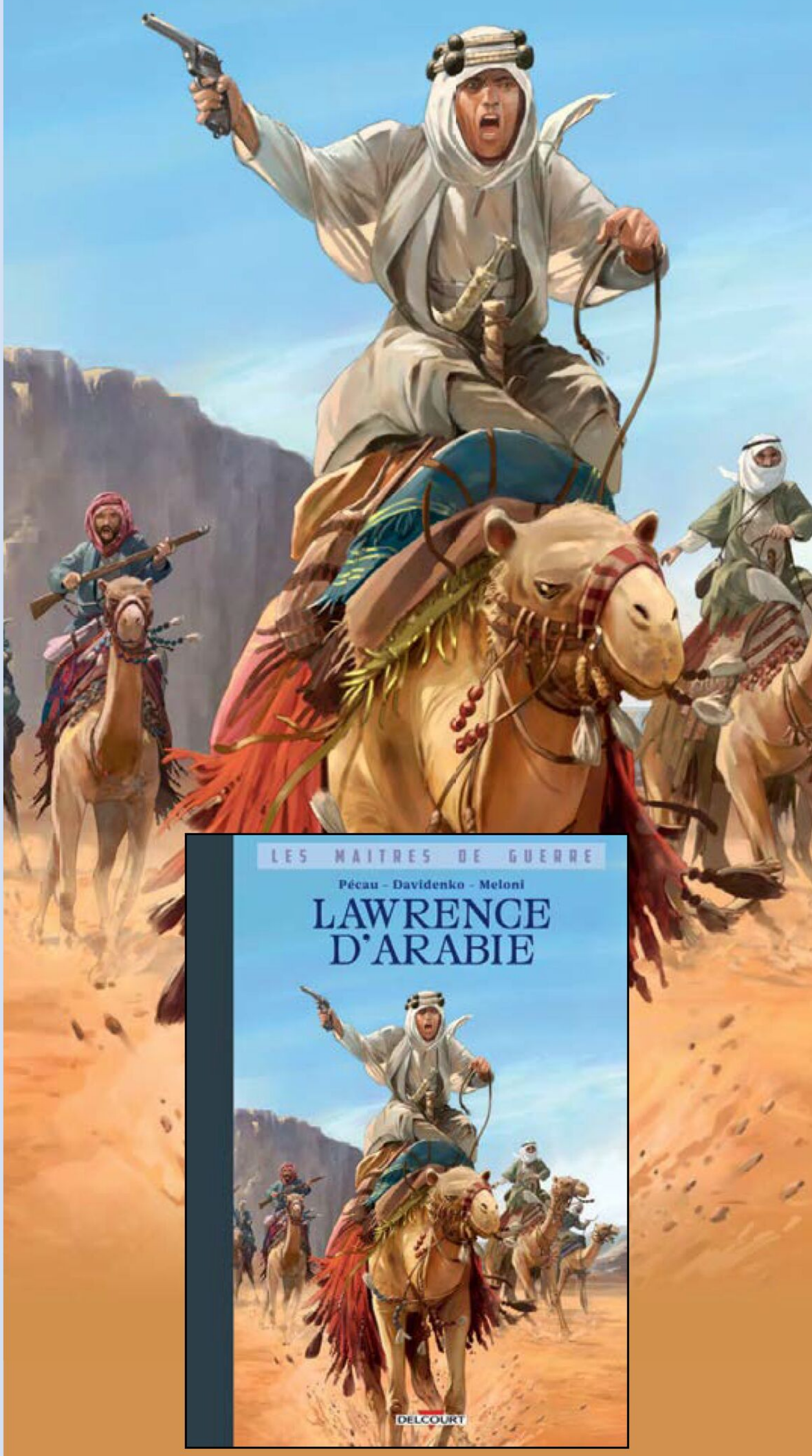
Néron ne veut pas la destruction de Rome, mais sa grandeur. Il lui offre ce qu'il croit le meilleur pour elle – des fêtes et des spectacles. Il institue ainsi des jeux, les *Neronia* (ils donnent son titre à l'album), où il déclame ses poèmes. N'est-il pas le plus grand poète latin de tous les temps? Dans le doute, mieux vaut applaudir… Mais c'est un (faux) pas de plus dans la démesure qui va l'emporter. S'il triomphe sur une ville qu'il écrase, Néron triomphe seul, car il a perdu (ou tué) tous ses fidèles. On assiste d'ailleurs à la mort de sa femme – Poppée – qu'il aimait sincèrement (Dufaux n'a pas retenu l'histoire où il l'aurait tuée d'un coup de pied dans le ventre). De ses anciens amis, seul demeure le sombre Lucius Murena, patricien déchu, proscrit et voué à la mort, pourtant toujours bien vivant. Incapable de fuir Rome et d'abandonner l'empereur à son destin, il le hante comme une ombre. Mais n'est-il pas justement l'ombre et la conscience de ce Néron solaire et inconscient? C'est en tout cas, avec cet album, que commence le dernier cycle de *Murena* – le «cycle de l'amitié», nous promet Jean Dufaux, qui a trouvé en Jérémy un nouveau et flamboyant dessinateur. **LAURENT VISSIÈRE**

Murena (t. 13 : « Les Neronia »), de Jean Dufaux et Jérémy (Dargaud, 56 p., 13,95 €).

ILS SONT LES GUERRIERS LÉGENDAIRES
DE L'HISTOIRE, ILS ONT CHANGÉ
LA FACE DU MONDE

LES MAITRES DE GUERRE

LAWRENCE D'ARABIE



©2025, Groupe Delcourt

DISPONIBLE AU RAYON BD

DELCOURT

DUFAUX - JÉRÉMY - DELABY

MURENA



NOUVEAUTÉ

LA SÉRIE HISTORIQUE CULTE ENTRE FOLIE IMPÉRIALE,
COMPLOTS ET DÉLATIONS, AU CŒUR DE L'ANTIQUITÉ ROMAINE !

DARGAUD

AU RAYON BANDE DESSINÉE

© Dufaux – Jérémy – Delaby / Dargaud Benelux (2025)

EXTRAIT

Le monde entier le regarde… Et pourtant, combien il doit être seul !

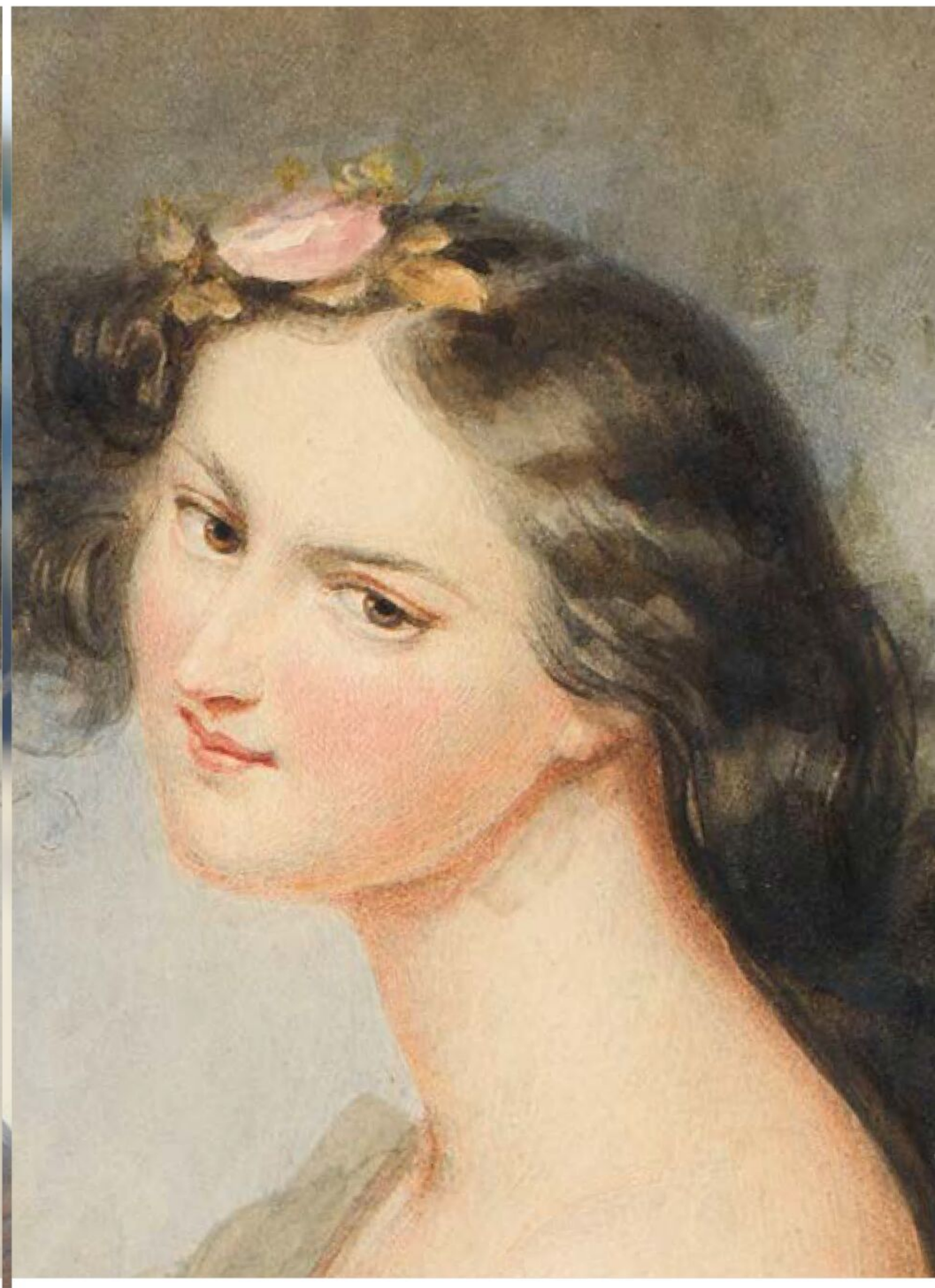
En ce début d'été, les Neronia de l'an 65 furent particulièrement fastueux. Dans un silence de plomb et sous une chaleur accablante, l'empereur, silhouette solitaire au milieu du théâtre, déclama ses vers d'un ton emphatique qui se voulait grandiose. On était prié d'apprécier à sa juste valeur ce talent à nul autre pareil…

Ce qu'oublia Vespasien, perdu dans un sommeil qui semblait sans fond.

© Dufaux – Jérémy - Delaby / Dargaud Benelux (2025)



MICKAEL CHAVET/ZUMA/SIPA



AURIMAGES

Julie Depardieu & Juliette Drouet

En l'incarnant sur la scène du Studio Marigny, la comédienne espère rendre sa part de lumière à celle qui forma avec Victor Hugo un couple illégitime, intellectuel et passionné, pendant un demi-siècle… et lui écrivit 22 000 lettres.

PROPOS RECUEILLIS PAR STÉPHANIE GATIGNOL

HISTORIA – Quelle image aviez-vous de Juliette Drouet avant de plonger dans la lecture de la pièce de Catherine Privat?

Julie Depardieu – J'avais vaguement en tête que c'était l'une des maîtresses de Victor Hugo, mais je la voyais comme une amante lambda, qui n'avait pas grand-chose à dire. J'ignorais qu'elle l'avait accompagné d'un amour fou pendant cinquante ans. Et qu'Adèle, la propre femme d'Hugo, avait recommandé, en 1862, à ses fils de la considérer comme un membre de la famille dans une disposition testamentaire. Alors que Juliette avait toujours été dans ses pattes! Je savais que cette dernière avait écrit beaucoup de lettres parce que je connaissais une collectionneuse, en Suisse, qui en possédait je ne sais combien. J'en avais lu, mais je n'avais pas idée du contexte dans lequel elle les avait produites. Elle les a rédigées parce que notre ami Victor, très jaloux, lui a imposé de vivre enfermée pendant quatorze ans et de tenir un journal quotidiennement.

À quoi sa vie ressemble-t-elle avant leur rencontre, en 1833?

Orpheline très jeune, elle est élevée par une tante et un oncle qui n'ont pas beaucoup de ressources et, à 10 ans, elle est envoyée au couvent où on l'éduque d'une façon très cruelle. Lorsque des pensionnaires avaient osé parler pendant les heures de silence, les religieuses leur faisaient tracer des croix sur le sol avec leur langue. Les bonnes sœurs de l'époque, vraiment, ce n'était pas *Sœur Thérèse.com*! Elle en sort à 15 ans, elle veut être actrice, elle est seule, sans argent, avec un très joli physique. Là, il y a un mystère, rien n'est clair sur ce qu'elle a fait les années suivantes… On sait qu'à 19 ans, elle a une enfant hors mariage du sculpteur James Pradier, un homme qui, cependant, prendra soin d'elle. Il s'occupe de leur petite Claire, paye sa pension, s'efforce de faire en sorte que Juliette se souvienne qu'elle a une fille, alors qu'elle essaie d'amorcer une carrière en Belgique. Il cherche à éveiller ses sentiments maternels en suscitant sa jalousie vis-à-vis des mères de substitution, mais il la respecte dans ses choix. En tout cas, il s'est toujours bien conduit. Moi, je le trouve plutôt mignon, ce mec… On ignore précisément la façon dont Juliette a gagné sa vie, payait ses toilettes durant toute cette période. Elle appréciait le luxe et s'est endettée monstrueusement. On pense qu'elle a été courtisane. Et puis, un jour, à 27 ans, elle a rencontré Victor…

“Après le coup d'État du 2 décembre 1851, Juliette sauve la vie de Victor Hugo, elle lui trouve des planques alors qu'il est poursuivi, elle se conduit comme un héros!”

Dans quelles circonstances?

Elle a été engagée pour incarner un tout petit rôle, la princesse Negroni dans sa pièce *Lucrèce Borgia*. Entre eux, la passion naît tout de suite, elle sera sublime et ne s'éteindra jamais. Même s'il la trompe, même si, même si, même si…

Même s'il exige d'elle une vie de recluse, refuse qu'elle sorte sans lui, l'accule à attendre ses visites!

Elle fait vraiment tout pour lui! Il lui donne ses textes à copier, elle est sa première lectrice, son esclave, mais elle y trouve du sens. C'est une servitude extrêmement volontaire, qu'elle a choisie et dont elle est satisfaite, parce qu'elle a le sentiment de percevoir sa rétribution tous les jours. Elle aime profondément sa plume, sa littérature. Après le coup d'État du 2 décembre 1851, elle lui sauve la vie, elle lui trouve des planques alors qu'il est poursuivi, puis c'est elle qui porte la malle aux manuscrits avec la première version des *Misérables*, lorsqu'elle le rejoint à Bruxelles. Elle se conduit comme un héros. Ensuite, elle le suit en exil à Jersey, à Guernesey… Elle est vraiment «l'homme» de la situation. •••

« Cette figure m'a captivée parce qu'elle permet de voir Victor Hugo comme un homme avec ses faiblesses, pas seulement comme un poète génial »

Qu'est-ce qui vous plaît chez elle?

Elle voit l'amour partout, alors que moi, je ne l'aurais pas forcément décelé et je trouve ça beau d'idolâtrer quelqu'un à ce point, de tout lui pardonner. Elle est comme une mère avec son enfant, dans une relation inconditionnelle: il peut faire n'importe quoi, elle lui passera tout. Parce qu'elle sait qu'il est le génie de son siècle, le plus grand poète qu'elle croisera, même si c'est un tyran domestique. Il avait mille défauts, elle a su voir le positif, l'immensité, et elle a eu le feu de vouloir l'accompagner jusqu'au bout. Cette passion absolue rejoint des émotions que je peux prétendre connaître quand j'écoute Beethoven. Lorsque sa musique s'élève, Dieu est là quelque part, il se matérialise… Certainement comme pour Juliette, quand elle était en présence des vers de Victor.

Vue de notre XXIe siècle, l'emprise qu'il a exercée sur elle peut tout de même paraître choquante…

Je pense qu'elle a pris sa liberté et qu'elle était, en fait, plus libre que n'importe qui. Ce destin, quel chemin parcouru! Notre regard est biaisé, on ne peut pas la regarder normalement mais, avec le bagage qu'elle avait au départ, elle a fait du mieux qu'elle a pu et je crois qu'elle a eu une existence palpitante. Au début, c'était une écervelée. Par la suite, elle a signé des lettres sublimes et c'est quand même au contact de Victor qu'elle l'a fait. Elle a beaucoup lu, cultivé son esprit. Elle a été maltraitée, c'est vrai, mais elle vivait l'amour absolu, éprouvait quelque chose qui était comme biblique, christique. Je ne vous dis pas que j'aurais pu accepter la même situation.

Vous la trouvez forte?

Très. Aujourd'hui, nous nous plaignons pour un rien, nous sommes devenus des enfants gâtés, alors qu'à l'époque, certaines conditions étaient vraiment dures. Quand on avait la chance d'avoir quelqu'un qui voyait le monde avec les yeux de Victor, on devait avoir envie de le suivre et de se foutre des désagré-

Bio express Juliette Drouet

Julienne Gauvain naît à Fougères, de tailleurs bretons, le 11 avril 1806. Elle perd sa mère quelques mois après sa naissance, son père en septembre 1807. Il est probable qu'elle soit, alors, rapidement recueillie par sa tante Drouet. On la retrouve à Paris, en 1816. Suivent cinq ans au couvent, dont elle sort presque inculte et sans ressources. Nul ne sait précisément de quoi elle a vécu : elle évoquera seulement le « ruisseau » où elle est tombée. Après des débuts à Bruxelles en 1828, elle devient une actrice en vue à Paris. Lors de leur rencontre, en 1833, Hugo, de quatre ans son aîné, a déjà écrit *Notre-Dame de Paris*, il est marié à Adèle, père de quatre enfants. Bientôt, il l'installe près de chez lui, lui impose d'abandonner son métier, de mener une vie monacale et de tenir un journal épistolaire. De 1835 à sa mort, elle écrira plusieurs lettres par jour. Lorsque le proscrit doit s'exiler dans les îles Anglo-Normandes, elle est à ses côtés, domiciliée à proximité du foyer officiel. Le couple n'habitera sous le même toit que cinq ans après le décès d'Adèle, à partir de 1873. Lorsque Juliette disparaît en 1883, la crème des arts et de la politique (Rodin, Jules Ferry, Clemenceau etc.) assiste à ses obsèques.

ments. Il était son cheval blanc, il l'envolait, c'était un être d'un esprit fou et qu'elle a su regarder comme tel. Je trouve qu'elle est revenue d'hyper loin et je n'ai pas l'impression qu'elle ait eu une vie malheureuse. En tout cas, elle affirme, dans une lettre à Victor, en 1857, que le «bonheur ne veut pas être regardé de trop près et gagne beaucoup à être pris les yeux fermés». Elle m'apparaît d'une sagesse inouïe par rapport à nous, au XXIe siècle, qui sommes toujours en train de geindre.

Trouvez-vous qu'elle avait du talent pour l'écriture?

Oui, et on sent qu'elle s'y serait épanouie, si le moment avait été propice à cet accomplissement. Et puis, les gens savaient décrire le manque de l'autre, l'effet qu'il produisait, alors que nous nous contentons d'un cœur et d'un pouce en l'air. Nous sommes devenus très radins, l'époque m'apparaît sèche et aride. J'aurais adoré me plonger dans un roman signé de sa main, mais ces temps-là étaient extrêmement difficiles pour les femmes, qu'elles soient musiciennes, écrivaines ou autres. Pour elles, ce n'était que du combat. Il n'y a bien que George Sand pour avoir bénéficié d'une reconnaissance.

Votre regard sur Hugo a-t-il changé depuis que vous avez approfondi votre approche de Juliette?

Auparavant, je le connaissais un peu comme tout le monde. J'en avais une vision assez académique mais, en même temps, très émue. Je me souviens quand mes gosses récitaient le fameux: «Demain dès l'aube à l'heure où blanchit la campagne…» J'avais adoré le texte sur Beethoven dans lequel il avait écrit: «Ce sourd entendait l'infini.» Je trouve qu'il y a, chez lui, une compréhension de l'invisible, qu'il est un peu chaman. Maintenant que j'essaie de le voir à travers les yeux de Juliette, il me paraît terriblement «humain, trop humain», pour reprendre le titre de Nietzsche. Avec toute son immensité, et tous ses défauts. Cette femme m'a captivée parce qu'elle permet de l'appréhender autrement, en l'envisageant comme un homme, pas seulement comme un poète génial, et sans qu'il s'agisse, pour autant, de le déboulonner. Un homme avec ses faiblesses et sa fragilité en amour. Il ne s'est pas toujours bien conduit, tout en l'aimant absolument.

Qu'avez-vous appris sur vous en côtoyant ce personnage féminin?

Que je ne suis pas encore parvenue au quart de sa cheville! Cette femme, c'est un enseignement: elle y croit tellement que tout arrive. J'adore ce genre de caractère que je n'ai, pour ma part, pas tellement. Elle est transportée et je suis assez estomaquée par sa résistance. J'aimerais qu'elle m'enseigne la foi, cette foi qui déplace des montagnes. Victor Hugo et elle étaient ce qu'on appelle des âmes sœurs, ils se sont épaulés mutuellement et je trouve qu'elle demeure trop méconnue. C'est pour cette raison que j'ai accepté la pièce et j'espère que le public sera un peu curieux. En plus, les figures féminines sont à la mode, profitons-en!

> «Elle est comme une mère avec son enfant, dans une relation inconditionnelle: il peut faire n'importe quoi, elle lui passera tout»

Bio express Julie Depardieu

Née le 18 juin 1973, elle suit des études de philosophie et multiplie les stages dans le milieu du cinéma sans songer, au départ, à en faire un métier. On la découvre en 1994 dans *Le Colonel Chabert*. Dix ans plus tard, elle est la première actrice à obtenir à la fois le César du meilleur espoir féminin et celui du meilleur second rôle pour sa prestation dans *La Petite Lili* de Claude Miller. C'est encore grâce à ce réalisateur et au film *Un secret* qu'elle sera primée pour le meilleur second rôle, en 2008. Sa carrière se partage entre le grand écran et les planches. Nommée plusieurs fois aux Molière, elle incarne l'épouse du ministre de la Propagande du IIIe Reich dans *Bunker. Lettres de Magda Goebbels* en 2023. Depuis le 3 octobre, elle campe Juliette Drouet dans le seul(e) en scène *La Misérable*, au Studio Marigny, à Paris. Passionnée de musique classique, elle a tenu une chronique sur France Musique et s'est frottée à la mise en scène avec *Les Contes d'Hoffmann* pour Opéra en Plein Air en 2008 ou l'adaptation pour les enfants de *La Flûte enchantée* l'an passé. Elle partage la vie de l'auteur-compositeur et comédien Philippe Katerine, dont elle a deux fils de 15 et 13 ans.

Confronté à la fièvre puerpérale de ses accouchées, un médecin hongrois découvre l'utilité du lavage des mains après avoir constaté que des étudiants passant de la morgue à la maternité contaminaient les jeunes mères.

PAR JEAN-NOËL FABIANI-SALMON – ILLUSTRATION D'ANTOINE DUSAULT

L'hôpital universitaire de Vienne qui prétend devenir le premier centre de médecine d'Europe. C'est au cours de ses premiers stages que le jeune étudiant reçoit un véritable coup de massue sur la tête. Cela se passe en salle d'autopsie, où il assiste à l'examen d'une jeune accouchée qui vient de mourir d'une fièvre puerpérale.

e nom d'Ignace Semmelweis n'a pas la notoriété qu'il mérite. Et le contexte dans lequel il surgit n'est pas à la gloire de la médecine et des médecins de son temps.

En 1837, Semmelweis, jeune Hongrois, décide de faire sa médecine en Autriche, dans le fameux

C'est le lot commun dans cet hôpital à l'époque: presque 30 % des parturientes en meurent. Et surtout dans le service du docteur Johann Klein! D'ailleurs, cela se sait dans Vienne, et les filles pauvres préfèrent accoucher dans la rue plutôt qu'être conduites à l'hôpital. Voir mourir ces jeunes femmes sans rien pouvoir faire pour elles, alors qu'elles laissent au monde des nouveau-nés orphelins, est un véritable scandale! Ignace sera obstétricien pour vaincre cette fièvre puerpérale (qu'on qualifierait plutôt aujourd'hui de péritonite des organes pelviens avec septicémie mortelle).

Un travail d'enquêteur

Quand il est nommé assistant chez Klein, il commence à enquêter, à fouiner, à comparer… Ça ne plaît pas trop, mais on le considère déjà comme un original. Comme il a étudié les statistiques, il compte, il calcule. Il fréquente aussi l'autre clinique obstétricale de l'hôpital, celle dirigée par Bartsch. Surprise! Il s'aperçoit que le taux de fièvre n'y est que de 2 %. Constatation, soit dit en passant, qu'ont déjà fait toutes les pauvresses de Vienne qui refusent d'être admises chez Klein…

Et pourtant, apparemment, rien ne diffère dans les soins des parturientes, dans la prise en charge des suites de couches ou dans le recrutement des services. Si, une chose, apparemment incompréhensible: Klein est chargé de l'enseignement des étudiants en médecine,

et Bartsch, de celui des sages-femmes. Ceci a-t-il une signification?

Semmelweis conclut à une seule différence entre l'activité des deux services: les étudiants en médecine commencent leur journée par la dissection des patientes décédées la veille, ce que ne font pas les sages-femmes de Bartsch. Puis les étudiants vont examiner les futures accouchées. Entre les deux, ils s'essuient tant bien que mal les mains sur le long tablier qu'ils ont passé sur leurs vêtements. Ils aimeraient se laver les mains à l'eau et au savon. Mais… les amphithéâtres de dissection ont été construits sans points d'eau.

Chlorure de chaux

C'est la mort du professeur d'anatomie Jacob Kolletschka qui déclenche l'étincelle. Il vient de mourir d'une infection généralisée après s'être blessé avec un bistouri en salle de dissection. Risque du métier! Semmelweis participe à son autopsie et reconnaît des lésions qui ressemblent à celles qu'il voit tous les jours chez ses patientes mortes de fièvre puerpérale. «Et si les cadavres étaient la cause des infections? Si, après les dissections du matin, nous transportions des particules toxiques venant des dépouilles et les transmettions aux femmes que l'on examine…» Cela expliquerait la différence avec les sages-femmes! Ignace réagit rapidement: il propose qu'on se lave les mains au sortir des séances de dissection avec une solution de chlorure de chaux, et veille à ce que tous l'appliquent. Le résultat ne se fait pas attendre. Dans le mois suivant, la mortalité puerpérale devient presque nulle, elle s'abaisse pour la première fois à 0,23 %! Pourtant, tout s'écroule pour Semmelweis car son patron, Johann Klein, est à la fois jaloux et furieux: «Se laver les mains pour quoi faire et quelle perte de temps!» Et Ignace est chassé de l'hôpital. Sans poste universitaire rémunéré, il n'a plus qu'une issue, retourner en Hongrie où il mourra dans un hôpital psychiatrique…

Si l'on connaît si bien cette histoire, c'est grâce à une thèse de doctorat en médecine que soutient un jeune étudiant en 1924: le futur docteur Louis Destouches. Cette thèse remarquablement écrite est sans doute la plus consultée dans toutes les bibliothèques universitaires de France. Il faut dire que le docteur Louis Destouches va se faire connaître plus tard comme romancier sous le nom de Louis Ferdinand Céline! Il n'y a pas de hasard.



Historia,
un magazine qui
se fait entendre.



Nouveau podcast disponible sur :

6,90€
Septembre-octobre 2025

Marianne

www.marianne.net

LA VÉRITÉ N'A PAS DE MAÎTRE

HORS-SÉRIE

UN PRÉSIDENT EN PRISON

Le récit intégral du procès

Tout comprendre de l'affaire libyenne

L'explication d'un verdict explosif



L 19355 - 1H - F: 6,90 € - RD

FRANCE MÉTRO : 6,90€ - BEL : 7,90€ - ESP : 8€ - LUX : 8,10€ - PORT CONT : 8€ - DOM A : 12€ - CH : 12,90CHF - MAR : 80MAD

Dans tous vos points de vente

L'humeur

d'Emmanuel de Waresquiel



Muet comme une tombe ?

J'avais autrefois un oncle un peu lunatique dont l'occupation favorite était de relever les inscriptions funéraires des cimetières de France et de Navarre. Il allait ainsi de tombe en tombe son carnet à la main, jusqu'aux plus vieilles dalles de campagne, aux lettres à peine lisibles, rongées par la mousse. Il m'avait raconté un jour être tombé sur celle d'un saint prêtre des débuts du siècle dernier. Ses paroissiens lui avaient réservé la plus édifiante des épitaphes: «Il est passé sur cette terre pour le bien des autres/Vous qui passez ici, priez pour lui.» Et, me racontait mon oncle en souriant, un petit plaisantin avait ajouté à la craie: «Il a bien fait de passer!».

La plupart du temps, les inscriptions funéraires ne comportent rien d'autre qu'un prénom, un nom et des dates. Les tombes ne disent presque rien de nous. Elles réduisent nos vies à des épures. Dans certains départements du centre de la France, les cimetières sont les derniers vestiges de villages entièrement dépeuplés à force de guerres et d'exodes. Comme s'il ne restait que les morts pour témoigner de leur existence, comme les traces abandonnées de notre histoire. Avec le temps, je me suis surpris, après mon oncle, à relever les épitaphes les plus attachantes que je découvrais. Certaines tombes sont plus bavardes que d'autres. Elles disent souvent quelque chose du ton et du climat d'une époque, comme des rapports à la mort de ceux qui les habitent. De leur foi aussi avant que, sous la Terreur, les révolutionnaires ne réduisent le trépas à un «sommeil éternel».

On était amoureux des mots sous la Renaissance comme en témoigne l'inscription mortuaire du seigneur de Langey, frère de Joachim Du Bellay, le poète, dans la cathédrale du Mans: «Arrête-toi lisant/Ci-dessous est gisant/Ce renommé Langey/Qui son pareil n'eut pas/Et duquel au trépas/Jetèrent pleurs et larmes/Les Lettres et les Arts.» On était magnifique sous Louis XV. Qui se souvient encore de l'inscription gravée dans l'église parisienne Saint-Eustache à la mémoire de François de Chevert, simple soldat devenu lieutenant général des armées du roi par son courage et son génie? «Le seul titre de maréchal de France/A manqué, non pas à sa gloire/Mais à l'exemple de ceux qui le prendront pour modèle.» J'aime aussi les épitaphes de mes écrivains préférés. Elles me les rendent vivants. Elles disent leurs âmes mieux que leurs vies et continuent leurs livres. On peut lire près de la tombe de Chateaubriand, sur l'îlot du Grand Bé, au large de Saint-Malo: «Un écrivain français a voulu reposer ici pour n'y entendre que la mer et le vent. Passant, respecte-le.» Celle qu'avait imaginée Henri Beyle alias Stendhal, à Milan, en 1820, en pleine crise de désespoir amoureux, a été notée de travers sur sa tombe du cimetière Montmartre, à Paris: «Henri Beyle, Milanais, il écrivit, il aima, il vécut». Il aurait fallu lire: «Il vécut, il écrivit, il aima». La deuxième partie de l'inscription que Beyle imaginait dans ses *Souvenirs d'égotisme* a été oubliée. C'est pourtant la plus belle: «Quest'anima adorata Cimarosa, Mozart e Shakespeare» («Cette âme aimait Cimarosa, Mozart et Shakespeare»). Et puis il y a les surréalistes et leurs ancêtres: l'admonestation de Lautréamont reprise de ses *Chants de Maldoror* qu'on pouvait encore lire il y a quelques années rue du Faubourg-Montmartre où il mourut à 24 ans, en 1870. «Qui ouvre la porte de ma chambre funéraire? J'avais dit que personne n'entrât. Qui que vous soyez, éloignez-vous.» Et sur la tombe d'André Breton au cimetière des Batignolles, cette fulgurance: «Je cherche l'or du temps.» Les écrivains meurent. Ils nous laissent leurs rêves. H

E. de Waresquiel

> «Certaines tombes sont plus bavardes que d'autres. Elles disent souvent quelque chose du ton et du climat d'une époque et des rapports à la mort»

VERSAILLES

HISTOIRE DE LIRE

FESTIVAL DES AMOUREUX D'HISTOIRE

© Lucien Waléry, *Joséphine Baker aux Folies Bergère*, Paris 1924 - Réalisation : Direction de la communication, Ville de Versailles / Delphine Joly

SAM. 22 & DIM. 23 NOVEMBRE 2025

ANIMATIONS • DÉBATS • BD • JEUNESSE • 14H - 18H30

HÔTEL DE VILLE • ANCIENNE POSTE • HÔTEL DU DÉPARTEMENT • PRÉFECTURE DES YVELINES

BILLETS 2€ SUR HISTOIREDELIRE.FR • 3€ SUR PLACE • GRATUIT POUR LES -18 ANS

MINISTÈRE DES ARMÉES
Liberté Égalité Fraternité
Secrétariat général pour l'administration
Direction des patrimoines, de la mémoire et des archives

PRÉFET DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE
Liberté Égalité Fraternité
Direction régionale des Affaires culturelles d'Île-de-France

PRÉFET DES YVELINES
Liberté Égalité Fraternité

Région îledeFrance

Yvelines Le Département

CHÂTEAU DE VERSAILLES

PASSÉS/COMPOSÉS

éditions du ROCHER · Gallimard · Tallandier · Le Point · HISTORIA · HISTOIRE TV · LIBRAIRIES CANAL BD · 78actu · timeline 5.000 ans d'Histoire · transdev pour îledeFrance mobilités · GIBERT · Comics BD · ENGIE

SAÏD BEN SAÏD PRÉSENTE

FESTIVAL DE CANNES
SÉLECTION OFFICIELLE 2025
COMPÉTITION

"UN CONTE MORAL SAISISSANT SUR LA FOLIE AUTORITAIRE"
CINEMATEASER

URSS 1937

"*DEUX PROCUREURS* RÉSONNE COMME UN MIROIR À LA RUSSIE DE POUTINE"
HISTORIA

ALEKSANDR KUZNETSOV

DEUX PROCUREURS

ALEXANDER FILIPPENKO

UN FILM DE SERGEI LOZNITSA

PRODUIT PAR KEVIN CHNEIWEISS AVEC ANATOLI BELIY UNE PRODUCTION SBS EN COPRODUCTION AVEC LOOKSFILM ATOMS & VOID WHITE PICTURE AVANPOSTMEDIA STUDIO ULIANA KIM THE MATCH FACTORY RUNDFUNK BERLIN-BRANDENBURG EN ASSOCIATION AVEC ARTE AVEC LE SOUTIEN DU CENTRE NATIONAL DU CINÉMA ET DE L'IMAGE ANIMÉE L'AIDE AUX CINÉMAS DU MONDE L'INSTITUT FRANÇAIS NETHERLANDS FILM FUND MITTELDEUTSCHE MEDIENFÖRDERUNG MEDIENBOARD BERLIN-BRANDENBURG FILMFÖRDERUNGSANSTALT ROMANIAN FILM CENTRE RIGA FILM FUND INVESTMENT AND DEVELOPMENT AGENCY OF LATVIA LITHUANIAN FILM CENTRE MUSIQUE ORIGINALE CHRISTIAAN VERBEEK MONTAGE MÄRTIŅŠ EIHE JURIJ GRIGOROVIČ ALDIS MEINERTS VLADIMIR GOLOVNITSKI CASTING MARIA CHOUSTOVA REGINA BOUCHEIRI GUNNAR DEDIO BIRGIT RASCH SERGEI LOZNITSA MARIA CHOUSTOVA ALISE GELZE VLAD RĂDULESCU ULIANA KIM VIOLA FÜGEN MICHAEL WEBER CECILE TOLLO-POLONOWSKI

PHOTO : © SBS PRODUCTIONS - CRÉATION : AFFICHES BRUTES x TROÏKA

AU CINÉMA
LE 5 NOVEMBRE

CINÉMAS ART & ESSAI